

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

HABITATS, MILIEUX DE VIE ET PARTICIPATION SOCIALE DES ÂÎNÉS : CONSTATS ET PERSPECTIVES



Institut sur le vieillissement
et la participation sociale des aînés
de l'Université Laval

8 octobre 2014

HABITATS, MILIEUX DE VIE ET
PARTICIPATION SOCIALE DES AÎNÉS :
CONSTATS ET PERSPECTIVES

VILLE DE
SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Chercheurs	Andrée Sévigny André Tourigny
Coordination et rédaction	Mireille Fortier
Rédaction et mise en page	Annie Frappier
Statistique	Pierre-Hugues Carmichael
Cartographie	Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval
Recherche documentaire	Gabriel Larivière-Bélanger
Révision	Solange Proulx
Consultation	Guy Raymond, Ministère de la Santé et des Services sociaux
Éditeur	Institut sur le vieillessement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA)
Photo (couverture)	Ville de Saint-Augustin-de- Desmaures, Galerie photos en ligne, sur permission.

COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET

Francine Cloutier, Fred Édouard Alexis et
Brigitte Beauvais, Direction de la planification, de la recherche
et du développement, Service de partenariat, Société d'habitation
du Québec (SHQ)
Yvan Comeau, Professeur titulaire, Faculté des sciences sociales,
Université Laval
Fanny Côté, Conseillère en développement, Conférence régionale
des élus de la Capitale-Nationale (CRÉ-CN)
Bernard Deschênes, Agent de planification, de programmation et
de recherche, Agence de la santé et des services sociaux de la
Capitale-Nationale (ASSS-CN), Direction régionale des
programmes clientèles
Michel Desrosiers, Organisateur communautaire,
CSSS Québec-Nord
Anne-Pierre Gagnon, Organisatrice communautaire,
CSSS de Charlevoix
Judith Gagnon et Suzanne Belzile, Table de concertation des
personnes aînées de la Capitale-Nationale
Sylvie Germain, Agente de développement rural, Centre local de
développement (CLD) de la MRC de Charlevoix
Doris Julien, Directrice adjointe, développement local,
Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de
Portneuf
Marie Leclerc, Bénévole retraitée
Yohann Maubrun, Conseiller, Ville de Québec, Service des loisirs,
des sports et de la vie communautaire. Division du loisir
communautaire et du développement social
Jane Mitchell, Intervenante communautaire, CSSS-Portneuf
Madeleine Tanguay, Organisatrice communautaire,
CSSS de la Vieille-Capitale

L'usage du genre masculin dans ce document inclut aussi le féminin et a été utilisé pour alléger le texte. Il doit être compris dans le sens de personne.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées. Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source. Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International. (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>).



Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA), 2014.

Dépôt légal – 4^e trimestre 2014
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN: 978-2-924502-11-2 (version PDF)

Référence bibliographique suggérée : Andrée Sévigny, André Tourigny, Mireille Fortier, Annie Frappier, Pierre-Hugues Carmichael (2014). *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés : constats et perspectives*. Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA), Québec. 120 pages.

REMERCIEMENTS

Le projet *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés* n'aurait pu voir le jour, se développer et mener au forum qui, nous le souhaitons, aura su effectuer le passage « de la réflexion vers l'action » sans l'aide et l'appui de nombreuses personnes et organismes. Nous tenons ici à souligner la participation de quelques-uns d'entre eux.

Tout d'abord, nous désirons remercier les membres du comité de pilotage et du comité de suivi pour leur enthousiasme et leurs contributions nombreuses et appréciées : Francine Cloutier, Fred Édouard Alexis, Brigitte Beauvais, Yvan Comeau, Fanny Côté, Bernard Deschênes, Michel Desrosiers, Anne-Pierre Gagnon, Judith Gagnon, Sylvie Germain, Doris Julien, Marie Leclerc, Yohann Maubrun, Jane Mitchell, et Madeleine Tanguay. À vous tous, Merci.

Un projet de cette envergure ne saurait prendre son envol et atterrir si doucement sans la participation active de nos collaborateurs : le CSSS Québec-Nord, le CSSS de Charlevoix, le CSSS-Portneuf, le CSSS de la Vieille-Capitale, la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale, le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Charlevoix, la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de Portneuf, la Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire de la Ville de Québec, la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale (CRÉ-CN) et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (ASSS-CN).

Le travail acharné et méticuleux de Marie-Andrée Drouin et Stefano Biondo du Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval a rendu possible la transformation de données en une cartographie permettant de comprendre une réalité complexe.

La relecture assidue de même que la recherche documentaire effectuée par Solange Proulx a non seulement été grandement appréciée, mais nous a permis d'éviter quelques écueils le long de notre chemin. Merci.

Finalement, nous aimerions souligner la contribution de quelques personnes qui ont souvent agi dans l'ombre, mais dont le travail a mis du vent dans nos voiles : Virginie Simon, Gabriel Larivière-Bélanger, Sandra Lefrançois, Philippe Bienvenue, Astrid Martin et Marie-Pier Morin.

FICHE SYNTHÈSE DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Superficie totale.....	105,3 km ²
Superficie terrestre.....	85,8 km ²
Population.....	18 141 habitants
Densité.....	211,4 habitants/ km ²
Taux de propriété.....	85,4 %
Total de ménages privés.....	6 375
Total d'unités locatives dans les logements collectifs.....	175

Les services

Santé et services sociaux

Centre hospitalier.....	0
CHSLD.....	2
Première ligne.....	2
Pharmacie.....	4
Soutien à domicile.....	1
Autres.....	0

Parcs et espaces verts

MAMROT.....	7
Ville de Saint-Augustin.....	35

Lieux de participation et de loisirs.....	7
Commerces alimentaires.....	14
Centres commerciaux.....	5
Services bancaires.....	3

Les personnes âgées de 65 ans et plus

Nombre de personnes 65 ans +.....	1 905
-----------------------------------	-------

Hommes de 65 ans +.....	855
Femmes de 65 ans +.....	1 050
Âge médian (Saint-Augustin).....	41,2 ans
Personnes de 65 ans + dans ménage privé.....	1 375
65 ans +/pop. totale (%).....	10,5 %
75 ans +/pop. totale (%).....	4,7 %
Personnes 65 ans +, vivant seules (%).....	18,5 %
Personnes 65 à 74 ans, vivant seules	
Femmes seules.....	110.....23,2 %
Hommes seuls.....	45.....8,7 %
Personnes 75 ans +, vivant seules	
Femmes seules.....	60.....29,3 %
Hommes seuls.....	40.....20,5 %

Type de construction résidentielle, 65 +, ménages privés

Maison individuelle.....	76,5 %
Appartement	
Immeuble de 5 étages ou plus.....	3,3%
Immeuble de moins de 5 étages.....	9,9%
Duplex.....	4,0%
Maison jumelée.....	5,2%
Maison en rangée.....	0,4%
Taux d'inoccupation, marché locatif, oct. 2013	
Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge-St-Augustin.....	2,5 %
Taux d'inoccupation, RPA, 2013	
Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge-St-Augustin.....	5,4 %

Lexique des termes et expressions, voir à la fin de ce document.

Liste des sigles et acronymes fréquemment utilisés, voir page v.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	I
FICHE SYNTHÈSE DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES	II
TABLE DES MATIÈRES.....	III
LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES	V
PRÉSENTATION DU PROJET.....	VII
L'HABITAT ET LE MILIEU DE VIE.....	VIII
PORTRAIT	VIII
INTRODUCTION	I
I. LA POPULATION	I
1.1 QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	I
1.2 LA POPULATION, VUE D'ENSEMBLE.....	4
Évolution de la population générale.....	4
Densité de population, Saint-Augustin-de-Desmaures.....	8
Indice de défavorisation sociale et matérielle.....	8
1.3 LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION.....	10
Distribution des personnes de 65 ans et plus sur le territoire de la MRC	17
Les hommes et les femmes	19
L'état matrimonial des aînés	21
Les personnes seules	21
POINT SAILLANTS – LA POPULATION	23
2. LES HABITATIONS DES AÎNÉS.....	25
2.1 MÉNAGES PRIVÉS ET MÉNAGES COLLECTIFS.....	25
2.2 TYPES DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE DES MÉNAGES PRIVÉS D'AÎNÉS.....	27
2.3 HABITATIONS COLLECTIVES POUR LES AÎNÉS, UN SURVOL.....	32
Le logement social et communautaire : HLM, OBNL et coopératives d'habitation	32
Les résidences privées pour aînés (RPA).....	35
Les habitations collectives pour aînés dans Saint-Augustin-de-Desmaures.....	36
Les services dans les habitations collectives	40
Organisation et habitation à Saint-Augustin-de-Desmaures	41
2.4 DISPONIBILITÉ DES HABITATIONS	41
2.5 ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE DES HABITATIONS	45
Coûts des places standards, RPA	46
Coûts des logements privés.....	47
2.6 ACCEPTABILITÉ DES HABITATIONS	49
POINT SAILLANTS – LES HABITATIONS DES AÎNÉS.....	50
3. L'ENVIRONNEMENT DE SERVICES.....	52

3.1	ESPACES VERTS, PARCS ET ÉQUIPEMENTS.....	52
	Îlots de chaleur.....	56
3.2	ESPACES DE PARTICIPATION SOCIALE, COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS.....	58
3.3	TRANSPORT COLLECTIF.....	62
	Transport collectif adapté	62
3.4	SERVICES DE SOINS DE SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN À DOMICILE.....	64
3.5	COMMERCE ALIMENTAIRES	67
3.6	AUTRES SERVICES	69
	POINTS SAILLANTS – L'ENVIRONNEMENT DE SERVICES.....	71
4.	CONSTATS ET PISTES DE RÉFLEXION.....	73
	LISTE DES TABLEAUX.....	80
	LISTE DES FIGURES.....	83
	LEXIQUE DES TERMES ET EXPRESSIONS.....	85
	NOTES MÉTHODOLOGIQUES	92
	BIBLIOGRAPHIE	99
ANNEXE 1.	TABLEAUX DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ), 1996 À 2024.....	106
ANNEXE 2.	RÉPARTITION DE LA POPULATION, PAR GROUPE D'ÂGE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC	107
ANNEXE 3.	NOMBRE ET PROPORTION DES PERSONNES ÂGÉES, TÉ DE QUÉBEC ET VILLE DE QUÉBEC	108
ANNEXE 4.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION D'ÂÎNÉS (65+ ET 75+).....	109
ANNEXE 5.	CARTE DE LA PROPORTION DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS, RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (03).....	111
ANNEXE 6.	PROPORTION DE FEMMES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC	112
ANNEXE 7.	RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES	114
ANNEXE 8.	DISTRIBUTION DES TYPES D'HABITATION, SELON LE SEXE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC	115
ANNEXE 9.	LISTE DES HABITATIONS COLLECTIVES POUR ÂÎNÉS, PUBLIQUES ET PRIVÉES, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES.....	117
ANNEXE 10.	CARTE DE LA RMR DE QUÉBEC.....	118
ANNEXE 11.	INOCCUPATION DES LOGEMENTS, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES.....	119
ANNEXE 12.	BESOINS EN RÉPARATIONS DES LOGEMENTS PRIVÉS POSSÉDÉS ET LOUÉS.....	120

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AD	Aire de diffusion
AFEAS	Association féminine d'éducation et d'action sociale
ATI	Approche territoriale intégrée
CADA	Collectivités-amies des aînés
CLD	Centre local de développement
CLSC	Centre local de services communautaires
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CSSS-VC	Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
CSSS-QN	Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord
FADOQ	Fédération de l'Âge d'Or du Québec
GMF	Groupe de médecine familiale
HLM	Habitation à loyer modique
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
ISQ	Institut de la statistique du Québec
IUSM	Institut Universitaire en Santé Mentale de Québec (Anciennement Hôpital Robert-Giffard)
MADA	Municipalité amie des aînés
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OBNL	Organisme à but non lucratif
OH	Office d'habitation
OMH	Office municipal d'habitation – HLM
PIED	Programme intégré d'équilibre dynamique
QADA	Québec ami des aînés
RMR	Région métropolitaine de recensement
RPA	Résidence privée pour aînés
SADC	Société d'aide au développement de la communauté
SHQ	Société d'habitation du Québec
SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
SEPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SIRA	Soutien aux initiatives visant le respect des aînés
TÉ	Territoire équivalent
TNO	Territoire non organisé
UMF	Unité de médecine familiale

PRÉSENTATION DU PROJET

« *La vieillesse n'est pas une maladie, c'est un état.* » Albert Jacquard

« *Vieillir c'est encore le seul moyen qu'on ait trouvé de vivre longtemps.* » C.A. Sainte-Beuve

Se positionnant au cœur des enjeux posés par le vieillissement de la population, l'*Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval* (IVPSA) collabore depuis plusieurs années avec des organismes de divers horizons afin de soutenir des projets visant à favoriser l'adaptation de la société au phénomène du vieillissement. La participation sociale des aînés a été identifiée comme étant un moyen privilégié pour atteindre cet objectif.

Réunissant des représentants de différentes municipalités et de divers milieux socioéconomiques, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale cherche, pour sa part, à favoriser la concertation des partenaires de la région. Elle vise aussi à élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement régional.

En 2008, dans le cadre d'une entente spécifique d'une durée de cinq ans visant l'*Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Capitale-Nationale*, des partenaires régionaux ont soutenu la mise en œuvre de trois projets *Collectivité amie des aînés* (CADA), développés en cohérence avec le concept *Ville amie des aînés* (VADA) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le projet *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés* s'inscrit dans la foulée de ces trois projets, déjà bien implantés dans la région de la Capitale-Nationale. Il participe à la fois aux objectifs de l'IVPSA et de la CRÉ de la Capitale-Nationale, en ce qu'il fait le pont entre l'habitat, le milieu de vie et les possibilités de participation sociale offertes par ce milieu. Plusieurs partenaires de la région se sont joints à eux dans le but de favoriser le développement de modes d'habitat qui seraient adaptés aux besoins des aînés et qui faciliteraient leur participation sociale. Ces autres partenaires sont : l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (ASSS-CN), le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Charlevoix, le CSSS de Charlevoix, le CSSS de la Vieille-Capitale, le CSSS Québec-Nord, le CSSS-Portneuf, la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de Portneuf, la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale, la Ville de Québec (Service des loisirs), ainsi que Marie Leclerc, bénévole retraitée.

L'HABITAT ET LE MILIEU DE VIE

Les expériences menées lors des projets CADA indiquent que l'habitat et le milieu de vie des aînés constituent des lieux riches d'enseignements. Ils témoignent, d'une part, des conditions de vie des aînés et, d'autre part, ils constituent des aires d'intervention privilégiées pour améliorer ces conditions. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'on considère la situation des personnes âgées vivant en situation de défavorisation ou d'exclusion, qui sont plus difficiles à joindre dans le cadre des projets CADA. L'habitat et le milieu de vie sont aussi une préoccupation majeure pour les aînés eux-mêmes, leurs proches, les intervenants travaillant auprès d'eux ainsi que pour les administrations municipales.

La Loi sur les services de santé et les services sociaux vise à maintenir et améliorer **la santé**, c'est-à-dire « **la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie.** »

Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q. chapitre S-4.2

Récemment, certaines recherches ont identifié des facteurs qui favorisent, ou, au contraire, nuisent à la participation sociale des aînés. Certains de ces facteurs, tels le lieu de résidence ou les moyens de transport (Raymond *et al.*, 2008, 2012), sont intimement liés aux concepts d'habitat et de milieu de vie.

La « participation sociale » est une notion qui peut être interprétée de nombreuses façons, et prendre diverses formes. Dans le cadre de ce projet, la *participation sociale* comprend : des interactions sociales se déroulant en contexte individuel et en contexte de groupe; des activités ou démarches collectives; des activités bénévoles ou de l'aide informelle; et des engagements citoyens ou militants. Autrement dit, lorsqu'une personne participe socialement, elle interagit ou effectue des activités avec d'autres. Cette personne peut aussi être membre d'un groupe, prendre part à un projet ou programme de nature récréative, sportive, etc.; ou encore s'engager dans l'espace public dans une perspective de bénévolat et de militantisme. Toutes ces réalités représentent des formes de participation sociale. De plus, il importe de souligner que la participation sociale n'est en aucun temps considérée comme une obligation. Le respect de la liberté de choix des aînés et leur liberté d'association est au cœur de nos préoccupations.

PORTRAIT

Ce document se penche donc sur deux thématiques interreliées – l'habitat, compris comme un milieu de vie et de participation sociale – pour l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale. Il a été conçu pour s'adresser aux acteurs appelés à intervenir sur

ces enjeux. Afin de mieux décrire et saisir la réalité qui se déploie dans les quinze secteurs géographiques composant la région, un document individualisé a été conçu pour chaque secteur, soit : 1) les six arrondissements de la Ville de Québec (Beauport, Charlesbourg, La Cité–Limoilou [incluant la municipalité de paroisse Notre-Dame-des-Anges], La Haute Saint-Charles, Les Rivières, Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge); 2) les six Municipalités régionales de comté (MRC) (Charlevoix, Charlevoix-Est, La Côte-de-

La démarche participative ayant mené à la création de ce document est décrite plus en détail dans le chapitre *Notes méthodologiques*.

Beaupré, La Jacques-Cartier, L'Île-d'Orléans, Portneuf); 3) la Ville de L'Ancienne-Lorette et la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures; et, 4) Wendake (nation huronne-wendat).

Ce document a été conçu en tant qu'outil de discussion et a été construit suivant une démarche participative. Un premier état de la situation a d'abord été tracé à partir de données provenant de diverses sources. Ensuite, des rencontres avec des informateurs clés

de chacun des 15 secteurs géographiques ont été réalisées afin de valider et de bonifier les données. Des extraits de ces discussions sont intégrés au portrait. Puis, des rencontres « sectorielles » – qui réunissaient entre 15 et 20 personnes intéressées à l'habitation et la participation sociale des aînés – ont été réalisées dans chacun des 15 secteurs. Ces rencontres ont permis de documenter davantage le portrait spécifique à ces milieux de vie et ont de plus joué le rôle de catalyseur pour mobiliser les acteurs de la région. Les travaux issus de ces rencontres viennent appuyer la tenue du forum régional sur l'habitat et les milieux de vie des aînés qui s'est déroulé au mois d'octobre 2014.

Le présent document identifie et décrit les différents types d'habitats présents ainsi que l'environnement dans lequel ces habitats s'inscrivent. Une attention particulière a été portée à la notion d'**accès** (Penchansky et Thomas, 1981), car il ne peut y avoir de choix sans que soit offert aux personnes la possibilité d'accéder ou non à un service ou un espace de participation. La Figure 1 présente le schéma conceptuel qui a servi de base à la fois à la recension des informations et à leur présentation dans ce document.

D'abord, les informations recensées ont été regroupées sous trois grandes catégories, qui représentent trois chapitres de ce document : **la population, les habitations et l'environnement de services**. Puis, les informations ont été classées selon les **dimensions de l'accès** retenues pour guider la recherche de documentation (indiquées dans la colonne de gauche) et les **thèmes couverts** (colonne centrale, en orange). Les dimensions de l'accès ont aussi servi de guide pour présenter les informations contenues dans le présent document. De plus, vous y trouverez les **indicateurs et indices** (colonne de droite, en jaune) permettant de documenter les types d'habitats et les caractéristiques des milieux dans lesquels ces habitats sont situés.

Le chapitre sur la population fournit des données démographiques et contextuelles pour le secteur géographique couvert. Celles sur les habitations identifient les types d'habitat – type de construction, logement social, résidence privée pour aînés, centre d'hébergement et de soins de longue durée public, etc. – où demeurent les aînés. Puis l'environnement de services est décrit par certaines caractéristiques du milieu de vie : accès aux services sociocommunautaires, aux transports, aux services alimentaires, aux espaces de participation sociale, aux espaces verts et aux parcs, etc.

L'objectif ultime de ce projet – financé par le programme SIRA (*Soutien aux initiatives visant le respect des aînés*) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) – est de favoriser le maintien et la participation des aînés dans leur milieu de vie aussi longtemps qu'ils le désirent. Le portrait tracé offre des outils pour faciliter la prise de décision et l'établissement de plans d'action locaux et régional, aux intervenants, aux décideurs et à toutes les personnes intéressées par le bien-être des aînés.

Information pratique

- Certains sigles et acronymes sont utilisés de façon récurrente tout au long de cette présentation, vous en trouverez une liste à la **page v**.
- Certains mots et expressions utilisés dans ce document ont une signification particulière dans un contexte d'analyse démographique, géographique, architecturale ou lorsqu'ils sont utilisés pour décrire les habitats. Afin de faciliter la compréhension, un lexique des termes et expressions est présenté à la fin de ce document.
- Dans ce document, le terme « aînés » réfère aux personnes âgées de 65 et plus.



L'élaboration de ce portrait s'appuie sur des sources de données sélectionnées à partir des critères suivants :

- Disponibilité;
- Fiabilité;
- Comparabilité à l'échelle de la région de la Capitale-Nationale.

Les données les plus récentes répondant à ces critères au moment de la cueillette ont été utilisées. Les dates de publication varient selon les sources et sont indiquées au bas des tableaux et des figures.

Figure 1. Schéma conceptuel et opérationnel

Objectif: Documenter la situation de l'habitat sur les points suivants :

- 1) Identifier les types d'habitats;
- 2) Identifier les caractéristiques des milieux où ces habitats sont situés.

Thèmes principaux

Dimensions
de l'accès

Thèmes couverts

- Indicateurs et indices pour chaque thème couvert

La population

Éléments de contexte

- Géographie, histoire, culture

Population, vue d'ensemble

- Distribution des aînés sur le territoire
- Indice de défavorisation

Vieillesse
de la population

- Répartition selon l'âge et le sexe
- État matrimonial
- Personnes vivant seules

Les habitations

Habitations des aînés

- Ménages privés et collectifs
- Type de construction résidentielle
- Distribution des ménages par mode d'occupation
- Habitations collectives (OBNL, HLM, coopératives, résidences pour aînés)

Disponibilité

Disponibilité des habitations

- Taux d'inoccupation

Accessibilité

Accessibilité économique
des habitations

- Taux d'effort des ménages
- Loyer médian

Acceptabilité

Acceptabilité
des habitations

- Besoins de réparation ou besoins impérieux

Thèmes principauxDimensions
de l'accès*Thèmes couverts*

- Indicateurs et indices pour chaque thème couvert

**L'environnement
de services**Espaces verts, parcs
et équipements

- Espaces verts et parcs

Espaces de participation
sociale, communautaire et
de loisirs

- Bibliothèques et autres installations municipales
- Lieux de rassemblement
- Lieux de cultes, FADOQ, centres communautaires et autres espaces de participation sociale

Accessibilité
géographique

Transport collectif

- Offre de transport collectif et adapté

Services de santé
et services sociaux

- CLSC, CH, CHSLD, cliniques, pharmacies
- Services de soutien à domicile

Commerces alimentaires

- Offre de services alimentaires

Autres services

- Centres commerciaux
- Services bancaires

INTRODUCTION

L'habitat et le milieu de vie jouent un rôle fondamental sur la capacité des aînés à participer socialement s'ils le souhaitent. Désirant favoriser cette participation, et tenant compte des diverses réalités locales, l'équipe de recherche s'est efforcée de recueillir et de rassembler les informations nécessaires à l'élaboration du portrait de la situation pour un territoire précis. Le présent document rapporte les fruits de cette recherche pour la ville de **Saint-Augustin-de-Desmaures**.

Une rapide esquisse du territoire étudié et sa population âgée de 65 ans et plus ainsi que quelques éléments de contexte servent de première partie à ce portrait. Il est ensuite question des habitations des aînés dont le type de construction de ces habitations. Finalement, l'environnement de services de Saint-Augustin-de-Desmaures est exploré, et une attention particulière est portée aux services aux aînés. Le document se termine par la présentation de constats, de pistes de réflexion et d'une conclusion.

I. LA POPULATION

Ce premier chapitre présente la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Il parle de ses résidents et jette un rapide coup d'œil sur sa culture et son histoire.

I.1 QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les premiers peuplements qui s'installent de façon permanente sur le territoire de l'actuel de Saint-Augustin-de-Desmaures construisent leur maison près de la principale voie de communication, le fleuve Saint-Laurent.

« Vu d'en face, Saint-Augustin a évidemment l'air d'un escalier à trois immenses marches : en bas, le fleuve, ensuite la plaine et puis enfin la montagne. (...) Mais c'est plutôt de côté qu'il vaut mieux regarder pour comprendre que Saint-Augustin a joué d'abord et avant tout le rôle d'un trait d'union. Vu sous cet angle, l'endroit devient un trait horizontal qui va d'ouest en est, dans le sens du fleuve, de la route et des rangs, un trait qui permet la liaison en servant d'intermédiaire et de pont. Saint-Augustin a toujours été le lien qui permet à d'autres de se rejoindre. » (Arcand *et al.*, 1991)

Lieu d'échange et de passage, le territoire de Saint-Augustin représente le pont entre la métropole et la capitale du Québec, entre l'ouest et l'est, entre la montagne et le fleuve. Longtemps « le dernier village avant d'arriver en ville, le point de jonction entre l'urbain et le rural, [Saint-Augustin est] un endroit où des vaches pouvaient paître juste à côté d'un site de recherches universitaires. » (Arcand *et al.*, 1991)

« Avec la construction de routes donnant accès aux concessions plus éloignées du 1^{er} Rang, la population de Saint-Augustin augmente rapidement » (SHSAD, 2010) sur

un territoire étendue et engendre le déplacement du centre du village « autour de la nouvelle église, où se concentrent marchands et artisans. » (SHSAD, 2010) Le village

Mission de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

La mission de l'administration municipale est « d'offrir des services en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens par une gestion responsable.

« Notre vision? Créer un fort sentiment de fierté et d'appartenance en leur assurant un milieu de vie attractif, sain, sécuritaire et en harmonie avec la nature, tout en tenant compte des valeurs suivantes :

- Respect
- Intégrité
- Transparence
- Recherche du bien commun
- Approche citoyen
- Polyvalence
- Partenariat »

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

devenu municipalité de paroisse devient membre de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) en 1969. Jusqu'alors essentiellement agricole, la création d'un parc industriel – et des services d'aqueduc et d'égouts qui l'accompagne – favorise le développement du premier quartier résidentiel (Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, 2013b). À la même époque, la construction de l'autoroute 40 « qui traverse le territoire d'est en ouest, modifie profondément l'aspect de la municipalité en mettant fin à l'activité de nombreuses petites exploitations agricoles. » (SHSAD, 2010)

En 2002, la loi 170 (Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale, L.R.Q., chapitre 56) – qui vise une réorganisation des municipalités du Québec – annexe Saint-Augustin-de-Desmaures à la ville de Québec. Lors d'un référendum tenu en juin 2004, les résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures disent non à la fusion, la ville est ainsi reconstituée en janvier 2006, en tant que ville autonome.

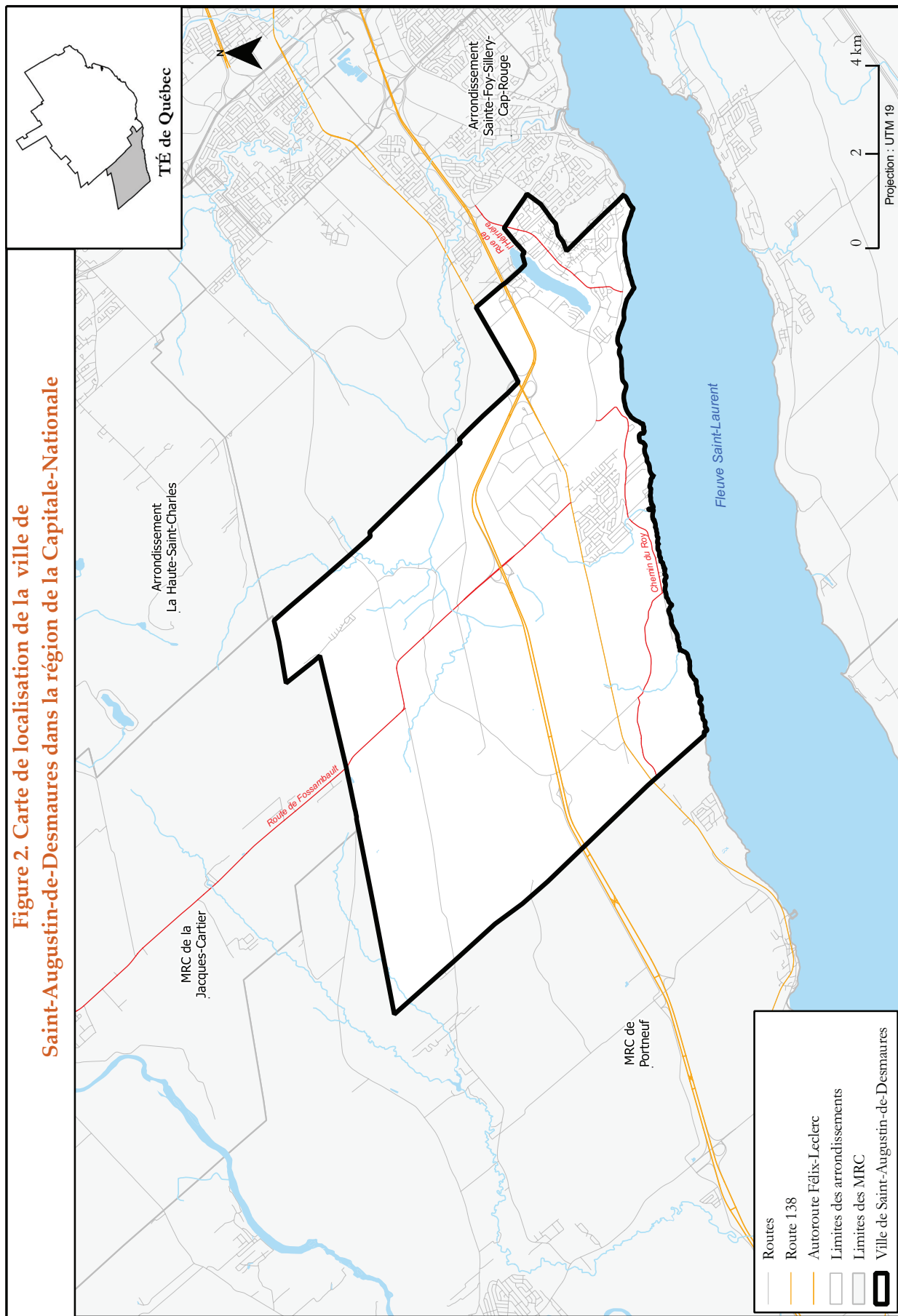
La superficie totale de Saint-Augustin-de-Desmaures est de 105,3 km². Sa superficie terrestre est de 85,8 km² (MAMROT, 2010). La municipalité est bordée à l'ouest par les municipalités de Neuville et Pont-Rouge de la MRC de

Portneuf; au nord par la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier de la MRC La Jacques-Cartier; à l'est, par les arrondissements de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et La Haute-Saint-Charles de la Ville de Québec. Sa frontière sud est délimitée par le Fleuve St-Laurent (Figure 2). Saint-Augustin et L'Ancienne-Lorette sont liées à la ville de Québec pour former l'Agglomération de Québec.

La ville de Saint-Augustin-de-Desmaures comporte quatre secteurs géographiques assez distincts : le secteur Des Côteaux (principalement rural); les secteurs centraux de Portneuf et Lahaye (résidentiels et commercial); les secteurs du Lac et des Campus (résidentiel, commercial et institutionnel); et le secteur les Bocages (résidentiel et institutionnel). (Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, 2013c)

Le parc industriel François-Leclerc, dans le secteur Des Côteaux, est le plus grand parc industriel à l'est de Trois-Rivières. Il accueille plus de 144 entreprises, qui génèrent approximativement 5 000 emplois. Il est d'ailleurs reconnu pour certaines de ses

Figure 2. Carte de localisation de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures dans la région de la Capitale-Nationale



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,
en collaboration avec l'IVPSA, Mars 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

entreprises prospères telles les Biscuits Leclerc et Louis Garneau Sports. « Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (PMAD) a identifié un déficit de terrains industriels dans la région de la CMQ. Le parc industriel de Saint-Augustin-de-Desmaures comble ce déficit. » (Informateur clé, 2013)

Les secteurs centres sont nés il y a quarante ans, dans la foulée des développements des années 1970. La portion Lahaye (à l'est) de ce secteur continue à croître et à attirer de jeunes familles. Le secteur du Lac et des Campus est habité depuis longtemps, mais il accueille, depuis le tournant des années 2000, beaucoup de nouveaux développements. Mis à part sa vocation résidentielle, ce secteur accueille quelques institutions de formation et une partie commerciale. Finalement, le secteur des Bocages a vu le jour en même temps que les secteurs centraux, avec l'expansion des développements résidentiels de Cap-Rouge. Les informateurs clés insistent pour dire que les habitants de Saint-Augustin ont un fort sentiment d'attachement à leur milieu de vie et à leur ville. (Informateur clé, 2013)

1.2 LA POPULATION, VUE D'ENSEMBLE

Ce chapitre explore la progression de la population de Saint-Augustin-de-Desmaures et de la région de la Capitale-Nationale au fil du temps, décrit son mode d'occupation de l'espace en montrant la densité de population et informe sur l'indice de défavorisation sociale et matérielle. Les informations sur la densité permettent d'identifier les zones où les demandes de services peuvent être plus importantes.

Évolution de la population générale

Entre 2006 et 2011, seules les MRC de L'Île-d'Orléans et de Charlevoix-Est ont fait face à des déclin démographiques dans la région de la Capitale-Nationale (03) (Tableau 1). Leurs populations ont diminué de 2,2 % et 0,8 % respectivement, ce qui représente des diminutions de 151 et de 132 habitants.

Les MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré ont, à l'opposé, connu les croissances les plus importantes de la région, leurs populations ayant augmenté de 24 % et de 13,7 % respectivement, ce qui signifie qu'il y a 7 145 habitants de plus dans la MRC de La Jacques-Cartier, et 3 157 de plus dans la MRC de la Côte-de-Beaupré.

La ville de Saint-Augustin-de-Desmaures figure parmi les municipalités de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) ayant connu les accroissements démographiques les plus importants entre 1981 et 2011. Sa population a en effet plus que doublé au cours de cette période, passant de 7 400 à 18 141 habitants. Même si cela représente un léger ralentissement par rapport aux années précédentes, un peu moins

de mille nouveaux habitants sont venus augmenter la population de la municipalité entre 2006 et 2011, ce qui représente une variation positive de 5 %.

Cette hausse représente la croissance démographique similaire aux croissances régionale (5,9 %) ou provinciale (4,7 %). Des informateurs clés (2013), qui anticipent que la croissance démographique se poursuivra au cours des prochaines années, prévoient que les développements se feront aussi dans les secteurs situés au nord de la 138. La population de la ville s'est développée autour de deux pôles : le pôle Est (Les Bocages) et le pôle Ouest (secteurs centraux). Au cours des dernières années, les derniers développements de la zone des campus viennent aider à relier ces deux parties de la ville.

Tableau 1. Variation de la population totale, Capitale-Nationale, 2006-2011

Lieu	2006	2011	Variation (en %) 2006 à 2011
Québec (province)	7 546 131	7 903 001	4,7
Capitale-Nationale (région)	661 060	700 616	5,9
MRC de Charlevoix	13 190	13 338	1,1
MRC de Charlevoix-Est	16 372	16 240	- 0,8
MRC de La Côte-de-Beaupré	23 015	26 172	13,7
MRC de La Jacques-Cartier	29 738	36 883	24
MRC de L'Île-d'Orléans	6 862	6 711	- 2,2
MRC de Portneuf	46 507	49 370	6,2
Québec (TÉ)	525 376	551 902	5,0
Notre-Dame-des-Anges	437	394	- 9,8
Ville de L'Ancienne-Lorette	16 516	16 745	1,4
Ville de Québec	491 142	516 622	5,2
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	17 281	18 141	5,0
Wendake*	1 752	1 846	5,4

Source : Statistique Canada (2011a). *Recensement de 2011*, produit de données 98-311-xcb2011006 et, pour Wendake, * ISQ, *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2013*, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/index.html>



Les données de recensement devraient être interprétées avec prudence, compte tenu du fait qu'avant de les publier, Statistique Canada les arrondit à 0 ou à 5 afin de préserver la confidentialité. Cette procédure signifie que les données ne présentent pas toujours le nombre exact de personnes dans chaque catégorie. De plus, plusieurs produits de données de Statistique Canada ont été consultés, l'arrondi peut donc varier d'un produit de données à l'autre.

Dans le Tableau 1, il est question du *territoire équivalent* de Québec (TÉ). Les *territoires équivalents aux MRC* sont des regroupements géographiques qui ont été établis à des

fins statistiques pour assurer une couverture territoriale complète du Québec là où il n'y a pas de MRC (*Commission de toponymie du Québec*). Le TÉ de Québec regroupe les villes de Québec, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures, ainsi que la municipalité de paroisse de Notre-Dame-des-Anges. Wendake est compris dans le territoire équivalent de Québec, par contre les données de ce territoire ne sont pas incluses dans les données des recensements.

Figure 3.
Évolution de la population totale, 1981-2024, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette

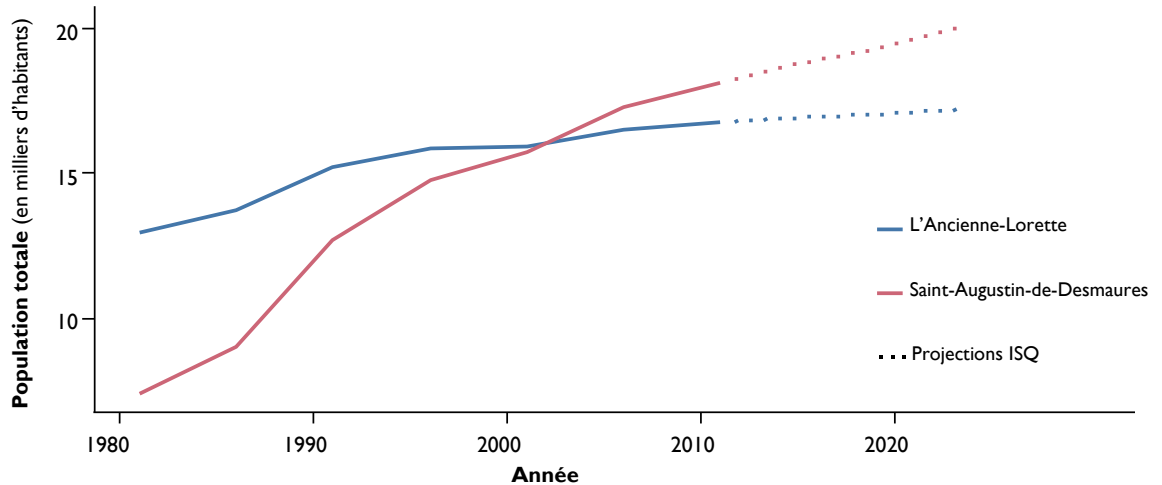
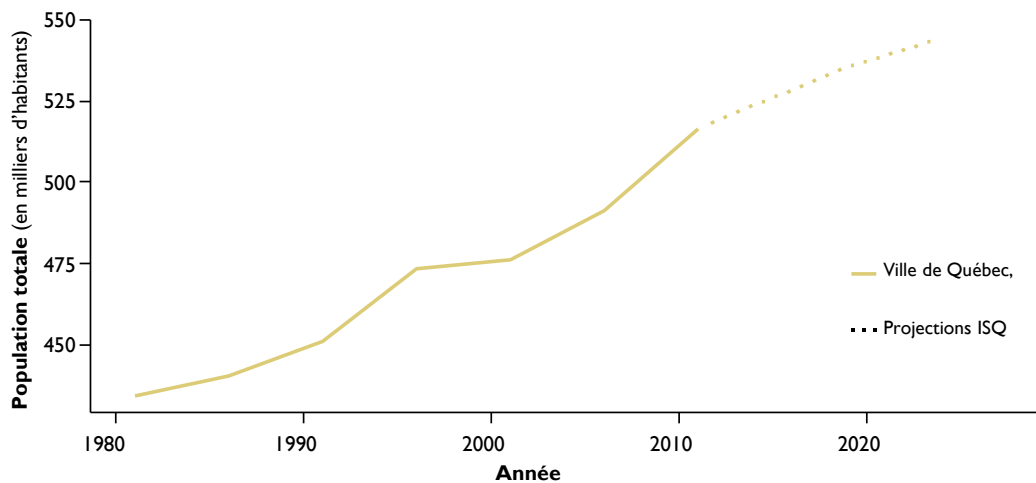


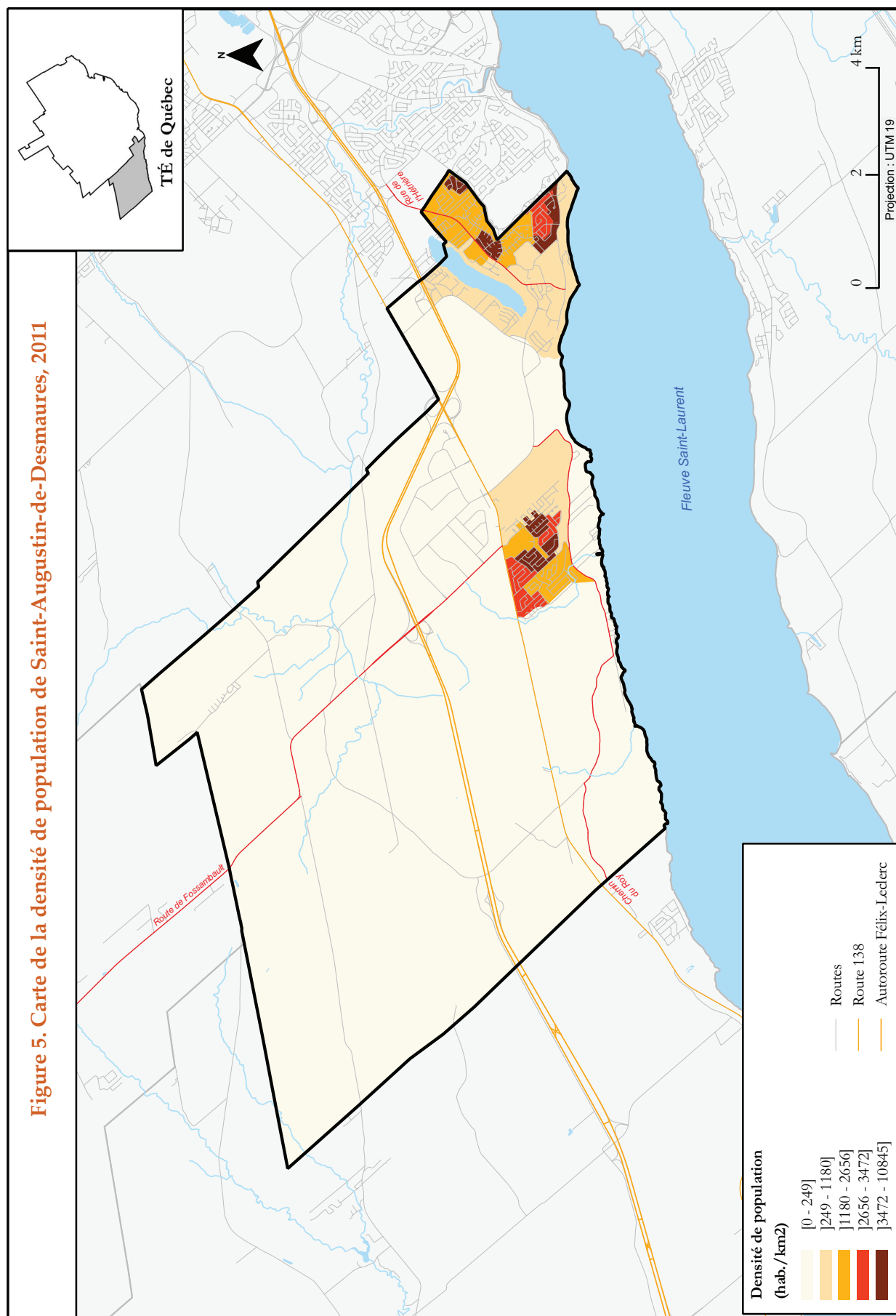
Figure 4.
Évolution de la population totale, 1981-2024, Ville de Québec



Source : Statistique Canada, *Recensement 2011*, compilation de la CMQ et ISQ (2009b). *Perspectives de population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge, 2009-2024*.

Selon les projections de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ, 2009a), la population de la région de la Capitale-Nationale continuera d'augmenter d'ici 2024, quoique la croissance démographique pour les villes comprises dans le territoire équivalent de Québec (Saint-Augustin-de-Desmaures, L'Ancienne-Lorette et Québec) ne se fera pas au même rythme (voir Figures 3 et 4; Annexe 1). La figure 3 illustre l'évolution de la population de 1981 à 2011 ainsi que les projections démographiques de l'ISQ pour les villes incluses dans le territoire équivalent de Québec jusqu'en 2024, alors que la figure 4 fait de même pour la ville de Québec.

Figure 5. Carte de la densité de population de Saint-Augustin-de-Desmaures, 2011



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,
en collaboration avec l'IVPSA, Mars 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

La progression démographique à Saint-Augustin-de-Desmaures (12,5 %) sera plus accentuée que celles de ses voisines, L’Ancienne-Lorette (3,1 %) et Québec (10,1 %). L’ISQ prévoit que Saint-Augustin-de-Desmaures accueillera une population comprenant 20 135 habitants en 2024, alors que la ville de Québec comprendra alors 544 650 personnes. Les informateurs clé rencontrés à l’été 2013 précisait que les données démographiques de 2011 doivent être prises avec précaution parce que, selon eux, la population totale de la ville a nettement augmenté au cours des trois dernières années.

Densité de population, Saint-Augustin-de-Desmaures

Couvrant une superficie terrestre de 85,8 km², la densité de population moyenne de Saint-Augustin-de-Desmaures se situe à 211,4 habitants par km² en 2011. La figure 5 présente la carte de densité de population. Les zones plus foncées de la carte représentent des densités de population se situant aux alentours de 5 000 habitants par km² et sont localisées dans les secteurs centraux de la municipalité, entre la route 138 et le fleuve, ainsi que dans le secteur des Côteaux, entourant le lac Augustin. C’est d’ailleurs dans ce dernier secteur que se trouve la zone la plus densément peuplée (plus de 5 500 hab./km²) située au sud du lac et longeant la rue Saint-Félix. Ce secteur a connu une forte croissance à la fin des années 1980 et pendant les années 1990. Les nouveaux résidents ont grossi les rangs d’anciennes familles installées sur les rives du lac Saint-Augustin. (Informateur clé, 2013).

Indice de défavorisation sociale et matérielle

Les indices de défavorisation sociale et matérielle fournissent des informations concernant certains enjeux sociosanitaires, selon les secteurs géographiques. Le « concept de défavorisation réfère à un état de désavantage relatif d’individus, de familles ou de groupes par rapport à un ensemble auquel il appartient. Il est important de souligner que l’indice produit une information de type écologique et qu’il n’arrive pas à mesurer les caractéristiques individuelles. Ainsi, les caractéristiques personnelles des résidents d’un territoire défavorisé peuvent s’écarter considérablement des conditions de leur environnement et vice-versa. » (CSSS de Portneuf, 2011 : 8)

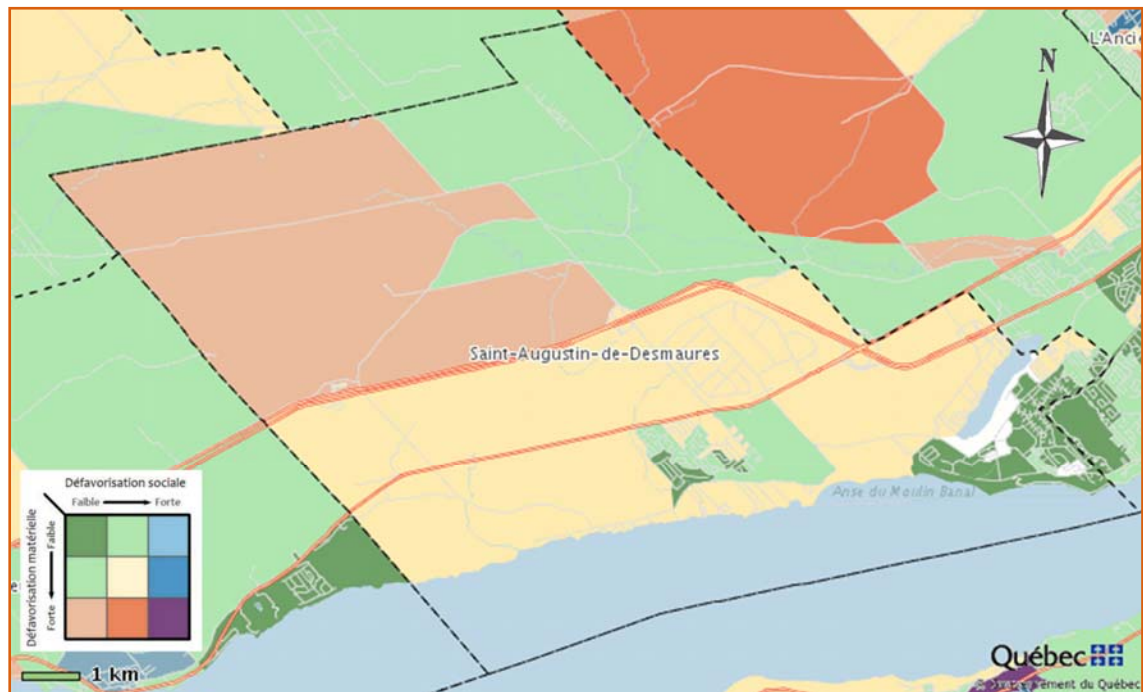
L’indice de défavorisation sociale et matérielle permet de qualifier le niveau de défavorisation matérielle et sociale d’une aire de diffusion (AD) (Voir *Lexique*). La version de l’indice qui a permis la réalisation de la carte présentée à la figure 6 résulte d’une analyse réalisée à l’échelle de tout le Québec et d’une distribution des valeurs de défavorisation notées dans chaque Réseau local de services (RLS) en quartile, c’est-à-dire en groupe représentant 25 % de la population. Le premier quartile, le moins défavorisé, forme le groupe 1 (■, ■), alors que le dernier quartile, le plus défavorisé,

forme le groupe 3 (■, ■, ■). Les quartiles médians sont regroupés et forment le groupe 2 (■, ■, ■).

Tirée de l'Atlas de la Santé et des Services sociaux du Québec, la carte montre les variations locales de l'indice de défavorisation sociale et matérielle (MSSS, INSPQ et AQESSS, 2009). Elle illustre la relative homogénéité socio-économique de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. En effet, aucune aire de diffusion de la ville n'est située dans le groupe le plus défavorisé (■, ■, ■).

La carte montre l'existence de larges aires de diffusion (AD) s'inscrivant dans les quartiles médians (■, ■), des deux côtés de l'autoroute 40, dans le secteur des Côteaux : un secteur rural et industriel. La portion située au nord-ouest de la ville est la seule qui présente une défavorisation matérielle forte mais où la défavorisation sociale est faible (■). Selon des données présentées par la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, c'est dans ce secteur de la municipalité que se trouvent la plus forte proportion de personnes vivant seules (21 %) et de couples sans enfant (38 %). C'est d'ailleurs « le seul secteur dans St-Augustin où il y a plus de couples sans enfant qu'avec enfant. » (Ville Saint-Augustin, 2013)

Figure 6.
Carte des
variations
locales de
l'indice de
défavorisation
sociale et
matérielle,
Saint-
Augustin-de-
Desmaures,
2006



Source : MSSS, INSPQ et AQESSS (2009). *Variations locales de l'indice de défavorisation.*

En regardant de près la répartition des différents types de défavorisation, deux secteurs géographiques apparaissent comme étant moins défavorisés – c'est-à-dire qu'ils présentent une défavorisation sociale et matérielle faible (■). Ces secteurs se situent dans le secteur sud-est de la ville, en bordure du fleuve, de même qu'au centre de la

ville. Les aires de diffusion présentant un indice de défavorisation sociale et matérielle moyen, tant d’une perspective sociale que matérielle (■), et qui sont considérées comme étant parmi les moins défavorisées, occupent le secteur nord-est ainsi qu’une partie du centre de la ville, sur le versant sud de l’autoroute 40.

« Globalement, la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures se classe au premier rang pour sa faible défavorisation sociale si on la compare à tous les quartiers de la ville de Québec ainsi qu’à la ville de L’Ancienne-Lorette. Elle se classe, par contre, au deuxième quartile pour la composante matérielle. (...) Ainsi, pour ce qui est de la composante matérielle, les résultats dans Saint-Augustin-de-Desmaures sont très favorables, quoique un peu plus faibles en ce qui concerne la proportion de personnes sans diplôme d’études secondaires. » (CSSS-VC, 2011)

Dans son portrait sur la défavorisation de son territoire, le CSSS-VC soulignait aussi « la faible proportion de personnes seules (7 %), presque trois fois moindre que celle du territoire du CSSS (20,3 %). Cette valeur varie peu d’une communauté locale à l’autre. » (CSSS-VC, 2011)

1.3 LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Comme il a été mentionné plus tôt, la population du Québec vieillit. Trois indicateurs révèlent ce phénomène : l’évolution du nombre et de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que celui de l’âge médian. À l’image de la société à laquelle elle participe, la population de Saint-Augustin-de-Desmaures vieillit aussi, mais à un rythme moins rapide.

Tableau 2. Nombre et proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, Capitale-Nationale, 2011

Lieu	Population totale (N)	Population de 65 ans + (N)	Pourcentage (%) d’âinés par rapport à la population totale	Pourcentage (%) d’âinés par rapport à la population âinée de la Capitale-Nationale
Le Québec	7 903 001	1 257 685	15,9 %	–
Capitale-Nationale (région)	700 616	123 465	17,6 %	100 %
MRC de Charlevoix	13 338	3 100	23,2 %	2,5 %
MRC de Charlevoix-Est	16 240	3 370	20,8 %	2,7 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	26 172	4 360	16,7 %	3,5 %
MRC de L’Île-d’Orléans	6 711	1 430	21,3 %	1,2 %
MRC de La Jacques-Cartier	36 883	2 805	7,6 %	2,3 %
MRC de Portneuf	49 370	9 225	18,7 %	7,5 %
Québec (TÉ)	551 902	99 175	18,0 %	80,3 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2011, Produit de données no. 98-312-xcb2011006.

Tableau 3. Nombre et proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, Québec (TÉ), 2011

Lieu	Population totale (N)	Population de 65 ans et plus (N)	Proportion (%) d'âinés par rapport à la population...	
			...totale de la municipalité	...âinée du territoire équivalent (TÉ) de Québec
Québec (TÉ)	551 902	99 175	18,0%	100,0%
Notre-Dame-des-Anges*	394	370	93,9%	0,4%
Ville de L'Ancienne-Lorette	16 745	2 915	17,4%	2,9%
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	18 141	1 900	10,5%	1,9%
Ville de Québec	516 622	93 990	18,2%	94,8%
Wendake **	1 445	200	13,8%	—

* La municipalité de paroisse Notre-Dame-des-Anges est enclavée dans l'arrondissement La Cité-Limoilou et est entièrement occupée par l'Hôpital général de Québec et par les édifices religieux liés à l'hôpital (le monastère des Augustines, l'église Notre-Dame-des-Anges et un musée).

** En 2012, personnes habitant sur la réserve seulement. Données du CNHW.

Source : Statistique Canada (2011a), *Recensement de 2011*, produit de données 98-312-xcb2011006 et Données du CNHW.

En 2011, 10,5 % de la population de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est âgée de 65 ans et plus (Tableau 3), ce qui représente 1 900 personnes, dont 845 sont âgés de 75 ans et plus. Cela place la ville nettement en-dessous de la moyenne provinciale de 15,9 % (Tableau 2) et de ses deux voisines, la ville de Québec 18,2 % et L'Ancienne-Lorette (17,4 %). Indicateur du poids de la population de la ville par rapport à la population du TÉ de Québec, les âinés augustins représentent 1,9 % des personnes âgées de 65 ans et plus du TÉ de Québec.

Groupes d'âge

L'analyse de la proportion de chaque groupe d'âge par rapport à l'ensemble de la population montre que la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures présente un portrait légèrement différent de celui de la région de la Capitale-Nationale. Le Tableau 4 montre la proportion de chaque groupe d'âge par rapport à l'ensemble de la population pour les villes du territoire équivalent de Québec, incluant Saint-Augustin-de-Desmaures, pour les arrondissements de la ville de Québec ainsi que pour le Québec dans son ensemble. Les données détaillées sont présentées à l'Annexe 2.

En se basant sur les mêmes données que celles présentées dans ce tableau, le CSSS-VC notait dans son portrait de défavorisation de 2011 que : « C'est sans contredit dans les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures que se trouve la population la plus jeune. » (CSSS-VC, 2011 : 13)

Le tableau permet de constater que le groupe des 14 ans et moins représente 19 % de la population à Saint-Augustin-de-Desmaures, alors que dans la ville de Québec cette proportion se situe à 13 %. La proportion de personnes âgées de 75 ans et plus est aussi moins grande (4,7 %) que dans l'ensemble du territoire équivalent de Québec (8,3 %) et qu'au Québec (7,1 %). Il s'agit de la proportion la moins élevée de ce groupe d'âge parmi les secteurs géographiques examinés, mis à part l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, où ce groupe représente 3,7 % de la population. Cet arrondissement est d'ailleurs celui qui, de tous les arrondissements de la ville de Québec, présente un portrait de répartition des groupes d'âge le plus semblable à celui de Saint-Augustin-de-Desmaures. Ce sont les secteurs les plus jeunes du Territoire équivalent de Québec, avec la ville de L'Ancienne-Lorette.

Tableau 4. Proportion (%) par groupe d'âge, Saint-Augustin-de-Desmaures, Québec (TÉ) et arrondissements de la ville de Québec, 2011

Lieu	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-74 ans	75 ans +	65ans +
Le Québec	15,9 %	12,4 %	25,8 %	29,9 %	8,8 %	7,1 %	15,9 %
Territoire équivalent (TÉ) de Québec	13,3 %	12,7 %	25,8 %	30,2 %	9,6 %	8,3 %	18,0 %
Notre-Dame-des-Anges	0 %	0 %	0 %	6,3 %	7,6 %	86,1 %	93,7 %
Ville de L'Ancienne-Lorette	15,2 %	12,8 %	22,1 %	32,5 %	10,7 %	6,8 %	17,4 %
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	19,0 %	14,3 %	22,2 %	34,0 %	5,8 %	4,7 %	10,5 %
Ville de Québec	13,1 %	12,7 %	26,0 %	30,0 %	9,8 %	8,4 %	18,2 %
Arr. Beauport	14,5 %	12,4 %	23,3 %	32,8 %	9,4 %	7,6 %	17,0 %
Arr. Charlesbourg	13,9 %	11,3 %	25,0 %	30,1 %	11,1 %	8,5 %	19,7 %
Arr. La Cité—Limoilou	8,6 %	11,1 %	30,7 %	29,2 %	9,6 %	10,7 %	20,3 %
Arr. La Haute-Saint-Charles	18,8 %	12,5 %	29,4 %	28,7 %	7,0 %	3,7 %	10,7 %
Arr. Les Rivières	13,4 %	11,7 %	26,9 %	29,8 %	10,1 %	8,1 %	18,2 %
Arr. Sainte-Foy—Sillery—Cap-Rouge	11,4 %	16,3 %	21,0 %	29,8 %	11,0 %	10,6 %	21,6 %

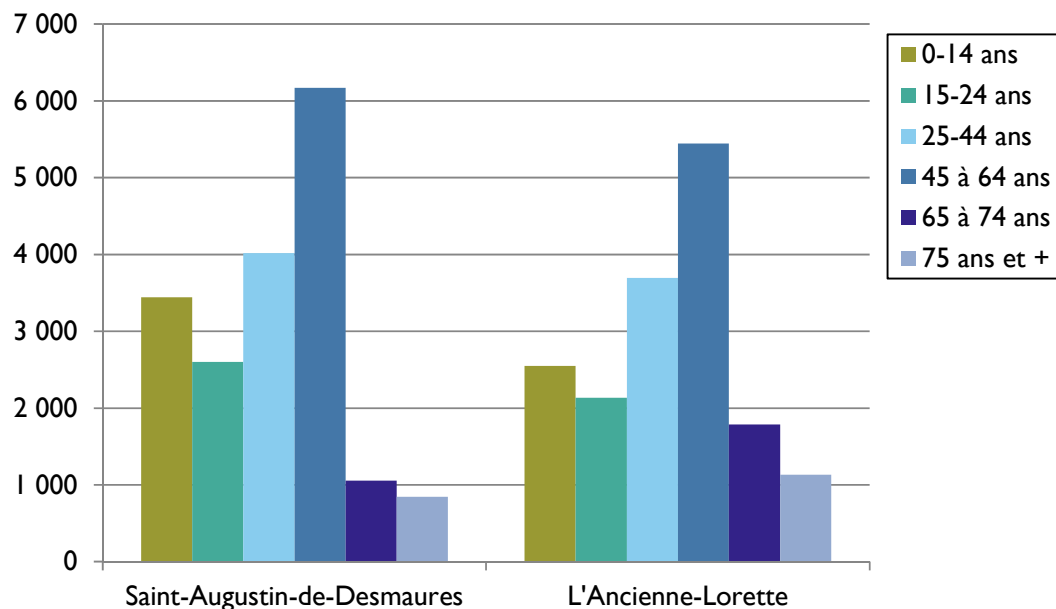
Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, produit no. 98-312-xcb2011006.

Comparant les différents secteurs géographiques représentés, les arrondissements de La Cité—Limoilou et de Sainte-Foy—Sillery—Cap-Rouge présentent tous deux des proportions de personnes âgées de 65 ans et plus dépassant 20 %. Ce sont aussi les deux arrondissements où la proportion des moins de 14 ans est la moins élevée (8,6 % et 11,4 % respectivement), et les positionne en dessous de la moyenne québécoise (15,9 %).

La combinaison des deux groupes d'âge considérés comme étant « actifs » sur le marché de l'emploi (25-44 ans et 45-64 ans) permet de constater que 56,2 % de la population de Saint-Augustin-de-Desmaures se situe dans cette catégorie. Au Québec, cette tranche de la population représente 55,7 % de la population totale. Ces personnes

représentent plus de 50 % à 60 % de la population dans chacun des territoires de la Capitale-Nationale. La répartition des groupes d'âge (Figure 7) permet d'établir une parenté entre L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin, puisqu'ils présentent des pyramides d'âge similaires. Le groupe qui domine la pyramide, dans les deux cas, est celui des 45 à 64 ans, et le groupe de 0-14 ans est nettement plus important que celui des 75 ans et plus.

Figure 7.
Nombre de
personnes par
groupe d'âge,
Saint-Augustin
et L'Ancienne-
Lorette, 2011



Source : Statistique Canada (2011a). Recensement de 2011, produit no. 98-312-xcb2011006.

En 2011, près d'un habitant de la région de la Capitale-Nationale sur cinq (17,6 %) a 65 ans et plus. Cela représente une hausse par rapport à 2006, alors que cette proportion s'établissait à 15,2 % (Tableau 5). Cette progression est supérieure à l'augmentation de ce groupe d'âge au niveau provincial, qui a évolué de 14,3 % à 15,9 %.

Dans la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a connu une hausse importante entre 2006 et 2011. Alors qu'ils étaient 1 230 personnes âgées de 65 ans et plus en 2006 à vivre à Saint-Augustin; ils étaient 1 900 personnes dans ce même groupe d'âge, cinq ans plus tard. Cela représente une augmentation de 670 personnes. L'augmentation du nombre d'aînés se traduit par une progression de leur proportion au sein de l'ensemble de la population. Leur proportion a connu une augmentation similaire, passant de 7,1 % à 10,5 %.

Tableau 5. Variation de la population âgée de 65 ans et plus, en nombre et en proportion de la population totale, Québec (TÉ) et arrondissements de la ville de Québec, 2006 et 2011

Lieu	2006		2011	
	N 65 ans et plus	% par rapport à population générale	N 65 ans et plus	% par rapport à population générale
Le Québec	7 546 135	14,3 %	1 257 685	15,9 %
Capitale-Nationale (région)	1 019 444	15,2 %	1 234 65	17,6 %
Ville de L'Ancienne-Lorette	1 870	11,3 %	2 920	17,4 %
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	1 230	7,1 %	1 900	10,5 %
Ville de Québec	79 340	16,2 %	93 980	18,2 %
Arr. Beauport	10 935	14,6 %	13 270	17,0 %
Arr. Charlesbourg	12 430	17,1 %	15 485	19,7 %
Arr. La Cité-Limoilou	21 990	20,4 %	21 715	20,3 %
Arr. La Haute-Saint-Charles	6 385	8,6 %	8 520	10,7 %
Arr. Les Rivières	8 985	15,0 %	12 570	18,2 %
Arr. Sainte-Foy-Sillery –Cap-Rouge	18 600	18,3 %	22 425	21,6 %

Source: Statistique Canada, *Recensement de 2006 et de 2011*, produit no. LdrProfil11-ARR_2011; *Estimations démographiques (1996 à 2011)*; CMQ, *Population âgée de 65 ans et plus sur le territoire des municipalités de la Communauté métropolitaine de Québec de 1981 à 2011*.

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a produit, en 2009, des projections démographiques qui prévoient un accroissement important du nombre et de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus d'ici à 2031, et ce, dans tous les territoires de la Capitale-Nationale. Cette proportion atteindrait 29,1 % pour l'ensemble de la Capitale-Nationale au cours de cette période (Tableau 6), une augmentation un peu plus forte que dans l'ensemble du Québec, où la proportion des aînés se situera à 26 % en 2031.

L'âge médian est l'âge « qui sépare les membres d'une population en deux groupes égaux... » (Statistique Canada, 2009) Ainsi, dans une communauté donnée, il y a autant d'individus plus âgés que l'âge médian qu'il y en a de moins âgés.

Le Tableau 6 montre aussi que l'âge médian était 42 ans en 2006, pour l'ensemble de la population du territoire équivalent (TÉ) de Québec. Cet âge médian était un peu plus élevé que celui du Québec (40,5 ans) pour la même année. Selon les projections démographiques produites par l'ISQ (2009), l'âge médian de Québec TÉ monterait à 47,7 ans en 2031, celui du Québec dans son ensemble à 45,2 ans. Ce secteur de la Capitale-Nationale demeurerait ainsi plus âgé que la médiane provinciale, mais la

progression se ferait au même rythme que dans l'ensemble du Québec. Les documents consultés dans le cadre de ce projet ne comportaient pas de perspectives spécifiques à Saint-Augustin-de-Desmaures concernant l'évolution de cet indicateur. Les données de recensement montrent par contre qu'il est passé de 36,5 ans en 2001 à 41,2 ans en 2011 (CMQ, 2012).

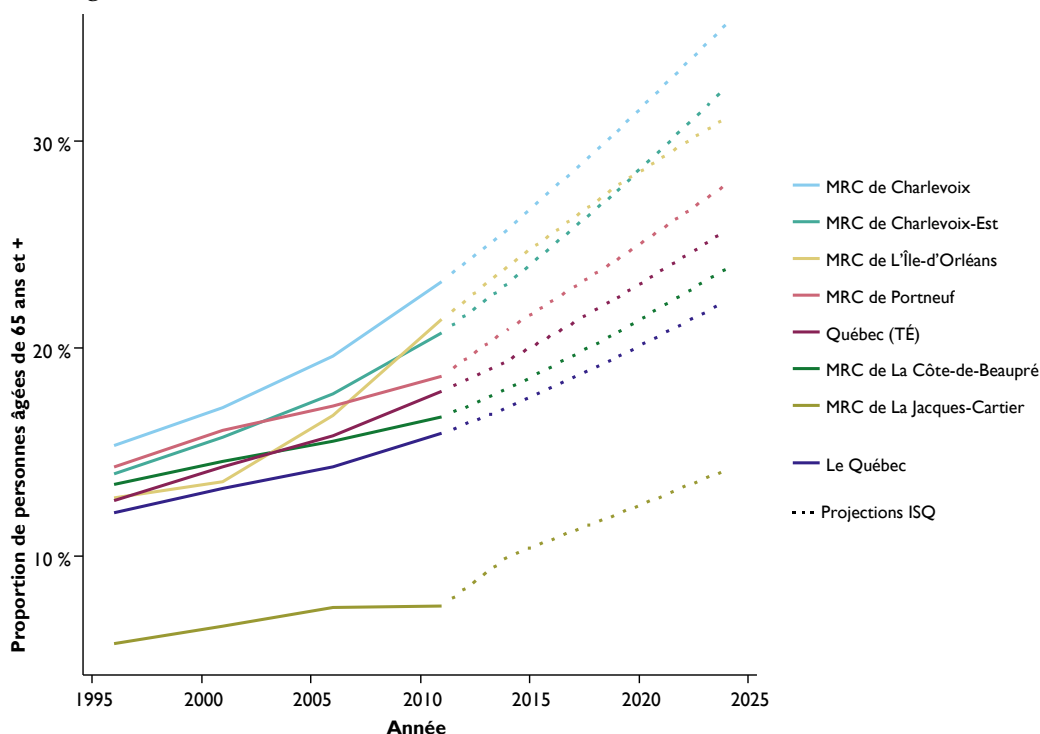
Tableau 6. Évolution de la proportion d'âinés et de l'âge médian de la population, entre 2006 et 2031, Capitale-Nationale

Lieu	Proportion des 65 ans et plus (%)		Âge médian (en années)	
	2006	2031	2006	2031
Le Québec	14,0 %	26,0 %	40,5	45,2
Capitale-Nationale (région)	17,3 %	29,1 %	43,5	47,8
MRC de Charlevoix	19,3 %	40,6 %	47,3	58,0
MRC de Charlevoix-Est	17,4 %	37,5 %	45,4	55,6
MRC de La Côte-de-Beaupré	15,2 %	27,5 %	43,1	47,7
MRC de La Jacques-Cartier	7,3 %	16,7 %	36,5	40,0
MRC de L'Île-d'Orléans	16,7 %	34,5 %	46,7	53,7
MRC de Portneuf	16,9 %	32,0 %	44,4	50,9
Québec (TÉ)	15,4 %	29,1 %	42,0	47,7

Source : ISQ (2009a). *Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031*.

Une analyse par aire de diffusion, effectuée par la ville de Saint-Augustin montre que les secteurs centraux de la ville contiennent l'aire de diffusion (AD) avec l'âge médian le plus bas, soit 32,7 ans. C'est dans le secteur des Bocages que se trouve l'aire de diffusion (AD) ayant l'âge médian le plus élevé, soit 57,2 ans. Il faut savoir que la présence du CHSLD des Jardins du Haut St-Laurent dans cette aire de diffusion influence les résultats. L'âge médian des dix aires de diffusion présentes dans le secteur des Bocages est très variable, se situant entre 36,2 ans à 57,2 ans.

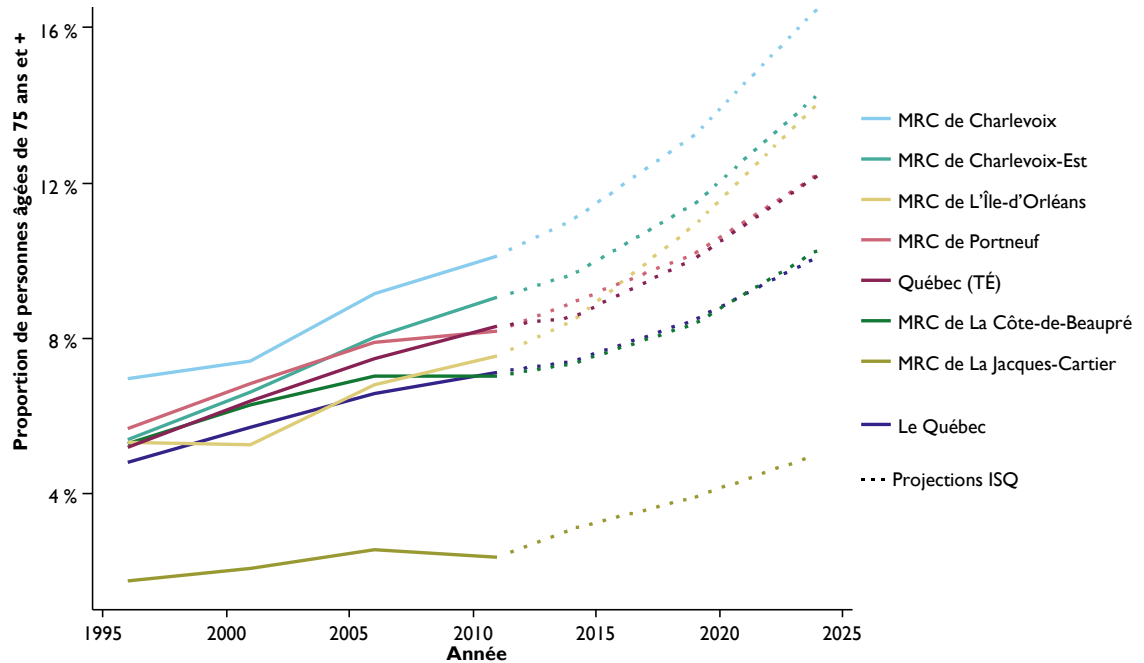
Figure 8. Évolution de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, au Québec et dans la région de la Capitale-Nationale, 1996-2024



Source : ISQ (2009a). *Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031*.

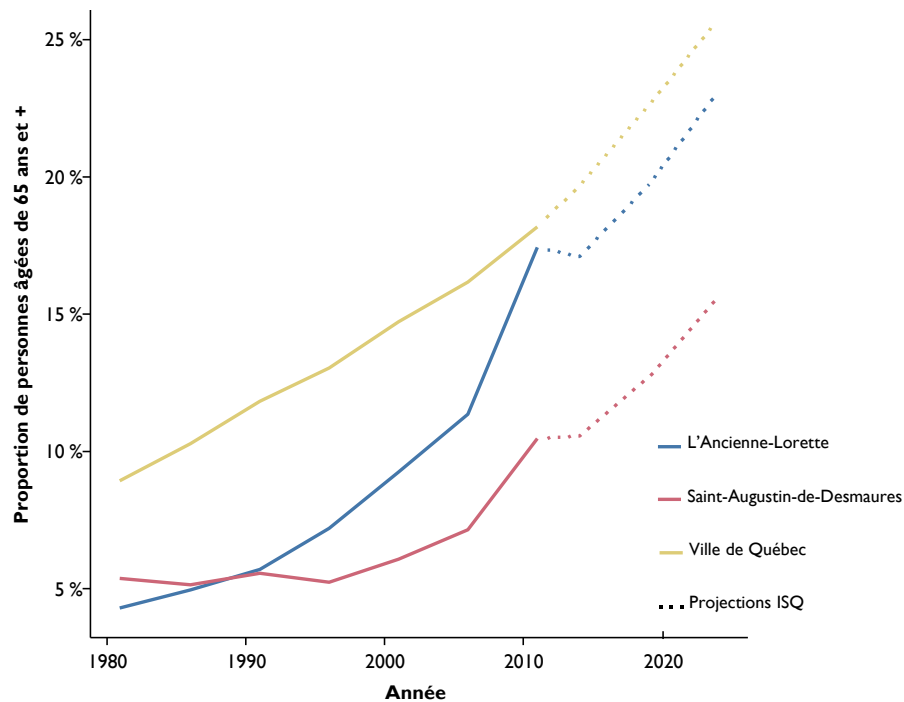
Afin de contribuer à la planification des années à venir, la figure 8 illustre l'évolution de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus au Québec dans son ensemble, dans les MRC de la Capitale-Nationale ainsi que dans le territoire équivalent de Québec. La figure combine les données de recensement de 2006 et 2011 et les projections démographiques de l'Institut de la Statistique du Québec.

Figure 9.
Évolution de la proportion de personnes âgées de 75 ans et plus, au Québec et dans la région de la Capitale-Nationale, 1996-2024



Source : ISQ (2009a). *Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031*.

Figure 10.
Évolution de la proportion des personnes âgées de 65 ans et +, entre 1981 et 2024, Québec (TÉ)



Source : Statistique Canada, *Recensement 2011*, Produit no. 98-311-XCB2011026 et ISQ (2010) *Projection de la population des municipalités 2009-2024*.

Alors que tous ces territoires verront la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus augmenter au cours des vingt prochaines années, il est intéressant de noter que la MRC la « plus jeune », la MRC de La Jacques-Cartier, connaîtra une augmentation rapide de la proportion d'âinés à partir de 2015.

La figure 9 illustre, quant à elle, l'évolution de la proportion de personnes âgées de 75 ans et plus alors que la figure 10 présente l'évolution de la proportion de personnes de 65 ans et plus dans les villes du territoire équivalent de Québec, dont Saint-Augustin-de-Desmaures. (Détails à l'Annexe 3) Il apparaît que les personnes âgées de 75 ans et plus (figure 9) seront non seulement plus nombreuses, mais elles constitueront une proportion grandissante de la population en général. En effet, cette proportion devrait atteindre 7 % en 2024. Cela signifie que selon projections de l'ISQ, parmi les 3 150 âinés de Saint-Augustin-de-Desmaures en 2024, 1 310 seront âgés de 75 ou plus. Il est connu que les besoins en services et en soins de santé augmentent plus rapidement chez les personnes âgées de 75 ans et plus; ces projections donnent matière à réflexion.

Finalement, la Figure 10 montre l'évolution d'âinés pour la ville de Québec, de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures, qui composent le TÉ de Québec, de 1981 à 2024. Selon les données de l'ISQ (2009), la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus à Saint-Augustin-de-Desmaures progressera à un rythme semblable que dans les autres villes du territoire équivalent de Québec. Toutefois, vue la relativement faible proportion que représente ce groupe d'âge en 2011 (10,5 %), cela signifie qu'en 2024 il y aura 15,6 % de la population saint-augustine qui aura 65 ans et plus (Figure 10). Cela signifie qu'il y aura 575 personnes âinés en plus à ce moment-là dans la ville, dont 235 auront 75 ans et plus. (Détails à l'Annexe 4)

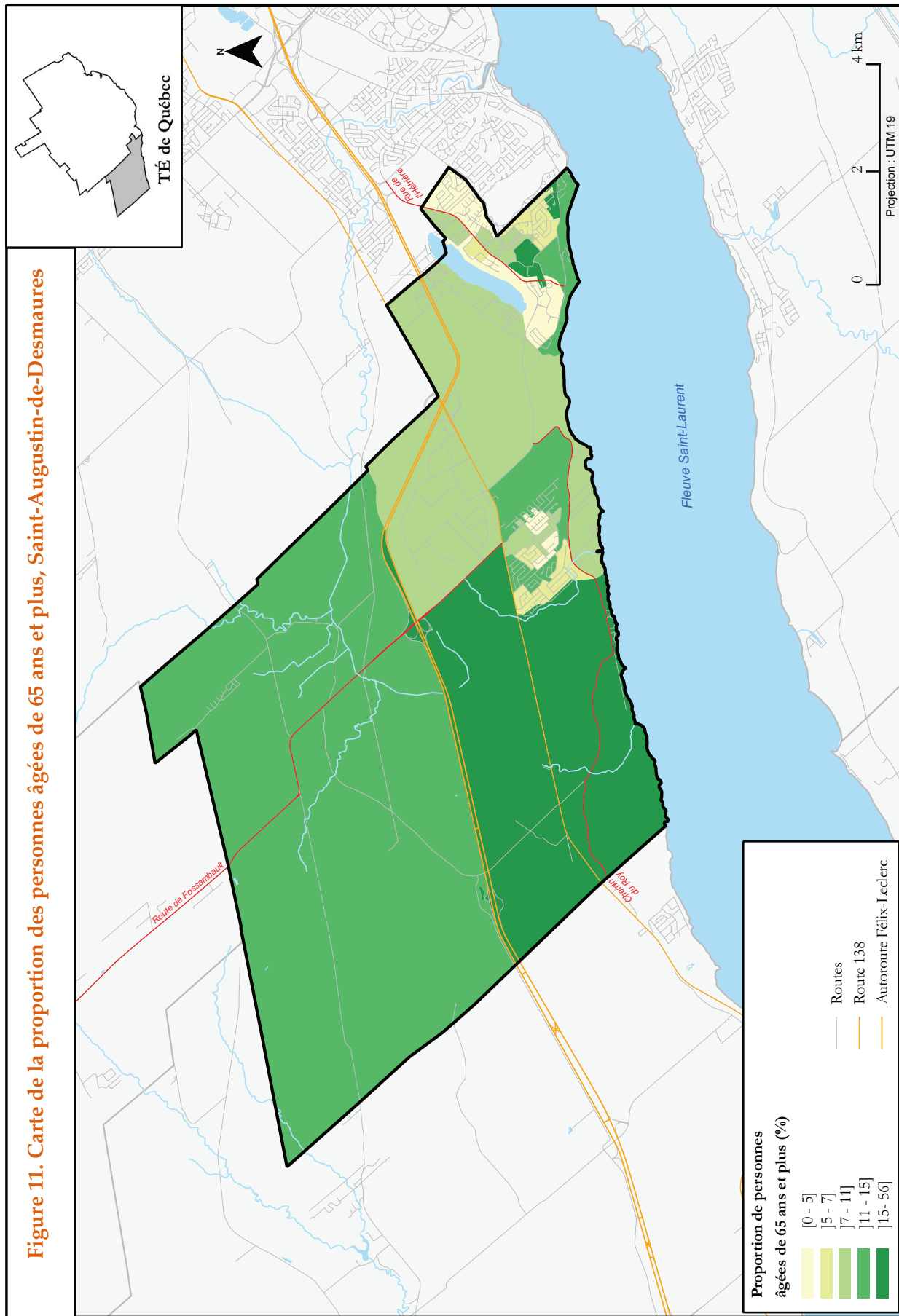
Des trois villes du territoire équivalent, c'est la Ville de Québec qui présente la plus grande proportion de personnes âgées de 65 ans et plus. Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette connaîtront tout de même une croissance accélérée de cette proportion au cours des prochaines années.

Distribution des personnes de 65 ans et plus sur le territoire de la MRC

La carte de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, présentée à la figure 11 indiquent qu'en 2011, certains secteurs de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures ressortent comme présentant de fortes proportions de personnes âgées de 65 ans et plus, alors que d'autres secteurs présentent des proportions beaucoup moins importantes d'âinés.

Les couleurs foncées qui colorent certaines aires de diffusion montrent les endroits où les personnes âgées de 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses. Ce sont d'abord les secteurs à l'ouest et au nord de la municipalité, dans le secteur rural des Côteaux. Ensuite, certaines aires du secteur des Bocages présentent des proportions

Figure 11. Carte de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, Saint-Augustin-de-Desmaures



Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,
en collaboration avec l'IVPSA, Mars 2014

élevées de personnes âgées. La présence de deux CHSLD sur le territoire pourrait expliquer ce phénomène. (Informateur clé, 2013) « C’est dans ce secteur qu’il y a le plus de personnes âgées. » (Ville de Saint-Augustin, 2013d) Dans un document préparé par la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, les 695 personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent dans ce secteur représentent 37 % de l’ensemble des personnes âgées de la municipalité. Les 280 aînés vivant dans les secteurs centraux en représentent un peu moins du tiers (30 %), alors que les aînés du secteur rural et du Lac représentent respectivement 16 % et 17 % de la population municipale, ce qui représente 310 et 315 personnes respectivement. (Ville de Sainte-Augustin-de-Desmaures, 2013d) À des fins de comparaison, une carte de la proportion de personnes de 65 ans et plus pour l’ensemble du territoire de la Capitale-Nationale est disponible à l’Annexe 5.

Les hommes et les femmes

Dans le groupe des 65 ans et plus, les hommes sont moins nombreux que les femmes en 2011, dans le territoire équivalent de Québec (Tableau 7). Ce phénomène est le même sur l’ensemble du territoire de la région de la Capitale-Nationale.

Tableau 7. Distribution des 65 ans et plus, selon le sexe, par municipalité, Québec (TÉ), en 2011

Lieu	Total (65+)	Hommes				Femmes			
		65 à 74 ans	75 ans +	% H 65 ans et +	% H 75 ans et +	65 à 74 ans	75 ans +	% F 65 ans et +	% F 75 ans et +
Québec (TÉ)	99 165	24 115	16 185	40,6 %	35,2 %	29 120	29 745	59,4 %	64,8 %
Notre-Dame-des- Ange	385	15	55	18,2 %	15,9 %	25	290	81,8 %	84,1 %
L'Ancienne-Lorette	2 935	830	450	43,6 %	39,5 %	965	690	56,4 %	60,5 %
Saint-Augustin-de- Desmaures	1 905	545	310	44,9 %	36,3 %	505	545	55,1 %	63,7 %
Ville de Québec	93 995	22 735	15 385	40,6 %	35,3 %	27 645	28 230	59,4 %	64,7 %
Arr. Beauport	13 280	3 425	2 005	40,9 %	33,9 %	3 940	3 910	59,1 %	66,1 %
Arr. Charlesbourg	15 480	4 000	2 560	42,4 %	38,1 %	4 760	4 160	57,6 %	61,9 %
Arr. La Cité- Limoilou	21 725	4 485	3 545	37,0 %	31,0 %	5 805	7 890	63,0 %	69,0 %
Arr. La Haute- Saint-Charles	8 530	2 730	1 200	46,1 %	40,8 %	2 860	1 740	53,9 %	59,2 %
Arr. Les Rivières	12 565	3 120	2 005	40,8 %	35,8 %	3 845	3 595	59,2 %	64,2 %
Arr. Ste-Foy- Sillery-Cap-Rouge	22 430	4 975	4 065	40,3 %	36,9 %	6 445	6 945	59,7 %	63,1 %

Source: Statistique Canada, *Recensement de 2011*, Produit no 98-311-XCB2011026-03 au catalogue de Statistique Canada. Les totaux ont été calculés en additionnant le nombre d’hommes et de femmes.

À Saint-Augustin-de-Desmaures, les hommes ne composent que 44,9 % de la population des personnes âgées de 65 ans et plus. Leur présence se fait encore plus rare chez les 75 ans et plus, alors que leur proportion diminue à 36,3 % (ou une personne sur

trois) de la population totale de ce groupe d'âge. Ces proportions et leur variation sont semblables aux autres secteurs de la Capitale-Nationale et à l'ensemble du Québec.

Portant un regard sur l'avenir de la répartition entre les hommes et les femmes depuis 2006 jusqu'à 2031, il est possible de voir, au Tableau 8, que la population masculine âgées de 65 ans et plus augmentera plus rapidement que la population féminine du même groupe d'âge, tant dans la Capitale-Nationale que dans le territoire équivalent de Québec.

Tableau 8. Projection de la population âgée, par sexe, Capitale-Nationale, 2006-2031

Lieu	Hommes de 65 ans et +			Femmes de 65 ans et +		
	2006	2031	Taux de croissance annuel moyen	2006	2031	Taux de croissance annuel moyen
MRC de Charlevoix	1 092	2 556	1,035	1 463	2 720	1,025
MRC de Charlevoix-Est	1 294	2 560	1,028	1 566	2 785	1,023
MRC de La Côte-de-Beaupré	1 641	4 354	1,040	1 889	4 283	1,033
MRC de La Jacques-Cartier	1 171	3 394	1,043	1 036	2 882	1,042
MRC de L'Île-d'Orléans	568	1 187	1,030	579	1 077	1,025
MRC de Portneuf	3 515	8 470	1,036	4 393	8 806	1,028
Québec (TÉ)	32 459	75 485	1,034	49 273	96 459	1,027

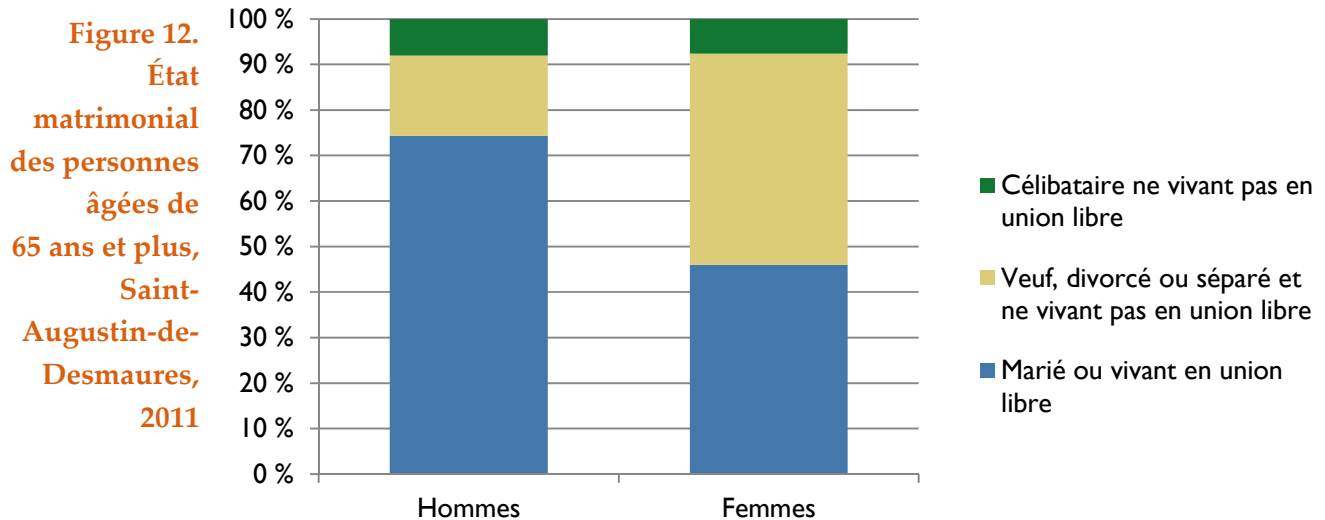
Source: ISQ (2009a). *Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031*.

Pour l'interprétation de ce tableau, il est important de noter qu'un taux supérieur à 1 indique qu'il y a une croissance démographique, et on suppose que cette croissance sera exponentielle. Par exemple, dans le territoire équivalent de Québec, le taux de croissance des hommes se situe à de 1,034. Cela signifie que la population masculine augmentera de 3,4 % par année. Après un an, il y aura 3,4 % plus d'hommes. Après deux ans, il y aura 3,4 % plus d'hommes qu'après la première année, soit un peu plus de 6,8 % de plus par rapport à la population initiale.

Ainsi, la colonne présentant le taux de croissance annuel permet de voir que la croissance de la population masculine âgée de 65 ans et plus sera plus importante que celle de la population féminine du même groupe d'âge (1,034 par rapport à 1,027). Malgré cela, les hommes demeureront moins nombreux (75 485) que les femmes (96 459) dans ce groupe d'âge, dans le TE de Québec. À l'exception de la MRC de Charlevoix-Est, tous les territoires de la Capitale-Nationale connaîtront un accroissement de la population masculine âgée de 65 ans et plus entre 2006 et 2031. Les MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré auront les augmentations les plus importantes (Tableau 8).

L'état matrimonial des aînés

En 2011, dans Saint-Augustin-de-Desmaures, la très forte majorité des hommes âgés de 65 ans et plus étaient mariés ou vivaient en union libre (74 %). La réalité des femmes du même groupe d'âge est toute autre, puisque la proportion de femmes se trouvant dans la même situation matrimoniale se situe à 46 %.



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2011*, État matrimonial, produit n. 98-312-XCB2011043

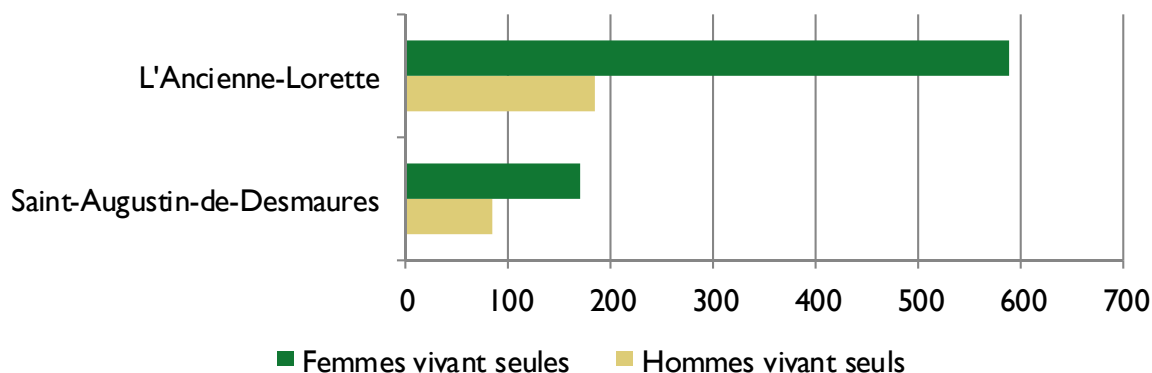
Une proportion presque identique de femmes âgées (46 %) sont soit mariée ou en union libre, soit veuves, séparées ou divorcées. Pour leur part, trois hommes sur quatre (74 %) sont mariés ou en union libre, alors que seulement 18 % d'entre eux sont veufs, divorcés ou séparés. La même proportion (8 %) d'hommes et de femmes de ce groupe d'âge sont célibataires (jamais légalement mariées) (Figure 12).

Les personnes seules

L'état matrimonial ne lève que partiellement le voile sur la composition des ménages, puisque les personnes ne vivant pas en union libre ainsi que les personnes célibataires ne vivent pas nécessairement seules. Les gens vivant seuls sont plus à risque de vivre de la défavorisation sociale. En 2011, sur les 1 375 ménages privés composés de personnes âgées de 65 ans et plus de Saint-Augustin-de-Desmaures, 255 sont composés d'une personne vivant seule, soit 19 % de cette population. À titre de comparaison, cette proportion se situe à 48 % dans la ville de Québec.

Ces personnes seules sont en grande majorité des femmes (170 personnes), ce qui n'étonne pas si l'on considère qu'elles sont généralement plus nombreuses dans cette tranche d'âge. Toutefois, en regardant la proportion de personnes seules selon le sexe, à la Figure 13 et au Tableau 9, il ressort que les femmes sont non seulement plus nombreuses, mais une proportion plus élevée de femmes que d'hommes vit seule.

Figure 13. Nombre de ménages privés composés d'une personne vivant seule, 65 ans et plus, par sexe, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette, 2011



Source : Statistique Canada, *Recensement de 2011*.

Le Tableau 9 présente, dans les colonnes de gauche, le nombre d'hommes et de femmes seuls pour la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures. Les colonnes de droite montrent la proportion d'hommes seuls par rapport à l'ensemble des hommes du même groupe d'âge et fait de même pour les femmes.

Tableau 9. Nombre et proportion d'âinés vivant seuls en ménage privé, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec (TÉ) et arrondissements, 2011

Lieu	Nombre d'hommes vivant seuls		Nombre de femmes vivant seules		Proportion* d'hommes vivant seuls (%)		Proportion* de femmes vivant seules (%)	
	65 à 74 ans	75 et +	65 à 74 ans	75 et +	65 à 74 ans	75 et +	65 à 74 ans	75 et +
Québec (TÉ)	4 705	3 355	10 655	12 400	20,1 %	24,3 %	38,0 %	55,7 %
Notre-Dame-des-Anges**	0	0	0	0	—	—	—	—
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	45	40	110	60	8,7 %	20,5 %	23,2 %	29,3 %
Ville de L'Ancienne-Lorette	100	85	280	310	12,1 %	22,4 %	29,8 %	54,9 %
Ville de Québec	4 560	3 230	10 270	12 030	20,6 %	24,4 %	38,6 %	55,9 %
Arr. Beauport	530	320	1 285	1 230	16,3 %	19,6 %	35,2 %	50,0 %
Arr. Charlesbourg	625	495	1 565	1 730	15,9 %	21,0 %	33,1 %	51,6 %
Arr. La Cité—Limoilou	1 765	1 100	2 985	4 080	41,4 %	37,1 %	54,6 %	66,4 %
Arr. La Haute-Saint-Charles	365	220	825	580	13,8 %	21,1 %	28,8 %	42,8 %
Arr. Les Rivières	475	425	1 340	1 545	15,9 %	24,1 %	36,2 %	55,6 %
Arr. Ste-Foy—Sillery—Cap-Rouge	795	730	2 360	2 885	16,4 %	21,2 %	37,7 %	54,3 %

* Les proportions de ce tableau sont calculées selon le modèle suivant : Nombre d'hommes de 65-74 ans vivant seuls / Nombre d'hommes de 65-74 ans.

** Statistique Canada indique qu'il n'y a pas de ménage privé dans la municipalité de paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

Source : Statistique Canada (2011a), *Recensement de 2011*, produit no. 98-312-XCB2011031 et Ville de Québec (2011), Base de données *LdrProfil11-ARR_2011*.

Il est ainsi possible de voir qu'il y a 110 femmes âgées entre 65 et 74 ans vivant seules. Ces personnes représentent 23,2 % des femmes du même âge vivant dans cette municipalité. Les hommes de ce groupe vivant seuls constituent 8,7 % du groupe d'hommes du même groupe âge. La proportion de femmes âgées de 75 ans et plus vivant seules augmente à 29,3 %. La proportion d'hommes seuls augmente aussi avec l'âge, mais ceux-ci représentent 20,5 % de la population d'hommes de 75 ans et plus. Ces proportions sont beaucoup moins élevées que celles des autres secteurs géographiques du territoire équivalent de Québec. À l'opposé, l'arrondissement La Cité-Limoilou accueille la plus grande proportion d'aînés des sous-divisions du TÉ Québec, les deux-tiers les femmes âgées de 75 et plus de cet arrondissement vivent seules.

POINT SAILLANTS – LA POPULATION

- Modelée par son positionnement géographique et par la présence de l'autoroute 40 qui la traverse de part en part, Saint-Augustin-de-Desmaures comprend quatre secteurs distincts. Deux d'entre eux sont plus densément peuplés (au centre et à l'est de la municipalité), alors que l'activité industrielle et agricole domine dans le secteur nord.
- Les informateurs clés insistaient pour dire que les habitants de Saint-Augustin ont un fort sentiment d'attachement à leur milieu de vie et à leur ville. (Informateur clé, 2013)
- La population totale de Saint-Augustin-de-Desmaures a augmenté de façon importante depuis 1981, et il est prévu que cette croissance se poursuivra d'ici à 2024.
- La densité de la population de la ville se situe à 211 habitants/km².
- Le portrait sur la défavorisation produit par le CSSS de la Vieille-Capitale montre que Saint-Augustin « se classe au premier rang pour sa faible défavorisation sociale si on la compare à tous les quartiers de la ville de Québec ainsi qu'à la ville de L'Ancienne-Lorette. » (CSSS-VC, 2011) De plus, les résultats de la municipalité en ce qui a trait à la composante matérielle sont très favorables.
- Le phénomène du vieillissement de la population est vécu avec moins d'intensité à Saint-Augustin qu'à l'échelle de la province, ou même de la région. Alors qu'au Québec, 7,1 % de la population est âgée de 75 ans et plus, dans Saint-Augustin cette proportion se situe à 4,7 %, et dans la ville de Québec ce groupe d'âge représente 8,4 % de la population.
- La répartition des groupes d'âge permet d'établir une parenté entre Saint-Augustin et L'Ancienne-Lorette, puisqu'ils présentent des pyramides d'âge similaires. Le groupe qui domine la pyramide, dans les deux cas, est celui des 45 à 64 ans, et le groupe de 0-14 ans est nettement plus important que celui des 75 ans et plus.

POINT SAILLANTS – LA POPULATION (SUITE)

- À Saint-Augustin, le nombre et la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus a connu une hausse importante entre 2006 et 2011. Ils étaient 670 personnes de plus en 2011 qu'en 2006 dans ce groupe d'âge; leur proportion est ainsi passé de 7,1 % à 10,5 % au cours de cette période.
- En 2011, parmi les 18 141 habitants de Saint-Augustin-de-Desmaures, 1 900 sont âgés de 65 ans et plus (dont 845 sont âgés de 75 ans et plus). Cela signifie que 5,8 % de la population est âgée entre 65 ans et 74 ans et 4,7 % est âgée de 75 ans et plus.
- Les zones où les personnes âgées de 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses sont situées dans les zones centrales de Saint-Augustin et dans le secteur Des Bocages.
- La courbe de croissance de la proportion des personnes de 75 ans et plus dans le TÉ de Québec montre qu'il y aura, en 2024, 12 % de la population dans ce segment de la population. Pour la même année, à Saint-Augustin les personnes de 65 ans et plus représenteront, pour leur part, 15,6 % de la population totale. – une proportion nettement moins élevée que dans la ville de Québec (26 %) la même année.
- À Saint-Augustin, les hommes composent 44,9 % de la population des personnes âgées de 65 ans et plus. Leur présence se fait plus rare parmi les personnes âgées de 75 ans et plus, 36,3 %.
- Il y a moins d'hommes âgés de 65 ans et plus que de femmes de cet âge dans le territoire équivalent de Québec. Même si leur nombre augmentera plus rapidement que celui des femmes d'ici à 2031, ils demeureront moins nombreux dans ce segment de la population, et représenteront 44 % de ce groupe d'âge en 2031.
- Parmi les personnes âgées de 65 ans et plus, il y a proportionnellement beaucoup plus de femmes veuves, divorcées et séparées (46 %) que d'hommes (18 %) dans cette situation. Les hommes de la ville sont en très grande majorité mariés ou en union libre (74 %), alors que la proportion des femmes dans cette situation est de 46 %.
- En 2011, 19 % des ménages privés composés de personnes âgées de 65 ans et plus de L'Ancienne-Lorette sont composés d'une personne vivant seule.
- Ces personnes seules sont en grande majorité des femmes, ce qui n'étonne pas si l'on considère qu'elles sont généralement plus nombreuses dans cette tranche d'âge. Les hommes âgés entre 65 et 74 ans vivent seuls dans 9 % des cas, alors que cette proportion se situe à 23 % pour les femmes du même âge. Ces proportions montent à 21 % chez les hommes et de 30 % chez les femmes âgées de 75 ans et plus.

2. LES HABITATIONS DES AÎNÉS

Les habitations où vivent les individus contribuent à la sécurité, à la santé et au sentiment de bien-être vécu par ces personnes. Il est donc important de comprendre dans quel type d'habitation les personnes âgées vivent, afin de pouvoir identifier la nature des défis que ces habitations peuvent représenter pour l'amélioration de ces conditions (sécurité, santé, bien-être).

Dans le but de comprendre les différents contextes d'habitation des personnes âgées, ce chapitre définit d'abord les concepts de ménages privés et de ménages collectifs. Il sera question de la distribution des ménages privés composés d'aînés selon le type de construction résidentielle. Un regard sera porté sur les habitations collectives pour aînés puis, le document présentera des données spécifiques à la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures concernant la disponibilité des habitations pour les personnes de 65 ans et plus, leur accessibilité économique et leur acceptabilité.

2.1 MÉNAGES PRIVÉS ET MÉNAGES COLLECTIFS

Dans ce projet, une attention particulière a été portée aux aînés vivant au sein de **ménages privés** (y compris ceux résidant dans une habitation collective), qui représentent au Québec, selon Statistique Canada, 90 % des personnes de 65 ans et plus.

Ménage privé. Personne ou groupe de personnes occupant un même logement.

Ménage collectif. Personne ou groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada. (Statistique Canada, 2013)

En 2011, la Capitale-Nationale comptait 700 616 personnes, dont 682 120 vivaient dans des ménages privés. Dans le contexte de ce portrait, la réalité des aînés vivant en *ménage collectif*, comme ceux résidant en CHSLD, ne sera pas abordée, puisque qu'elle diffère grandement de celle des personnes vivant en ménage privé. Les CHSLD seront toutefois positionnés sur la carte des services de santé, services sociaux et des organismes de soutien à domicile (Figure 26).

Précisons d'abord qu'une personne fait partie d'un *ménage collectif* lorsqu'elle habite dans un *logement collectif*, c'est-à-dire un établissement commercial, institutionnel ou communautaire que le recenseur peut identifier comme tel. Cela comprend : les résidences pour personnes âgées, les pensions et maisons de chambres, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, 2011) Selon les données publiées par Statistique Canada, 128 680 personnes âgées de 65 ans et plus vivent en ménage collectif au Québec, c'est-à-dire qu'elles habitent dans un logement collectif, ce qui représente 10 % de ce groupe d'âge.

Tableau 10. Répartition des personnes de 65 ans et plus en ménage collectif selon le type de logement, le groupe d'âge et le sexe, ensemble du Québec, 2011

Type de logement	Total, 65 ans et +	Total de la population âgée de 65 ans et plus dans les logements collectifs			
		Hommes	Femmes	65-74 ans	75 et +
Établissements de soins de santé et établissements connexes	118 260	33 750	84 520	15 625	102 635
<i>Hôpitaux généraux et spécialisés</i>	1 750	675	1 075	360	1 390
<i>Établissements de soins infirmiers, hôpitaux pour personnes souffrant de maladies chroniques et hôpitaux de soins de longue durée</i>	57 205	16 140	41 070	6 830	50 375
<i>Résidences pour personnes âgées (voir encadré)</i>	55 880	15 495	40 385	6 675	49 205
<i>Foyers collectifs ou établissements pour handicapés physiques et centres de traitement</i>	1 325	490	835	465	860
<i>Foyers collectifs ou institutions pour personnes ayant une déficience psychiatrique ou développementale</i>	2 080	930	1 150	1 290	790
Établissements correctionnels et établissements pénitentiaires	175	155	10	140	35
Refuges	85	60	25	70	15
Foyers collectifs pour enfants et adolescents	10	5	0	10	0
Logements collectifs offrant des services	1 740	1 060	680	1 230	510
<i>Maisons de chambres et pensions</i>	480	345	135	340	140
<i>Hôtels, motels et autres établissements offrant des services d'hébergement temporaire</i>	695	375	310	435	260
<i>Autres logements collectifs offrant des services</i>	575	330	240	455	120
Établissements religieux	8 500	1 800	6 690	1 980	6 520
Colonies huttérites	0	0	0	0	0
Autres	105	55	45	75	30
Total	128 860	36 875	91 985	19 135	109 725

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, Produit No. 98-313-XCB2011024.

La majorité des personnes vivant en ménage collectif (Tableau 10) habitent dans des établissements de soins de longue durée ou des résidences pour personnes âgées (voir encadré ci-dessous). De plus, 85 % de ces aînés sont âgés de 75 ans et plus.

Il est important de souligner que les « résidences pour personnes âgées », telles que définies par Statistique Canada, ne correspondent pas nécessairement aux « résidences privées pour aînés », telles que définies par la Loi sur la Santé et les services sociaux du Québec (v.f. *Les résidences privées pour aînés (RPA)*, section 2.3).

Statistique Canada définit les **résidences pour personnes âgées** comme étant des établissements qui offrent des services de soutien et de la supervision aux personnes âgées capables d'accomplir seules la plupart des activités quotidiennes ; et les **établissements de soins infirmiers** comme étant des établissements de soins de longue durée où des personnes âgées reçoivent des services de soins de santé allant de l'aide périodique à des soins infirmiers réguliers. (Surveillance permanente de l'état de santé, accès à des soins infirmiers 24 /24, 7/7). Les résidents ne sont pas autonomes pour la plupart des activités de la vie quotidienne. (Source : Statistique Canada, 2013 – Voir le **Lexique** pour définition plus détaillée.)

2.2 TYPES DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE DES MÉNAGES PRIVÉS D'ÂÎNÉS

Ce chapitre traite des types de construction résidentielle qu'habitent les ménages privés formés par des personnes âgées de 65 ans et plus. Afin de s'y retrouver, la Figure 14 présente la classification des constructions résidentielles des ménages privés, telles qu'illustrées par Statistique Canada. Cette classification sera utilisée tout au long de ce chapitre pour décrire les habitations des aînés.

Figure 14. Classification des types de construction, Statistique Canada, 2011

Maison individuelle non attenante		Appartement dans immeuble de 5 étages ou plus	
		 Divisions horizontales et verticales	
Autres logements			
Logement mobile		Maison jumelée	
<i>Habitation mobile</i> 		 Division verticale	
<i>Autre logement mobile</i> 			
		Maison en rangée	
		 Division verticale	
Appartement Duplex		Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages	
 Divisions horizontales		 Divisions horizontales et verticales	
		 Division verticale	

Source : Statistique Canada, 2011, *Guide de référence pour type de construction résidentielle et logements collectifs, Recensement de 2011*.

Le vieillissement peut être associé à des changements dans l'état de santé et les capacités de la personne. La diminution de la mobilité, chez certaines personnes, influence le type de construction et de logement dans lequel elles peuvent vivre. Avec

le temps, certains types de logement deviennent de moins en moins appropriés, ce qui

Le territoire équivalent (TÉ) de Québec regroupe les villes de Québec, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures, ainsi que la municipalité de paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

engendre la nécessité de modifier le logement ou de déménager.

Les maisons individuelles non attenantes offrent généralement un bon potentiel de requalification et d'adaptation. Par exemple, il est parfois possible de les adapter aux besoins changeants des propriétaires, en

ajoutant des rampes d'accès. Toutefois, l'entretien de la maison et du terrain peut engendrer des contraintes parfois trop importantes pour garantir le maintien dans ce type d'habitation.

Quant aux immeubles de moins de 5 étages, ils recèlent leur part de difficulté, puisque nombre d'entre eux ne possèdent pas d'ascenseurs. Cet obstacle est aussi présent lorsqu'il est question d'accéder au deuxième étage des duplex. Les duplex et les jumelés peuvent être transformés en habitations intergénérationnelles. Ils peuvent donc offrir à un aidant la possibilité de s'installer dans un des deux logements, assurant ainsi la proximité de l'accompagnement. Dans les tableaux suivants, la catégorie logement mobile comprend les maisons mobiles et les autres logements mobiles.

Tableau 11. Répartition en pourcentage des personnes selon le type de construction résidentielle, population de 65 ans et plus en ménage privé, Capitale-Nationale, 2011

Lieu	Total (N)	Maison individuelle	Appartement immeuble de 5 étages ou +	Logement mobile	Jumelé	Maison en rangée	Duplex	Appartement immeuble moins de 5 étages	Autre maison
Ensemble du Québec	1 128 820	49,4 %	8,7 %	0,7 %	4,2 %	2,0 %	8,3 %	26,2 %	0,4 %
MRC de Charlevoix	2 810	74,8 %	0 %	1,1 %	4,7 %	0,4 %	9,1 %	9,3 %	0,7 %
MRC de Charlevoix-Est	3 125	69,3 %	0 %	0,5 %	4,0 %	0,2 %	10,1 %	15,6 %	0,3 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	3 760	69,7 %	0 %	3,9 %	5,1 %	0,4 %	10,5 %	10,2 %	0,3 %
MRC de La Jacques-Cartier	2 740	86,6 %	0 %	2,4 %	2,7 %	1,3	2,4 %	4,7 %	0 %
MRC de L'Île-d'Orléans	1 335	89,4 %	0,4 %	0 %	3,4 %	0 %	4,5 %	1,9 %	0,4 %
MRC de Portneuf	8 340	76,6 %	0,1 %	0,5 %	4,1 %	0,2 %	8,5 %	9,5 %	0,4 %
Québec (TÉ)	87 540	35,9 %	15,6 %	0,4 %	3,7 %	1,7 %	7,2 %	35,0 %	0,5 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, produit no. 98-313-XCB2011029, calculs de l'IVPSA.



Il est important de se rappeler que Statistique Canada arrondit les données à 0 ou à 5 afin de préserver la confidentialité. Cette procédure signifie que les données ne présentent pas toujours le nombre exact de personnes dans chaque catégorie. Cette déformation peut avoir un impact particulièrement grand lorsqu'il est question de petits nombres.

Le Tableau 11 présente la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus en ménage privé qui résident dans les différents types de construction résidentielle dans la région de la Capitale-Nationale (03), c'est-à-dire dans les six MRC ainsi que dans le territoire équivalent de Québec (TÉ). Territoire beaucoup plus urbain et densément peuplé que les MRC de la région de la Capitale-Nationale, c'est sur le territoire équivalent de Québec que se trouve la plus faible proportion d'aînés vivant dans une maison individuelle, soit 35,9 %. Ce pourcentage est nettement en-deçà de la proportion d'aînés vivant dans une maison individuelle dans les MRC avoisinantes qui se situe de 69,3 % (MRC de Charlevoix-Est) à 89,4 % (MRC de L'Île-d'Orléans). En contrepartie, un peu plus de la moitié des aînés du TÉ de Québec (50,6 %) habite dans un appartement : 35 % habitent un immeuble de moins de 5 étages et 15,6 % un immeuble de 5 étages ou plus.

Tableau 12. Répartition en pourcentage des personnes selon le type de construction résidentielle, population de 65 ans et plus, en ménage privé, Québec (TÉ), 2011

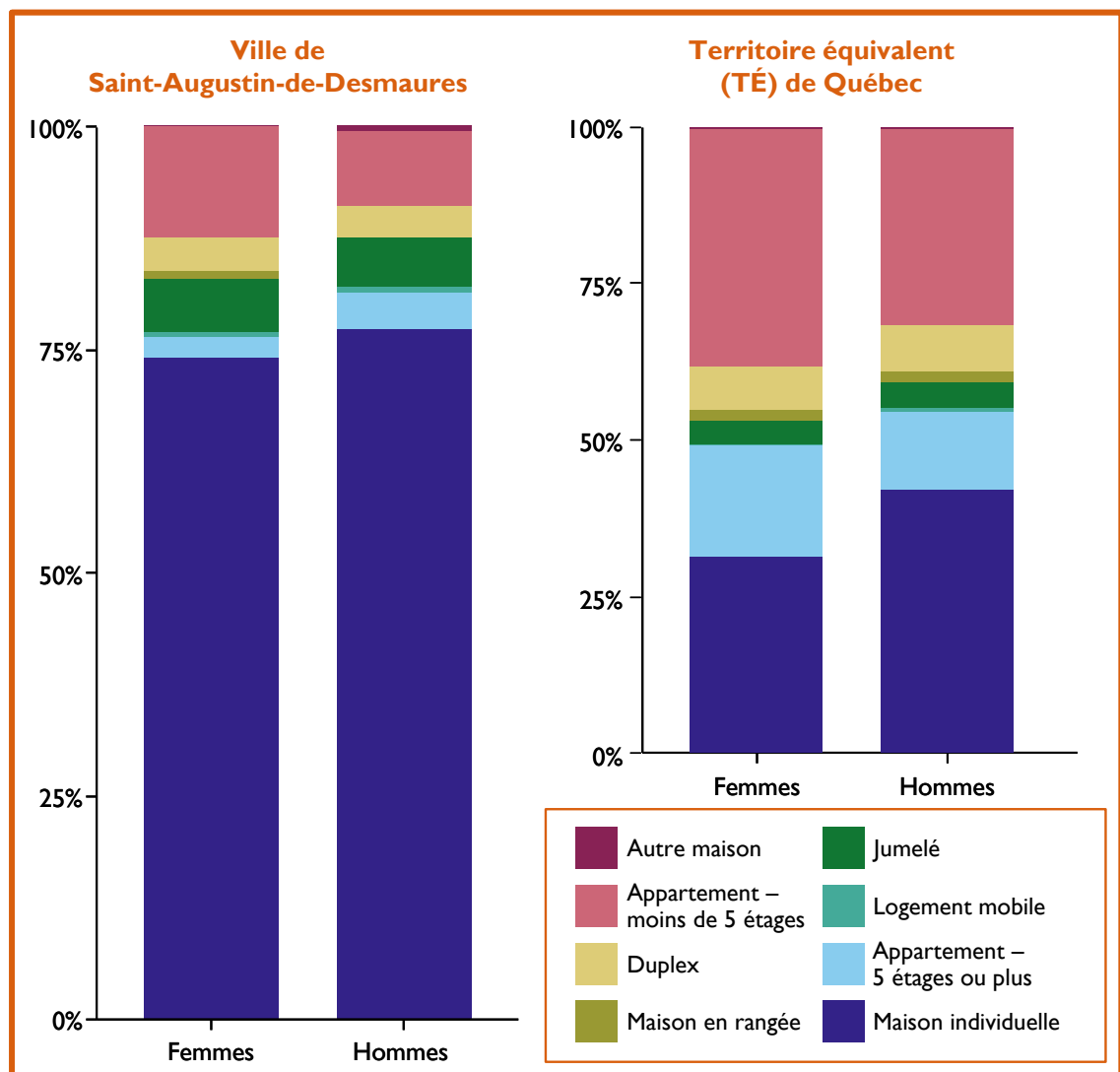
Lieu	Total (N)	Maison individuelle	Appart. immeuble de 5 étages ou +	Log. Mobile	Jumelé	Maison en rangée	Duplex	Appart. immeuble moins de 5 étages	Autre maison
Québec (TÉ)	87 535	35,9%	15,6%	0,4%	3,7%	1,7%	7,2%	35,0%	0,5%
Notre-Dame-des-Anges*	0	–	–	–	–	–	–	–	–
Ville de L'Ancienne-Lorette	2 705	61,7%	0,0%	0,2%	5,1%	0,6%	7,2%	25,0%	0,4%
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	1 375	76,5%	3,3%	0,4%	5,2%	0,4%	4,0%	9,9%	0,4%
Ville de Québec	83 445	34,4%	16,3%	0,4%	3,7%	1,8%	7,3%	35,7%	0,5%
Arr. Beauport	11 080	43,9%	6,8%	0,2%	3,3%	0,4%	13,1%	31,8%	0,5%
Arr. Charlesbourg	14 280	47,8%	9,9%	0,5%	3,6%	1,1%	6,1%	30,8%	0,1%
Arr. La Cité–Limoilou	18 895	5,4%	31,0%	0,1%	0,7%	0,8%	9,2%	51,8%	1,1%
Arr. La Haute-Saint-Charles	7 870	63,5%	0,5%	1,5%	6,4%	1,9%	8,1%	17,9%	0,1%
Arr. Les Rivières	11 380	27,0%	5,7%	0,0%	6,4%	4,4%	7,1%	49,2%	0,3%
Arr. Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	18 895	40,1%	24,3%	0,7%	4,1%	2,4%	2,8%	25,2%	0,4%

* Statistique Canada indique qu'il n'y a pas de ménage privé dans la municipalité de paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2011*, produit no. 98-313-XCB2011029, calculs IVPSA.

Le Tableau 12 présente la répartition des types de constructions résidentielles pour les personnes âgées de 65 ans et plus du TÉ de Québec. L'analyse des données permet de voir que trois aînés sur quatre (76,5 %) habitent dans une maison individuelle à Saint-Augustin-de-Desmaures. Une personne sur dix (9,9 %) du même groupe d'âge vit dans un appartement situé dans un immeuble de moins de cinq étages. Un peu plus de trois pour cent des personnes âgées de 65 ans et plus vivant en ménage privé habitent dans un immeuble de cinq étages ou plus, alors que 5 % d'entre elles vivent dans un jumelé et 4 % dans un duplex. La composition du parc immobilier soulève des enjeux concernant la capacité d'aménager les logements aux besoins changeant d'une population vieillissante afin de contribuer au maintien de leur autonomie.

Figure 15. Types de construction résidentielle des personnes de 65 ans et plus vivant en ménage privé, selon le sexe, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et TÉ de Québec



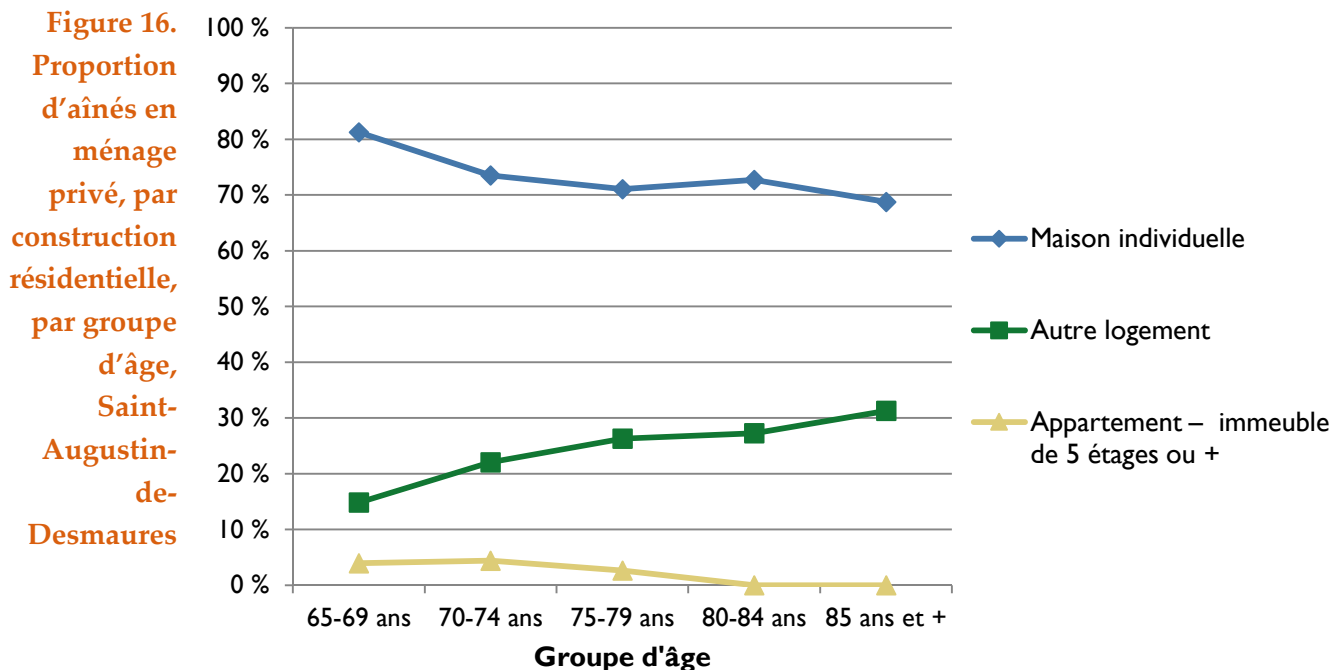
Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, produit no. 98-313-XCB2011029, calculs IVPSA.

La Figure 15 présente la répartition des personnes de 65 ans et plus selon le sexe et le type de construction résidentielle qu'elles occupent, à Saint-Augustin-de-Desmaures (colonnes de gauche) et sur le territoire équivalent (TÉ) de Québec (colonnes de droite). Les différences entre les hommes et les femmes sont peu importantes dans Québec (TÉ) tout comme à Saint-Augustin-de-Desmaures, même si les réalités des deux territoires sont très différentes. Cette figure montre que les femmes (74 %) sont presque aussi nombreuses que les hommes (77 %) à vivre dans des maisons individuelles. (Figure 15) Elles sont toutefois plus nombreuses (13 %) à vivre dans des appartements situés dans des immeubles de moins de 5 étages que les hommes (8 %). D'autre part, à Saint-Augustin, un pourcentage similaire d'hommes et de femmes habite dans un jumelé (4,1 % et 3,4 %, respectivement) ou dans un duplex (3,7 % et 3,5 %, respectivement). (Données complètes à l'Annexe 8).

Autre logement: cette catégorie inclut les logements mobiles, maisons jumelées, maisons en rangées, appartements ou duplex, appartements dans un immeuble de moins de cinq étages et autres maisons individuelles attenantes.

(colonnes de gauche) et sur le territoire équivalent (TÉ) de Québec (colonnes de droite). Les différences entre les hommes et les femmes sont peu importantes dans Québec (TÉ) tout comme à Saint-Augustin-de-Desmaures, même si les réalités des deux territoires sont très différentes. Cette figure montre que les femmes (74 %) sont presque aussi nombreuses que les hommes (77 %) à vivre dans des maisons individuelles. (Figure 15) Elles sont toutefois plus nombreuses (13 %) à vivre dans des appartements situés dans des immeubles de moins de 5 étages que les hommes (8 %). D'autre part, à Saint-Augustin, un pourcentage similaire d'hommes et de femmes habite dans un jumelé (4,1 % et 3,4 %, respectivement) ou dans un duplex (3,7 % et 3,5 %, respectivement). (Données complètes à l'Annexe 8).

(8 %). D'autre part, à Saint-Augustin, un pourcentage similaire d'hommes et de femmes habite dans un jumelé (4,1 % et 3,4 %, respectivement) ou dans un duplex (3,7 % et 3,5 %, respectivement). (Données complètes à l'Annexe 8).



Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, no. 98-313-XCB2011029, calculs de l'IVPSA.

Dans le but de mieux comprendre dans quel type de construction les personnes de 65 ans et plus habitent, et comment cette répartition varie avec l'âge, la Figure 16 présente la variation de la proportion d'âinés habitant trois types de construction résidentielle, pour chaque tranche de cinq ans. Comme cette figure le suggère, la proportion de personnes vivant dans les « autres logements » augmente avec l'âge. En parallèle, la proportion de personnes vivant dans des maisons individuelles diminue, et les personnes quittent complètement les immeubles de cinq étages ou plus passé l'âge de 80 ans.

Il est intéressant de noter qu'en prenant de l'âge, les aînés des ménages privés sont de plus en plus susceptibles de vivre dans un autre type de construction. En effet, la proportion de personnes âgées vivant dans ce type d'habitation passe de 15 % chez les personnes âgées de 65 à 69 ans pour atteindre 31 % chez les personnes âgées de 85 ans et plus. L'Annexe 5 donne le détail de la répartition des types de construction résidentielle par groupe d'âge pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

En regardant le nombre de personnes que ces pourcentages représentent, on note qu'à Saint-Augustin, des 1 375 ménages privés de personnes âgées de 65 ans et plus, 1 040 habitent dans une maison individuelle non attenante. Seulement 45 personnes vivent dans un immeuble de cinq étages ou plus. Les 275 personnes habitant dans un autre type d'habitations se répartissent comme suit : 135 habitent un appartement d'un immeuble de moins de cinq étages, 55 dans un duplex, 70 dans un jumelé.

Analysant le groupe de 390 personnes âgées de 75 ans et plus vivant en ménage privé, on remarque que 270 demeurent dans des maisons individuelles, 70 dans un appartement d'un immeuble de moins de 5 étages, 20 dans un duplex et 10 dans un jumelé. (L'Annexe 6 montre la proportion de femmes selon le type de construction et l'Annexe 8 présente la distribution des personnes de 65 ans et plus par type de construction résidentielle et selon le sexe pour les villes et arrondissements du territoire équivalent de Québec). Notons que ces données proviennent du recensement de 2011. Il est fort possible que ces proportions changent dans les prochaines années compte tenu des récentes constructions sur le territoire de la ville.

2.3 HABITATIONS COLLECTIVES POUR LES ÂÎNÉS, UN SURVOL

Dans le présent rapport, l'expression « habitations collectives » désigne un ensemble bien précis de logements qui comprennent : les habitations à loyer modique (HLM) gérées par les offices d'habitation (OH), qu'ils soient municipaux (OMH) ou régionaux; les organismes à but non lucratif (OBNL) d'habitation; les coopératives d'habitation; ainsi que les résidences privées pour aînés (RPA). Parmi ces habitations collectives, trois sont regroupées sous le nom de « logement social et communautaire » soit les HLM, les OBNL et les coopératives d'habitation. Ce chapitre traite de l'ensemble des habitations collectives pour aînés.

Le logement social et communautaire : HLM, OBNL et coopératives d'habitation

Dans le secteur du logement social, une enquête menée en 2007 par le Réseau québécois des OSBL d'habitation auprès d'OSBL/OBNL d'habitation du Québec (Ducharme, 2007) a dénombré un total de 119 500 unités locatives de cette catégorie dans l'ensemble du Québec. Ces logements visent à répondre aux besoins en hébergement de personnes à revenus modestes qui pourraient avoir des difficultés à se loger sur le marché privé.

« Le logement social et communautaire correspond à une formule de propriété collective qui a une mission sociale et ne poursuit aucune finalité de profit. Ses gestionnaires sont les offices d'habitation, les organismes à but non lucratif (OBNL) et les coopératives d'habitation (COOP). » (MSSS-SHQ 2007)

La Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) a constaté dans une enquête menée auprès des résidents de coopératives d'habitations, que le revenu moyen des personnes de 65 ans et plus est passé de 17 096 \$ à 25 210 \$ entre 1995 et 2011. Malgré la hausse, les ménages composés de personnes âgées vivent généralement avec des revenus moins élevés que ceux de la moyenne des résidents de coopératives, celle-ci se situant à 29 078 \$ en 2011. La CQCH notait que les données de 2011 montraient

que le revenu moyen pour la région de la Capitale-Nationale avait dépassé celui de la région de Montréal (28 885 \$) et atteignait 31 056 \$ (CQCH, 2013).

Enfin, à la tendance au vieillissement s'ajoute la diminution de la taille des ménages. Autrement dit, les ménages sont de plus en plus souvent composés de deux personnes ou moins. Cette tendance pourrait favoriser une inadéquation entre l'offre de logement social et la demande pour ce type de logement. Puisque le nombre d'ânés augmente et qu'ils vivent dans des ménages composés de moins d'individus, cela pourrait nécessiter un plus grand nombre de logements de plus petite taille (studio, logements à une chambre) pour répondre à leurs besoins. Selon les dernières données disponibles, il y avait 63 000 unités locatives offertes dans les HLM, 31 500 dans des OBNL d'habitation, et 25 000 unités dans des coopératives dans l'ensemble du Québec (Ducharme, 2007).

L'expression **unité locative** est utilisée par diverses sources de données pour décrire l'unité qui sert de base pour la conclusion d'un contrat de location. Il peut s'agir d'un appartement, d'un logement, d'un studio ou d'une chambre.

HLM Selon le lexique de la SHQ, un HLM est un « logement subventionné par l'État et destiné aux ménages à faible revenu. » (SHQ, 2013b) Les HLM représentent 52,7 % des unités locatives offertes par le secteur du logement social. Les ménages qui vivent dans les HLM ont souvent (87 %) un revenu annuel total de moins de 20 000 \$ et ce revenu provient généralement de prestations gouvernementales (42,5 %) ou de pensions (31,2 %) (ROHQ, 2013).

Notons qu'il existe deux catégories d'HLM, certains offrent des unités de logement destinées aux aînés et alors que d'autres sont de type familial. Les unités destinées aux aînés représentent 52,3 % du parc de logements en HLM. Toutes clientèles confondues, les personnes qui habitent ces logements y vivent majoritairement seules. Il n'y a pas eu de construction de nouveaux HLM depuis 1994, lorsque le gouvernement fédéral s'est retiré du programme (<http://filhlmq.com/livre/les-hlm-au-qu%C3%A9bec>). Les offices municipaux d'habitation développent du logement collectif grâce aux programmes *AccèsLogis* et *Logement abordable Québec* (Voir Lexique).

OBNL Les organismes à but non lucratif (OBNL) ou sans but lucratif (OSBL) sont des « regroupements de personnes bénévoles qui ont à cœur le développement du logement pour les personnes à revenu faible ou moyen. Il n'est pas nécessaire d'occuper un logement pour être membre de l'organisme. » (SHQ, 2013b) Près de la moitié (47 %)

AccèsLogis Québec est un programme d'aide financière qui encourage le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées. Il vise à favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires pour les ménages à revenu faible ou modeste, ou pour des clientèles ayant des besoins particuliers. (SHQ, 2013a)

Logement abordable Québec. Les habitations de ce programme sont destinées à une clientèle à revenu modéré; elles sont offertes en priorité aux locataires d'un HLM et aux ménages inscrits sur les listes d'attente pour un HLM. (OMHM, 2013) (Voir Lexique pour détails)

des OBNL ciblent une population âgée de 65 ans et plus (Ducharme, 2007) et offrent 16 213 logements en location. Tout comme la clientèle habitant dans les HLM, les résidents des OBNL sont nombreux (83%) à disposer d'un revenu annuel inférieur à 20 000 \$. Le résident moyen est une femme (63%), âgée, et disposant de faibles revenus (Ducharme, 2007). Cinquante-cinq pour cent (55 %) des résidents des OBNL ciblant les aînés sont âgés de 75 ans et plus.

Dans cette catégorie d'habitation, le tiers des OBNL offrent des services et des soins personnels, comme de l'aide domestique, des soins personnels ou des services infirmiers. Les deux tiers offrent du soutien communautaire.

Coopératives La coopérative d'habitation (COOP) est une « association légale formée dans le but d'offrir à ses membres les meilleures conditions possibles de logement au moindre coût. Les résidents des coopératives sont donc des membres qui ont une voix et un droit de vote dans les décisions touchant leur logement. » (SHQ, 2013b) En 2012, l'âge moyen des résidents de coopératives s'élève à 54 ans (Confédération québécoise des coopératives d'habitation [CQCH], 2013), alors qu'il n'était que de 47 ans en 1996 et de 52 ans en 2007. Au cours des 25 dernières années, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus a doublé dans les coopératives, passant de 13 % à 28 % entre 1987 et 2012. La CQCH note d'ailleurs qu'en 2012, « près d'un répondant sur 10 (9,9 %) est âgé de 75 ans et plus. » (CQCH, 2013)

Alors que 45% des personnes habitant des coopératives sont des travailleurs salariés, les personnes retraitées représentent 33 % des locataires. Les projets coopératifs bénéficient généralement de l'apport financier des gouvernements (fédéral, provincial, municipal). Dans son enquête, la CQCH a remarqué que la majorité des répondants (58%) habitaient dans des coopératives financées par des programmes fédéraux. Toutefois, cela constitue une diminution importante par rapport à 2007, alors que la proportion était de 68%. « Cet écart s'explique en grande partie par l'apport récent de nouveaux logements financés dans le cadre des programmes *AccèsLogis Québec* (ALQ) (SHQ, 2013a) et *Logement abordable Québec* (LAQ) (Voir Lexique). Ainsi, la proportion

des répondants provenant de coopératives financées par le programme ALQ a progressé de plus de 60 % (18 % en 2012 contre 11 % en 2007) par rapport à 2007. » (CQCH, 2013)

Les ménages coopératifs peuvent recourir à diverses sources de soutien financier. En 2012, « un peu moins du tiers des ménages coopératifs québécois bénéficie d'une aide au loyer. Depuis 1996, une baisse continue de la proportion des ménages subventionnés a été observée. » (CQCH, 2013) Le revenu moyen des ménages coopératifs a progressé en 2011, se situant à près de 30 000 \$, mais il demeure nettement en dessous de la moyenne québécoise; près du quart des ménages avaient un revenu en dessous de 15 000 \$.

« Près de 80 % des ménages coopératifs comptent deux personnes ou moins en 2012. » (CQCH, 2013) L'enquête de la CQCH (2013) révèle un accroissement important de la proportion de ménages composés d'une seule personne dans les coopératives d'habitation puisque celle-ci a grimpé de 23% à 47 %, entre 1987 et 2012. La CQCH rappelle, à des fins comparatives, que les personnes seules représentaient 32,2 % des ménages québécois en 2011. Ce phénomène est particulièrement important pour la population féminine, puisque 52 % des femmes vivent seules dans leur logement, alors que cette proportion est de 37 % pour les hommes (CQCH 2013).

Les résidences privées pour aînés (RPA)

Selon la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSS, L.R.Q., chapitre S-4.2), une résidence privée pour aînés est :

« Est une résidence privée pour aînés tout ou partie d'un immeuble d'habitation collective occupé ou destiné à être occupé principalement par des personnes âgées de 65 ans et plus et où sont offerts par l'exploitant de la résidence, outre la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes, définies par règlement: services de repas, services d'assistance personnelle, soins infirmiers, services d'aide domestique, services de sécurité ou services de loisirs. Le coût de ces services peut être inclus dans le loyer ou être payé suivant un autre mode. »

Ces résidences appartiennent à l'une ou l'autre des catégories suivantes :

« 1° la catégorie des résidences privées pour aînés dont les services sont destinés à des *personnes âgées autonomes*, laquelle inclut toute résidence où sont offerts, en outre de la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes : services de repas, services d'aide domestique, services de sécurité ou services de loisirs;

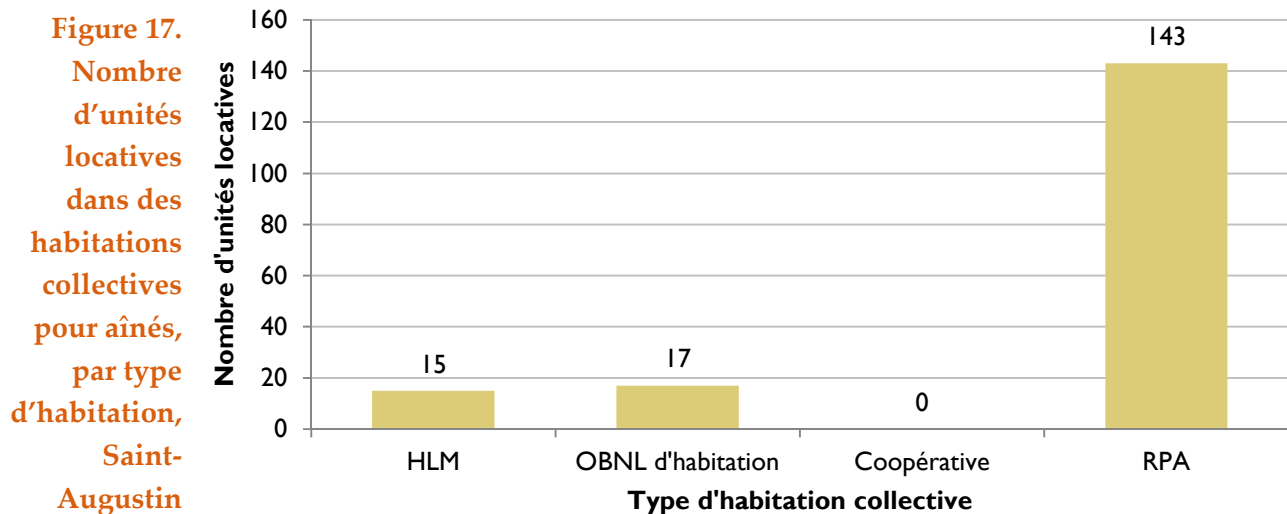
« 2° la catégorie des résidences privées pour aînés dont les services sont destinés à des *personnes âgées semi-autonomes*, laquelle inclut toute résidence où sont offerts, en outre de la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes : services de repas, services d'assistance personnelle, soins infirmiers, services d'aide domestique, services de sécurité ou services de loisirs; et parmi lesquels au moins un des services offerts appartient à la catégorie des services d'assistance personnelle ou à la catégorie des soins infirmiers. » (*Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., chapitre S-4.2*)

Le dénombrement des RPA pour l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale est basé sur les données contenues dans le Registre des résidences privées pour aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS, 2013) en mai 2013 et mise à jour au cours de l'automne 2013.

Lorsqu'une résidence est « certifiée » c'est qu'elle est conforme au *Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés* et a été reconnu comme tel par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Un registre des résidences privées pour aînés a été mis en ligne par le MSSS.

Les habitations collectives pour aînés dans Saint-Augustin-de-Desmaures

Dans la Capitale-Nationale, les habitations collectives privées et publiques destinées aux aînés sont majoritairement situées dans les limites de la Ville de Québec. La quasi-totalité des coopératives d'habitations est située en milieu urbain. Les résidences privées pour aînés (RPA) sont le type d'habitation collective le plus répandu, représentant 47,1 % de l'offre de logement dans les habitations collectives pour aînés de la région de la Capitale-Nationale.



Source : Données compilées par l'IVPSA (Décembre 2013).

Sur le territoire de la Capitale-Nationale, 532 habitations collectives pour aînés ont été répertoriées, dont 422 sont situées à l'intérieur des limites de la Ville de Québec. Saint-Augustin-de-Desmaures accueille, quant à elle, 3 habitations collectives pour aînés, offrant 175 unités locatives, ce qui représente un peu moins de 1 % de l'offre totale pour ce type d'appartement dans la Capitale-Nationale (24 107 unités). La Figure 17 illustre la distribution de ces unités locatives destinées aux aînés sur le territoire de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures selon le type d'habitation collective. (Inventaire à l'Annexe 9), alors que le Tableau 13 indique le nombre d'habitations collectives selon le type d'habitation pour chaque secteur de la Capitale-Nationale.

Tableau 13. Nombre d'habitations collectives destinées aux aînés selon les types d'habitation, Capitale-Nationale

Lieu	RPA	HLM	OBNL	COOP	Total
Arr. Beauport	23	7	7	24	61
Arr. Charlesbourg	12	6	6	10	34
Arr. La Cité-Limoilou	21	27	43	105	196
Arr. La Haute-Saint-Charles	11	8	7	6	32
Arr. Les Rivières	17	4	11	29	61
Arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	18	9	5	6	38
MRC de Charlevoix	3	1	4	0	8
MRC de Charlevoix-Est	4	3	4	1	12
MRC de La Côte-de-Beaupré	7	7	2	1	17
MRC de La Jacques-Cartier	3	2	4	1	10
MRC de L'Île-d'Orléans	1	0	1	0	2
MRC de Portneuf	21	15	6	4	46
Ville de L'Ancienne-Lorette	4	5	0	2	11
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	1	1	1	0	3
Wendake	–	1	–	–	1
TOTAL	146	96	101	189	532

Source : Données compilées par l'IVPSA (Décembre 2013).

Afin de bien comprendre l'ensemble du portrait de l'offre en unités locatives dans des habitations collectives pour aînés pour la région de la Capitale-Nationale, le Tableau 14 indique le nombre d'habitations collectives destinées aux aînés dans les habitations collectives de la Capitale-Nationale pour chacun des territoires, par type d'habitation, alors que le Tableau 15 présente le nombre total d'unités locatives pour ces mêmes secteurs. Les RPA, HLM et OBNL mentionnés dans ce tableau, sont toutes des habitations destinées aux aînés. L'ensemble des coopératives d'habitation ont été incluses, et ce, peu importe leur clientèle cible – personnes seules, âgées de 50 et plus, famille, etc. Considérant que les aînés peuvent loger dans l'une ou l'autre de ces habitations, la décision a été prise de ne pas se limiter aux coopératives ciblant cette clientèle.

Les unités locatives disponibles dans l'unique RPA de Saint-Augustin-de-Desmaures représentent 81,7 % de l'offre d'unités locatives en habitation collective de la ville. Il y a 15 unités locatives en HLM, alors que 17 unités sont offertes en OBNL d'habitation, ce qui représente respectivement 8,6 % et 9,7 % des unités locatives de ce secteur. Il n'y a pas de coopérative sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures. Les trois habitations collectives sont situées près les unes des autres. L'OBNL s'adresse principalement aux Augustinois ou aux personnes dont les enfants habitent à Saint-Augustin. (Informateur clé, 2013)

En tant que membre de l'agglomération de Québec, un informateur clé a indiqué que c'est par cette entité administrative que les décisions sont prises en ce qui a trait aux logements sociaux dans la ville de Saint-Augustin. (Informateur clé, 2013) La carte présentée à la Figure 18 montre la distribution des habitations collectives pour aînés à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Tableau 14. Unités locatives en habitations collectives destinées aux aînés selon les types d'habitation, nombre et pourcentage, Capitale-Nationale

Lieu	RPA		HLM		OBNL		COOP		Total	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Arr. Beauport	1 662	63,3%	355	13,5%	213	8,1%	394	15,0%	2 624	10,9%
Arr. Charlesbourg	1 574	67,4%	343	14,7%	192	8,2%	226	9,7%	2 335	9,7%
Arr. La Cité-Limoilou	1 862	23,8%	1 659	21,2%	2 215	28,3%	2 088	26,7%	7 824	32,5%
Arr. La Haute Saint-Charles	523	40,0%	288	22,0%	288	22,0%	208	15,9%	1 307	5,4%
Arr. Les Rivières	2 019	53,5%	236	6,3%	711	18,8%	809	21,4%	3 775	15,7%
Arr. Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge	1 976	62,3%	639	20,1%	390	12,3%	168	5,3%	3 173	13,2%
MRC de Charlevoix	24	23,1%	20	19,2%	60	57,7%	0	0,0%	104	0,4%
MRC de Charlevoix-Est	35	18,7%	76	40,6%	56	29,9%	20	10,7%	187	0,8%
MRC de La Côte-de-Beaupré	380	59,4%	138	21,6%	61	9,5%	61	9,5%	640	2,7%
MRC de La Jacques-Cartier	59	27,2%	63	29,0%	85	39,2%	10	4,6%	217	0,9%
MRC de L'Île-d'Orléans	27	52,9%	0	0,0%	24	47,1%	0	0,0%	51	0,2%
MRC de Portneuf	632	58,5%	238	22,0%	132	12,2%	79	7,3%	1 081	4,5%
Ville de L'Ancienne-Lorette	430	73,4%	120	20,5%	0	0,0%	36	6,1%	586	2,4%
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	143	81,7%	15	8,6%	17	9,7%	0	0,0%	175	0,7%
Wendake	0	–	28	100%	0	–	0	–	28	0,1%
TOTAL	11 346	47,1%	4 218	17,5%	4 444	18,4%	4 099	17,0%	24 107	100%

Source : Données compilées par l'IVPSA (Décembre 2013).

Sur le territoire de la Capitale-Nationale, c'est dans l'arrondissement La Cité-Limoilou que se trouve la plus forte concentration d'unités locatives dans des habitations collectives pour aînés, soit 7 824 unités, ou 32,5 % de l'offre régionale (24 107 unités). La Cité-Limoilou accueille ainsi 51 % des unités en coopératives, 50 % des unités en OBNL et 40 % des unités en HLM de la région. Ce sont les arrondissements Les Rivières et

Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge qui regroupent le plus d’unités en RPA de la région, chacune offrant environ 18 % des unités en habitation collective de la Capitale-Nationale.

Il faut noter que l’organisation des habitations collectives sur le territoire de Wendake diffère de ce qui prévaut dans les autres secteurs géographiques de la Capitale-Nationale. Un ensemble de 28 unités de type HLM sont offerts à Wendake (Tableaux 13 et 14). En plus de ces unités, la Résidence Marcel Sioui détient un permis du MSSSQ de 12 lits CHSLD privés non conventionnés. (Wendake, 2013) Elle n’a donc pu être incluse dans ce dénombrement. Pour plus de détails, consulter le document « Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés. Constats et perspectives : Wendake ».

Les services dans les habitations collectives

De façon générale, au Québec, les RPA et certains OBNL offrent des services variés aux résidents. Les coûts de plusieurs de ces services ne sont pas inclus dans les frais du loyer mensuel de base, ils sont décrits dans une annexe au bail. D’autre part, les services d’une même catégorie (par ex. les repas) ne sont pas tous offerts de la même façon dans toutes les habitations collectives de la province. Les paragraphes qui suivent décrivent les différents types de services pouvant être offerts, et les différents niveaux de services pouvant exister dans les habitations collectives.

Tableau 15. Nombre d’habitations collectives pour aînés avec services, selon le type de services, Saint-Augustin-de-Desmaures

Services	Nombre d’habitations collectives
Repas	1
Assistance personnelle	1
Soins infirmiers	1
Aide domestique	1
Loisirs	1
Sécurité	1
Total d’habitations collectives pour aînés avec services sur le territoire	1
Total d’habitations collectives pour aînés sur le territoire	3

Source : MSSS, *Registre des résidences privées pour aînés*, 2013.

Certaines habitations collectives pour aînés offrent des services de repas. Toutefois, selon l’habitation collective, cette offre signifie que les résidents ont accès à trois repas par jour ainsi qu’à des collations, alors que dans d’autres habitations collectives, cela signifie qu’ils peuvent accéder à un ou deux repas par jour. Certains services supplémentaires sont aussi parfois offerts, comme le service de plateaux de repas à la

chambre ou le service aux tables. Il doit être mentionné que les résidences privées peuvent avoir recours à un éventail de services publics et communautaires offerts par les CLSC ou les organismes communautaires de leur région.

Lorsqu'une habitation collective offre des soins infirmiers, cela signifie qu'il y a un infirmier présent dans l'habitation qui peut, entre autres, effectuer la prise de tension artérielle ou soigner des plaies. Les services d'assistance personnelle comprennent généralement les services d'aide au bain, d'aide à l'hygiène et à l'habillage, les soins d'incontinence, ou l'aide à la mobilisation.

Les services d'aide domestique peuvent comprendre l'aide à la préparation des repas, l'entretien des vêtements, l'entretien ménager, ou l'entretien de la literie. Lorsque des services de loisirs sont offerts, c'est qu'il y a des activités ou des sorties organisées par l'habitation collective. Finalement, selon l'habitation collective, le service de sécurité peut comprendre la présence d'un gardien 24 heures sur 24 ou la présence d'un système interne d'appel à l'aide (MSSS, 2013). C'est la résidence privée pour aînée qui offre l'ensemble des services recensés. (Tableau 15), alors que le HLM et l'OBNL n'offrent aucun de ces services.

Organisation et habitation à Saint-Augustin-de-Desmaures

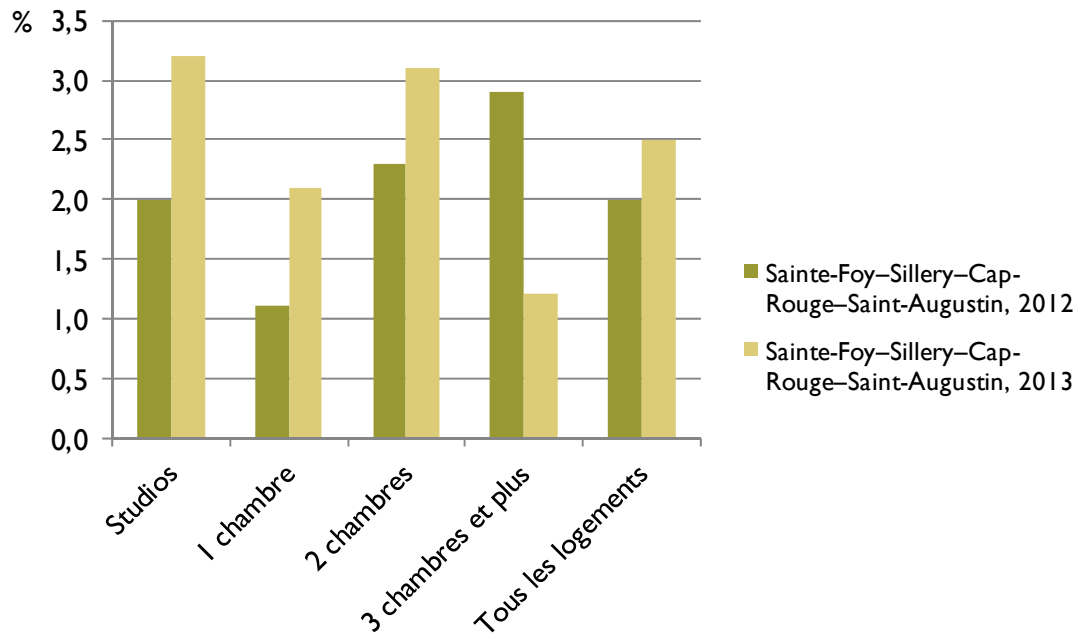
Des informateurs clés soulignent qu'au cours des dernières années, il y a eu une progression importante des développements immobiliers pour les personnes âgées de 55 ans et plus. Les projections démographiques indiquant une hausse du nombre de personnes âgées de 70 ans et plus semble contribuer à l'essor dans ce secteur. (Informateur clé, 2013) Un informateur clé (2013) notait toutefois que ce sont des projets privés et que les coûts de ces logements pourraient diminuer leur accessibilité pour une certaine clientèle aînée. (Informateurs clé, 2013) D'autre part, en plus des habitations collectives pour aînés recensées dans le cadre de ce projet, il y a, à Saint-Augustin, sept tours de condominiums privés où habitent de nombreuses personnes âgées. (Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, 2013d)

2.4 DISPONIBILITÉ DES HABITATIONS

Afin de comprendre la disponibilité des logements ayant le potentiel de répondre aux besoins des personnes âgées, il est important de connaître le contexte locatif dans son ensemble. Celui-ci peut parfois être en mesure de répondre aux besoins de la clientèle âgée autonome. Depuis l'an 2000, la région métropolitaine de recensement de Québec (RMR), à l'image du Québec et du Canada, est aux prises avec un faible taux d'inoccupation dans le marché locatif. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) note, dans son rapport publié à l'automne 2012, que « les régions de Saguenay et de Québec présentent encore les plus faibles taux d'inoccupation parmi les RMR (2 %) » (SCHL, 2012).

Selon la SCHL (2012), le taux d'inoccupation des logements locatifs a tout de même connu une hausse au cours des dernières années à l'échelle de la région métropolitaine de Québec. La carte de la RMR de Québec, divisée selon les zones définies par la SCHL, est présentée à l'Annexe 10. (SCHL, 2013b) Les zones définies par la SCHL ne correspondent pas exactement aux limites des villes, des arrondissements et des MRC de la région, il est tout de même possible d'établir certains parallèles entre les deux découpages géographiques. La ville de Saint-Augustin-de-Desmaures se trouve à l'intérieur de la zone appelée « Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge-Saint-Augustin ». (SCHL, 2013a)

Figure 19.
Inoccupation
(%),
logements
locatifs,
selon le
nombre de
chambres,
RMR de
Québec,
Sainte-Foy/
Sillery/
Cap-Rouge/
Saint-
Augustin,
2012-2013



Source : SCHL (2013c). *Rapport sur le marché locatif, RMR Québec, octobre 2013*, « Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres, RMR de Québec ».

Le marché locatif général de la zone Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge-Saint-Augustin s'est légèrement amélioré entre 2012 et 2013, sauf en ce qui a trait aux logements comportant trois chambres ou plus, comme l'indique la Figure 19 (Données complètes à l'Annexe 11). Le taux d'inoccupation pour l'ensemble des logements de la zone se situait à 2,5 % en 2013 de cette zone. Cela constitue une légère augmentation par rapport au 2,0 % de 2012. Les logements locatifs seraient donc généralement plus disponibles en 2013 qu'en 2012. Cette variation est à l'image de l'ensemble de la RMR de Québec, qui est passé de 2,0 % à 2,3 % entre 2012 et 2013.

En 2013, ce sont les logements de 3 chambres et plus qui présentent le plus fort taux d'inoccupation (qui sont donc les moins disponibles) dans la zone Sainte-Foy-Sillery-

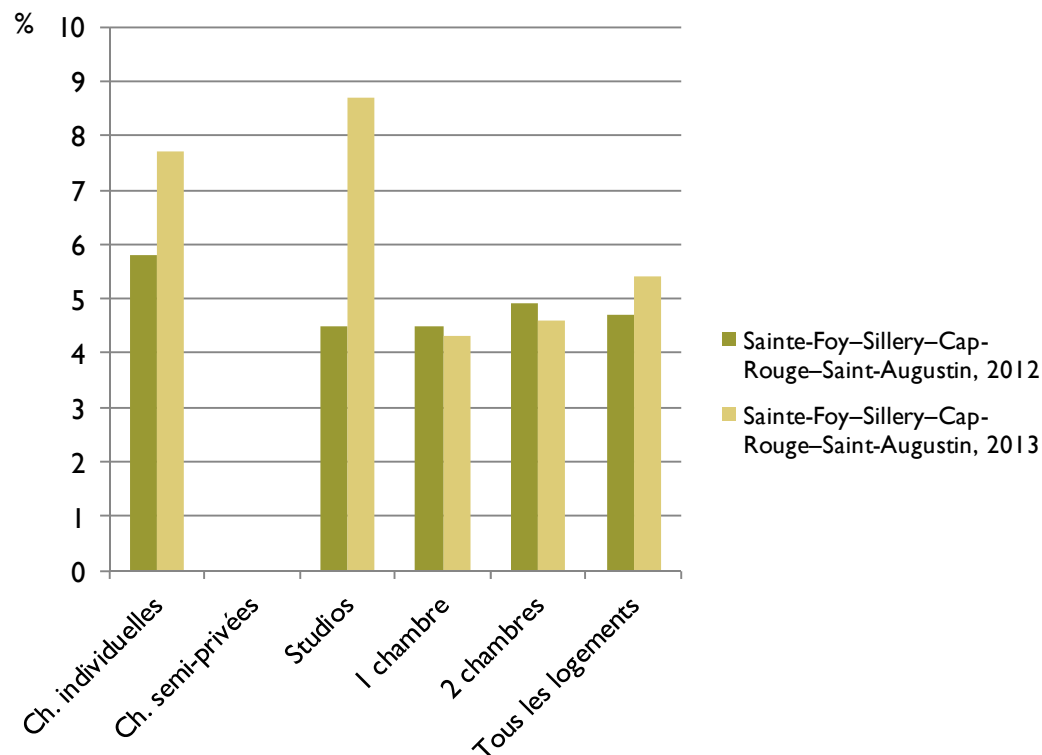
Cap-Rouge-Saint-Augustin, avec un taux d'inoccupation de 1,2 %. Le taux d'inoccupation pour ce type de logement se situait à 2,9 % en 2012. Mis part les logements de 2 chambres (3,1 %), les taux d'inoccupation de tous les types de logements se situent en deçà du niveau d'équilibre généralement reconnu de 3 % (Roy, 2006; IRIS, 2006). Ce seuil devrait normalement permettre à la fois aux propriétaires de louer rapidement et aux locataires de trouver rapidement un logement.

Au cours des dernières années, il y a eu de nombreuses nouvelles constructions domiciliaires, ce qui a créé une pression sur les infrastructures de services de la ville (système d'égouts, réseau routier, etc.). Un moratoire sur la construction de condominium a même dû être mis en place afin d'éviter ce que des informateurs clés (2013) ont appelé « l'effet Central Park », un phénomène qui tend à augmenter le coût des logements.

Taux d'inoccupation dans les RPA

En ce qui a trait aux résidences pour les personnes âgées, le taux d'inoccupation des places standards en résidences privées pour aînés (RPA) a légèrement augmenté au Québec en 2013, selon les données de la SCHL (2013b). Ce taux atteint 8,7 % en février 2013, une légère hausse par rapport à la même période l'année précédente (8,4 %).

Figure 20.
Inoccupation
(%) des places
standards
par type
d'unité
(RPA),
RMR de
Québec,
Sainte-Foy-
Sillery-Cap-
Rouge-Saint-
Augustin,
2012-2013



Note : Pour des raisons de confidentialité, certaines données ne sont pas fournies par la SCHL.

Source : SCHL (2013b), *Rapport sur les résidences pour personnes âgées*, page 8.

La **RMR** (région métropolitaine de recensement) de Québec comprend le TÉ de Québec, la MRC de L'Île-d'Orléans, la ville de Lévis et une partie de la MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré. Selon les zones définies par la SCHL, Saint-Augustin-de-Desmaures se trouve représentée dans la **Zone Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge-Saint-Augustin** du secteur Centre-Nord.

La RMR de Québec présente un taux d'inoccupation des places standards estimé à 6,3 % en 2013, ce qui représente une légère détente par rapport au taux de 2012 qui était de 5,2 %. Le taux d'inoccupation a augmenté dans tous les types d'unités, sauf pour les appartements de deux chambres. La SCHL affirme que parmi les grands centres urbains de la province, c'est la RMR de Québec (Figure 20) qui présente les

conditions de marché les plus serrées (SCHL, 2013b). Le taux d'inoccupation des places standards a augmenté en 2013 par rapport à 2012 dans le secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge-Saint-Augustin, principalement à cause d'une hausse de la disponibilité des chambres individuelles et des studios. Les logements à une chambre et à deux chambres montraient un taux d'inoccupation plus élevé qu'en 2012, se situant à 4,3 % et 4,6 % respectivement en 2013 (Figure 20).

Dans l'ensemble de la RMR de Québec, le marché des chambres avec soins assidus – avec au moins une heure et demie de soins par jour – s'est resserré. Le taux d'inoccupation des RPA, qui avait atteint 11,7 % en 2009 et 7,1 % en 2010, a chuté à 2,1 % en 2011, à 1,3 % en 2012 et se situe à 1,5 % en 2013. Lors de la visite de la ville, effectuée en 2013, il a été mentionné que des courtiers actifs sur l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale aident les gens à magasiner un logement en résidence. Ce service est, selon cet informateur clé, très utile pour les gens en quête d'une résidence.

Le temps d'attente pour accéder à un logement social est très variable selon le lieu, l'état du marché de location de même que la situation et l'âge de la personne. Les temps d'attente influencent nécessairement la disponibilité des habitations pour les personnes âgées. En 2011, le délai moyen d'attente pour avoir un logement dans un HLM, au niveau provincial, était d'environ 4 ans (ROHQ, 2012 : 1).

Selon des documents fournis par la ville de Saint-Augustin, plusieurs projets résidentiels devraient être réalisés au cours des dix prochaines années (Ville de Saint-Augustin, 2013d) dans les deux secteurs les plus peuplés de la municipalité. Dans le secteur centre, 750 unités de logements sont projetés pour le secteur au nord de la route 138 (face à l'hôtel de ville) et 1 750 unités de logements sont projetés pour le secteur centre-sud (situé entre la route Tessier et le développement déjà existant des rues environnantes Jean-Juneau). Dans le secteur Les Bocages (dans la portion est de la municipalité), 15 édifices à condominiums, comprenant 2 500 nouvelles unités d'habitation devraient s'ajouter au parc domiciliaire actuel.

2.5 ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE DES HABITATIONS

Les aînés n'ont pas tous les mêmes capacités économiques pour accéder à un logement adapté à leurs besoins. Afin d'améliorer l'accès à ces logements, plusieurs programmes

Taux d'effort médian

« Le **taux d'effort** est la proportion du revenu brut du ménage consentie pour payer la totalité des coûts du logement comprenant le loyer de base et l'ensemble des autres frais. On considère généralement que les ménages sont confrontés à une situation financière difficile lorsque leur taux d'effort est égal ou supérieur à 30 %. » (Dagenais, 2006)

Le **taux d'effort médian** représente la proportion qui sépare la population en deux groupes égaux; la moitié débourse plus que la proportion médiane de leur revenu pour se loger, et l'autre moitié débourse un montant moindre que cette médiane. Cela signifie que dans l'ensemble du Québec, la moitié des personnes locataires âgées de 85 ans et plus utilisent plus de 34,9 % de leurs revenus pour se loger (Tableau 16).

gouvernementaux offrent un soutien financier aux personnes et aux ménages démunis. Par exemple, les programmes *AccèsLogis* et *Supplément au loyer* de la SHQ facilitent l'accès au logement aux personnes à faible revenu (Québec, 2013c). Ces programmes ont été mentionnés par des informateurs clés de plusieurs secteurs de la Capitale-Nationale comme contribuant à l'accès au logement des personnes âgées.

La SCHL considère le *coût du logement* comme le montant mensuel déboursé par les résidents pour occuper leur place et obtenir tous les services obligatoires. Des frais peuvent s'ajouter pour les services particuliers choisis par le locataire (comme l'accès à des services de câblodistribution).

Un des indices du poids que ces coûts représentent pour le budget familial est le taux d'effort médian. Celui-ci indique la proportion du revenu que le ménage consacre aux coûts du logement. Puisqu'il s'agit d'un taux « médian », c'est le taux d'effort qui sépare la population décrite en deux. Cela signifie que la moitié des ménages du groupe d'âge paie plus que le taux indiqué alors que l'autre moitié paie un pourcentage moins élevé de ses revenus pour se loger.

Le Tableau 16 présente le taux d'effort médian dans chacune des MRC de la Capitale-Nationale, ainsi que pour le Territoire équivalent de Québec (TÉ), pour les propriétaires et les locataires. Pour des raisons de confidentialité, certaines données ne sont pas fournies (nd) par Statistique Canada et par la SHQ. Selon les dernières données publiées par la SHQ (2010b), le taux d'effort médian se situait à 17,6 % en 2006 pour l'ensemble des ménages privés du Territoire équivalent de Québec. Il s'établissait à 18,4 % pour les personnes âgées entre 65 et 74 ans, atteignait 23 % pour le groupe des 75 à 84 ans. C'est toutefois le groupe des 85 ans et plus qui consacrait la plus grande proportion de ses revenus pour se loger, soit près du tiers (32,5 %).

Tableau 16. Taux d'effort médian (%) des ménages privés selon l'âge du principal soutien, et le mode d'occupation du logement, Capitale-Nationale, 2006

Lieu	Tous les ménages (+ de 15 ans)			65-74 ans			75-84 ans			85 ans et plus		
	T	P	L	T	P	L	T	P	L	T	P	L
Le Québec	17,4	14,1	23,7	17,3	12,3	26,9	20,0	13,6	29,8	26,1	15,8	34,9
Capitale-Nationale (région)	17,2	13,9	22,6	17,1	12,2	26,4	21,0	13,5	28,8	29,5	15,2	38,6
MRC de Charlevoix	14,7	13,8	19,1	11,4	10,6	20,5	17,6	17,0	17,4	24,0	24,8	23,8
MRC de Charlevoix-Est	14,6	12,7	20,0	11,9	12,4	26,0	17,0	13,5	30,2	17,7	nd	38,8
MRC de La Côte-de-Beaupré	14,0	13,6	18,9	13,2	11,5	26,0	14,7	13,1	27,9	18,2	19,1	14,4
MRC de La Jacques-Cartier	15,0	15,2	13,4	14,0	13,7	nd	12,5	12,5	10,1	7,9	7,1	nd
MRC de l'Île-d'Orléans	12,4	11,5	17,3	9,2	8,7	15,8	10,6	nd	30,9	nd	nd	nd
MRC de Portneuf	13,9	13,3	20,9	15,0	12,7	24,3	15,5	13,4	24,0	20,7	15,2	27,4
Québec (TÉ)	17,6	13,8	22,8	18,4	12,6	26,6	23,0	12,9	30,4	32,5	14,3	38,9

Notes : *Tous les ménages*: Ensemble des ménages privés du Québec (+15 ans); *T* : Taux d'effort médian pour les ménages privés du groupe d'âge; *P* : Taux d'effort médian des ménages privés propriétaires de leur logement; *L* : Taux d'effort médian des ménages privés locataires; *nd* : non disponibles ou non indiquées pour des raisons de confidentialité.

Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*, compilation spéciale pour la SHQ, tableau n. 21.

Le taux d'effort augmente avec l'âge et les locataires présentent un taux d'effort plus élevé que celui des propriétaires. Les locataires âgées entre 65 à 74 ans consacrent 26,6 % de leurs revenus pour leur logement. Ce taux atteint 38,9% pour les personnes âgées de 85 ans et plus (SHQ, 2010b).

Coûts des places standards, RPA

Selon un récent rapport de la SCHL (2013b), le loyer mensuel moyen des places standards se situait à 1 520 \$ pour l'ensemble du Québec en 2013. La même année, dans

Une **place standard** est une place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour) ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus. Une **chambre avec soins assidus** est une chambre offrant au moins une heure et demie de soins par jour. (SCHL, 2013b)

la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, le loyer moyen pour une place standard s'élevait à 1 600 \$, soit 16 \$ de plus que l'année précédente (SCHL, 2012b). Les coûts d'un logement avec une chambre s'élèvent à 1 558 \$, alors qu'ils atteignent 1 914 \$ pour un logement avec 2 chambres. (Tableau 17) Le secteur comprenant Sainte-Foy,

Sillery, Cap-Rouge et Saint-Augustin affiche le loyer moyen le plus élevé (1 914 \$) alors que sur la Rive-Nord, c'est le secteur Québec-Basse-Ville qui présente les loyers les plus bas (1 376 \$). (SCHL, 2013b)

Tableau 17. Loyer moyen pour une place standard en 2012 et en 2013 selon le type d'unité pour la RMR de Québec

	Ch. Individuelles		Studio		1 chambre		2 chambres		Total	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
RMR de Québec	1 660 \$	1 625 \$	1 119 \$	1 206 \$	1 586 \$	1 558 \$	1 925 \$	1 916 \$	1 604 \$	1 600 \$
Centre Nord	1 755 \$	1 758 \$	1 035 \$	1 114 \$	1 630 \$	1 550 \$	2 052 \$	2 006 \$	1 633 \$	1 613 \$
Québec – basse-ville	1 441 \$	1 410 \$	1 094 \$	nd	1 277 \$	1 312 \$	1 593 \$	1 677 \$	1 366 \$	1 376 \$
Québec – haute-ville	1 886 \$	2 042 \$	737 \$	682 \$	1 925 \$	1 492 \$	2 147 \$	1 924 \$	1 656 \$	1 484 \$
Québec des Rivières	1 872 \$	1 511 \$	1 190 \$	Nd	1 628 \$	1 552 \$	1 951 \$	1 898 \$	1 640 \$	1 575 \$
Ste-Foy, Sillery, Cap-Rouge, St-Augustin	2 127 \$	2 328 \$	1 263 \$	1 516 \$	1 661 \$	1 739 \$	2 270 \$	2 299 \$	1 793 \$	1 914 \$
Banlieue Nord	1 717 \$	1 634 \$	1 268 \$	1 353 \$	1 479 \$	1 529 \$	1 725 \$	1 770 \$	1 588 \$	1 605 \$
Ouest	1 312 \$	1 424 \$	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1 409 \$	1 457 \$
Nord	1 714 \$	1 769 \$	nd	nd	1 482 \$	1 464 \$	1 719 \$	1 725 \$	1 578 \$	1 616 \$
Est	1 827 \$	1 614 \$	1 407 \$	1 418 \$	1 480 \$	1 616 \$	1 717 \$	1 894 \$	1 637 \$	1 627 \$

nd : Ces données n'étaient pas fournies pour des raisons de confidentialité. « Sont exclues des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus. »

Source : SCHL (2012/2013). Loyer moyen (\$) des places standards selon le type d'unité. *Rapport sur les résidences pour personnes âgées.*

Coûts des logements privés

Le Tableau 18 présente le coût médian des logements privés en 2006, tel que compilé par la Société d'habitation du Québec pour l'ensemble des ménages privés (15 ans et plus) (SHQ, 2010c). À Québec (TÉ), le coût médian pour un propriétaire était de 741 \$ par mois, ce qui est supérieur au coût médian déboursé par un propriétaire de la province de Québec (717 \$). Les locataires de Québec quant à eux déboursaient un coût médian de 572 \$ dans la région de Québec (TÉ). Ainsi, l'écart entre les ménages propriétaires et les ménages locataires se situait à 169 \$ pour Québec (TÉ), un écart plus important que celui de la Capitale-Nationale (139 \$) ou du Québec (151 \$).

Selon les Rapports sur le marché de la location de la SCHL de 2012 et de 2013, des Rivières/L'Ancienne-Lorette est une des trois zones qui se distinguent par des loyers moyens plus élevés que la moyenne de la RMR de Québec. En effet, en 2013, cette zone présente un loyer moyen de 827 \$ pour un appartement de deux chambres, ce qui se situe au-dessus de la moyenne de la RMR qui s'établit à 757 \$ pour un appartement de la même taille. Les deux autres zones à loyer élevé de la RMR sont Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge/Saint-Augustin-de-Desmaures (843 \$) et Haute-Ville (909 \$). Ainsi, les zones centrales de la ville présentent « des loyers plus élevés, sauf le secteur de la Basse-Ville, où le parc immobilier est âgé et de qualité généralement moindre qu'en Haute-Ville, par exemple. » (SCHL, 2012b)

Tableau 18. Coût médian des logements privés selon le mode d'occupation, Capitale-Nationale, 2006

Lieu	Propriétaires (\$ CA)	Locataires (\$ CA)	Écart entre propriétaires et locataires
Le Québec	717 \$	566 \$	151 \$
Capitale Nationale	700 \$	561 \$	139 \$
MRC de Charlevoix	451 \$	459 \$	-8 \$
MRC de Charlevoix-Est	466 \$	481 \$	-15 \$
MRC de La Côte-de-Beaupré	583 \$	467 \$	116 \$
MRC de La Jacques-Cartier	834 \$	551 \$	283 \$
MRC de L'Île-d'Orléans	476 \$	600 \$	-124 \$
MRC de Portneuf	500 \$	425 \$	75 \$
Québec (TÉ)	741 \$	572 \$	169 \$

Source : SHQ (2010c). Basé sur : Statistique Canada, *Recensement 2006*, compilation spéciale pour le compte de la SHQ (C0-1049), tableau no. 15.

Les ménages privés propriétaires de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures représentent une forte majorité des ménages privés de la ville (85,4 %). Cette proportion est la plus élevée du territoire équivalent de Québec et avoisine la plus élevée de la Capitale-Nationale, c'est-à-dire 86 % dans la MRC de La Jacques-Cartier. À titre de comparaison, le taux de propriété dans l'ensemble du Québec se situe à 60 %.

Tableau 19. Mode d'occupation des logements, ménages privés, Québec (TÉ), 2011

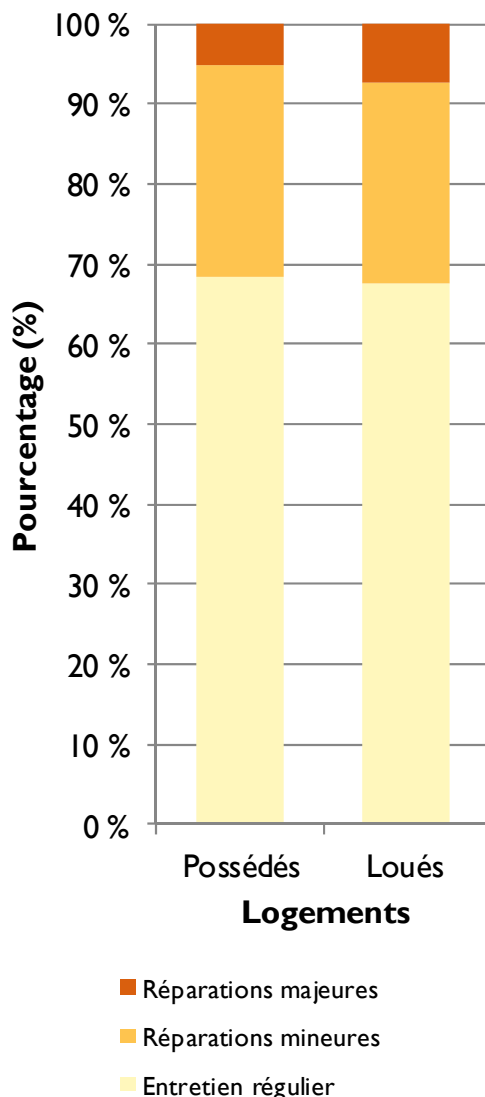
Lieu	Nombre total de ménages privés	Propriétaires		Locataires	
	N	N	%	N	%
Le Québec	3 185 680	1 917 735	60,2 %	1 267 940	39,8 %
Ville de L'Ancienne-Lorette	7 070	5 105	72,2 %	1 970	27,9 %
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	6 375	5 445	85,4 %	925	14,5 %
Ville de Québec	245 365	129 870	52,9 %	115 500	47,1 %
Arr. Beauport	33 395	21 680	64,9 %	11 720	35,1 %
Arr. Charlesbourg	36 300	22 535	62,1 %	13 770	37,9 %
Arr. La Cité-Limoilou	62 230	16 010	25,7 %	46 225	74,3 %
Arr. La Haute-Saint-Charles	31 820	24 330	76,5 %	7 490	23,5 %
Arr. Les Rivières	32 670	17 330	53,0 %	15 340	47,0 %
Arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	48 945	27 985	57,2 %	20 960	42,8 %

Source : Ancienne-Lorette et Saint-Augustin : Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) (2011), *Mode d'occupation des logements dans les municipalités du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec de 1981 à 2006*; et, Ville de Québec : Ville de Québec (2013a). *Données socio-démographiques de la Ville de Québec et de ses arrondissements. Profil de la population au lieu de résidence - synthèse*. (Basé sur : Statistique Canada, Enquête Nationale auprès des Ménages (ENM) 2011, compilation spéciale).

Depuis plus d’une trentaine d’années à Saint-Augustin-de-Desmaures, plus de quatre résidents de logements privés sur cinq sont propriétaires et cette proportion est demeurée relativement stable depuis 1996.

2.6 ACCEPTABILITÉ DES HABITATIONS

Figure 21. Besoins de réparations estimés par les propriétaires et les locataires de Québec (TÉ)



Note : L’Annexe 12 présente des données plus détaillées sur les besoins en réparation.

Source : SHQ (2009). Compilation spéciale pour la SHQ de données de Statistique Canada, Recensement 2006, effectuée en 2010, tableau n 36, calculs de la SHQ.

Une fois l’accès économique aux logements exploré, il importe de se pencher sur l’acceptabilité des habitations. Un des concepts centraux pour définir l’acceptabilité d’un lieu est celui de *besoins impérieux*, tels que définis par la SCHL:

« On dit d’un ménage qu’il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n’est pas conforme à au moins une des normes d’acceptabilité (qualité, taille et abordabilité [sic]) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes d’occupation) situés dans sa localité. » (2013a)

Selon cette définition, la SCHL considère qu’un logement : est de **qualité convenable** s’il ne nécessite pas de réparations majeures; est **abordable** si le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt; et, est de **taille convenable** s’il comprend suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage.

Selon les données de 2006 pour l’ensemble du Québec, la proportion de ménages en situation de besoins impérieux en matière de logement s’élevait à 11 % en milieu urbain et à 7 % en milieu rural (SHQ, 2009). Dans la RMR de Québec, cette proportion s’était élevée à 14 % en 1996, et avait diminué à 9 % en 2006 (Figure 21).

Afin d'évaluer si les logements sont de *qualité convenable*, la SHQ effectue des études rapportant les besoins de réparations des logements, tels qu'estimés par les locataires et les propriétaires. Selon les données les plus récentes disponibles sur le sujet, soit celles de 2006, 25 % des logements loués dans la Capitale-Nationale auraient besoin de réparations mineures, alors que 8% nécessiteraient des réparations majeures.

Les besoins d'entretien et de réparation sont similaires pour les logements des propriétaires de Québec (TÉ) : 27 % de ces logements ont besoin de réparations mineures alors que 5 % auraient besoin de réparations majeures. L'Annexe 12 présente les données détaillées pour l'ensemble de la Capitale-Nationale, pour chacune des MRC.

Les données spécifiques au sujet des besoins en réparation pour le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures n'étaient pas disponibles au moment de mettre sous presse.

POINT SAILLANTS – LES HABITATIONS DES AÎNÉS

- 90 % des personnes âgées de 65 ans et plus font partie de ménages privés.
- Malgré une croissance importante du parc immobilier au cours des dernières années, il manque de logements disponibles à Saint-Augustin-de-Desmaures.
- La croissance démographique et les développements immobiliers des dernières années créent une pression sur les infrastructures de la ville (système d'égouts et routes).
- Alors que la moitié (49,4 %) des personnes de 65 ans et plus du Québec vit dans des maisons individuelles, à Saint-Augustin-de-Desmaures, cette proportion se situe à 76,5 %. De plus, 10 % des aînés, majoritairement des femmes, vivent dans des immeubles de moins de cinq étages. Cela entraîne une série de questionnements sur l'adaptation des logements au vieillissement de ses habitants.
- En prenant de l'âge, les aînés des ménages privés sont de plus en plus susceptibles de vivre dans un autre type de construction. La proportion de personnes âgées vivant dans ce type d'habitation passe de 28 % chez les personnes âgées de 65 à 69 ans pour atteindre 74 % chez les personnes âgées de 85 ans et plus.
- À Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge-Saint-Augustin, la demande est forte, tant pour les logements locatifs que pour le marché immobilier.
- Les proportions d'hommes et de femmes vivant dans des maisons individuelles sont semblables (77 % et 74 % respectivement). Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses (13 %) à habiter dans des immeubles de moins de 5 étages que les hommes (8 %).

POINT SAILLANTS – LES HABITATIONS DES ÂÎNÉS (SUITE)

- Trois programmes gouvernementaux de soutien financier contribuent à améliorer l'accès au logement pour les personnes âgées plus démunies économiquement (*AccèsLogis, Logement abordable* et *Supplément au loyer*).
- La municipalité de Saint-Augustin accueille trois habitations collectives pour aînés offrant un total de 175 unités locatives. Cela représente un peu moins de 1 % de toutes les unités locatives en habitation collective de la Capitale-Nationale.
- Il n'y a pas de coopérative à Saint-Augustin. Au-delà de 80 % des unités locatives de la municipalité sont offertes par la Résidence privée pour aînés (RPA), qui est aussi la seule à offrir l'ensemble des services recensés (repas, assistance personnelle, soins infirmiers, aide domestique, loisirs, sécurité). Les deux autres habitations collectives n'offrent aucun des services recensés.
- Les taux d'inoccupation des logements locatifs sont faibles dans la région de la Capitale-Nationale, ce qui signifie que les logements sont moins disponibles. Les places standards en RPA sont aussi rares dans le secteur Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge-Saint-Augustin, malgré que les taux d'inoccupation des studios et des logements à deux chambres avoisinent le taux d'équilibre de 3 %.
- Le taux d'effort médian des ménages privés composés de personnes âgées de 65 ans et plus se situe à 17,6 % dans le territoire équivalent de Québec, un niveau semblable à celui de la région de la Capitale-Nationale (17,2 %) et du Québec dans son ensemble (17,4 %).
- Le taux d'effort médian des ménages privés tend à augmenter avec l'âge chez les aînés, atteignant même 38,9 % pour les locataires âgés de 85 ans et plus.
- Le coût des logements privés est légèrement plus élevé dans le TÉ de Québec que dans l'ensemble du Québec et la Capitale-Nationale.

3. L'ENVIRONNEMENT DE SERVICES

L'environnement de services fait référence aux ressources présentes dans le milieu où les aînés habitent. Quels sont les services auxquels ils peuvent accéder? Peuvent-ils accomplir leurs activités ou continuer à jouer leurs rôles sociaux? Existe-t-il des lieux publics auxquels ils peuvent accéder pour socialiser?

Ce chapitre traite de l'accessibilité géographique à différents services, lieux et commerces. Plus particulièrement, il est question de la présence d'espaces verts et d'équipement récréatifs; des espaces de participation sociale, communautaires et de loisirs offerts dans la région; de l'accès à des services de transport collectif; de la présence de services de santé et de services sociaux; de l'accès à des commerces alimentaires; ainsi qu'à la présence de centres commerciaux et autres services.

Les habitants la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures ont accès à un environnement leur offrant une gamme de services. En raison la position géographique et de la taille de la ville, ils peuvent aussi accéder aux services offerts dans les arrondissements avoisinants. Ce chapitre permet d'explorer plus en détails les services qui sont offerts et où ils se situent dans la ville.

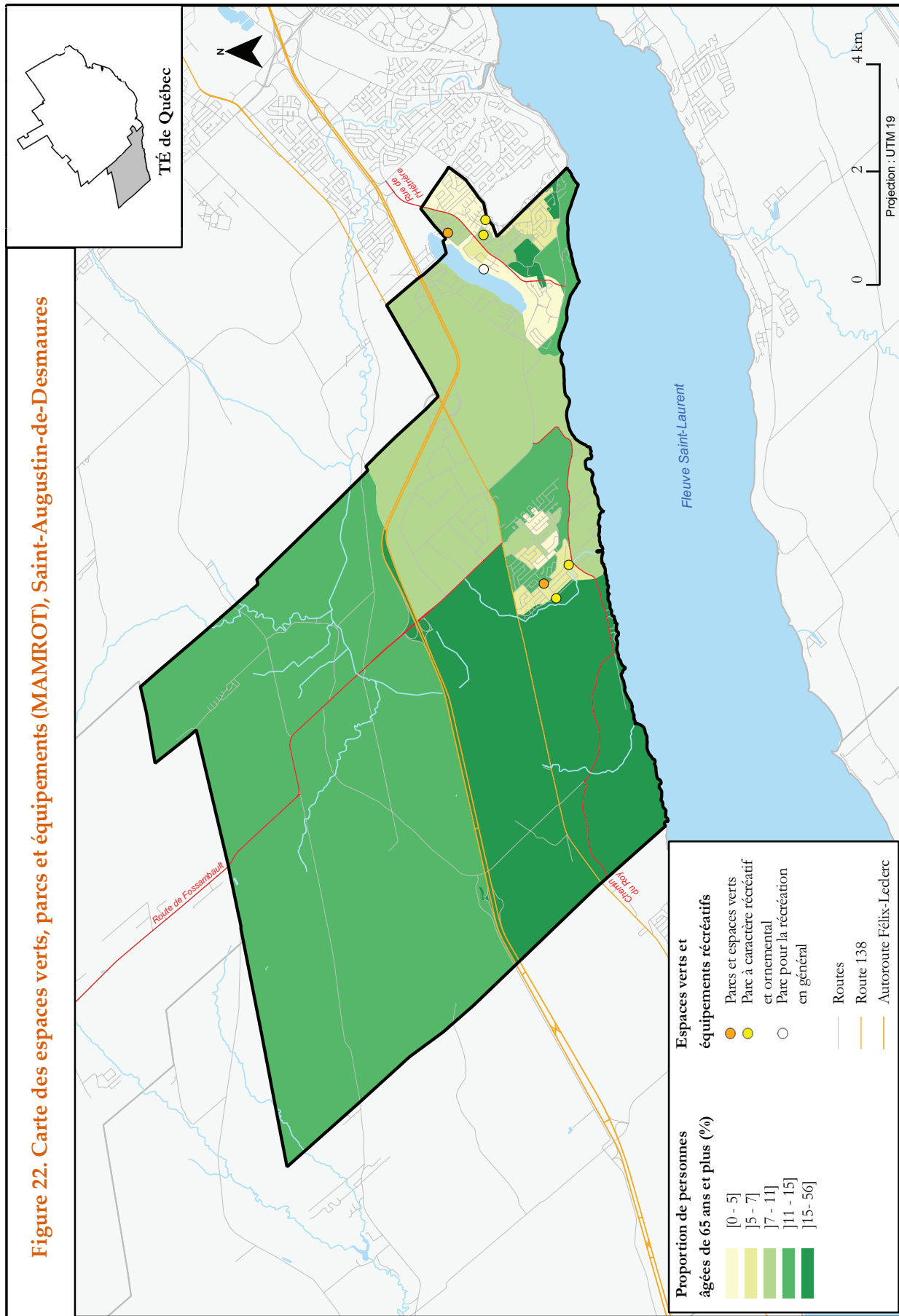
3.1 ESPACES VERTS, PARCS ET ÉQUIPEMENTS

Les espaces et les parcs publics contribuent à créer un espace où il fait bon vivre. Leur accessibilité augmente la qualité de vie des personnes qui demeurent à proximité. Selon Stephen Vida de l'INSPQ (2011), la présence d'espaces verts est associée à plusieurs effets positifs sur la santé physique et mentale de la population. La carte de la Figure 22 présente l'emplacement des espaces verts parcs et équipements de Saint-Augustin-de-Desmaures, tels que dénombrés par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour tracer le portrait des différents territoires québécois. Cette instance est devenue le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) au mois d'avril 2014. Dans le cadre de ce projet, la dénomination MAMROT a été maintenue.



Il doit être noté qu'il existe certains espaces verts d'initiative privée qui sont fréquentés par la population. Ces espaces peuvent ne pas avoir été inclus dans la source de données consultée. Dans le contexte de ce projet, et dans le but de faciliter la comparaison entre les différents secteurs géographiques à l'étude, les espaces verts, parcs et équipements ont été regroupés en utilisant les définitions contenues par les Codes d'utilisation des biens-fonds (CUBF) (MAMROT, 2013) et qui sont utilisées par le MAMROT. Les données proviennent de l'INSPQ, plus particulièrement de leur indicateur de l'accessibilité aux services. Bien que plusieurs municipalités recensent un plus grand nombre de parcs et espace verts que ceux identifiés dans ces données, il n'existe pas de banque de données uniforme présentant tous les parcs et espaces verts

Figure 22. Carte des espaces verts, parcs et équipements (MAMROT), Saint-Augustin-de-Desmaures



Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,
en collaboration avec l'IVPSA, Mars 2014

de la région. D'autre part, il doit être mentionné que la base de données du MAMROT ne contient que les parcs de juridiction municipale.

Les **parcs, espaces verts et équipements** décrits dans ce document comprennent les lieux aménagés tels que des **Équipements récréatifs** dont les *terrains de jeux*. Ces derniers peuvent « comprendre les activités suivantes sans être restreint à l'une d'elles : pique-nique, plage, piste de bicyclettes, sport, camping et autres activités récréatives. Le *Terrain de sport* comprend « un terrain de jeux, des pistes pour les compétitions et les sports; il peut y avoir des gradins; il est codifié séparément lorsqu'il est indépendant d'une autre activité. » Ainsi, les espaces verts sont nommés « terrains de sport » lorsqu'ils sont consacrés à l'activité sportive et qu'ils ne sont pas utilisés pour des activités récréatives ou de loisirs d'une autre nature. Le *Parc à caractère récréatif et ornemental* s'inscrit dans la catégorie **Espaces verts**. Ce type de parc est « aménagé pour les loisirs en raison de la beauté du site; on peut y trouver des plages, des jeux pour enfants, des monuments et des statues. » Le *Parc pour la récréation en général* « peut comprendre les activités suivantes sans être restreint à l'une d'elles : pique-nique, plage, piste de bicyclettes, sport, camping et autres activités récréatives. » (MAMROT, 2013)

Ainsi, selon les données de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ, 2012) et basé sur ses définitions, il y a sept (7) parcs et espaces verts selon les définitions du MAMROT, sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures. La carte à la Figure 22 les positionne sur le territoire. Ces parcs sont principalement situés dans les secteurs les plus peuplés de Saint-Augustin.

Cependant, lors de la rencontre avec les informateurs clés, l'équipe de recherche a été dirigée vers le plan des secteurs Les Bocages et Centre, réalisés par la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Dans le but de fournir le portrait le plus fidèle possible de ce territoire, ces plans des secteurs, publiés dans l'Agenda des loisirs de la ville de Saint-Augustin de l'automne 2013-2014 (Ville de Saint-Augustin, 2013c : 40), positionnent 23 parcs et sont présentés aux figures 23 et 24. Un document produit par la ville de Saint-Augustin, établit la liste des parcs et espaces verts sur son territoire : 12 parcs de voisinage, 6 parcs nature ou riverain, 3 parcs municipaux, 3 parcs de quartier, 3 places publiques et 3 belvédères. À ces parcs s'ajoutent deux jardins communautaires, un parc canin, une halte visiteurs et une base de plein air. Il y a ainsi 35 parcs et espaces verts à Saint-Augustin. Le parc riverain connaît un véritable essor depuis quelques années. Depuis 2006, il y a deux fois plus de bâtiments et le terrain s'est grandement étendu. Au cours des prochaines années, un pavillon de services y sera construit. (Informateur clé, 2013)

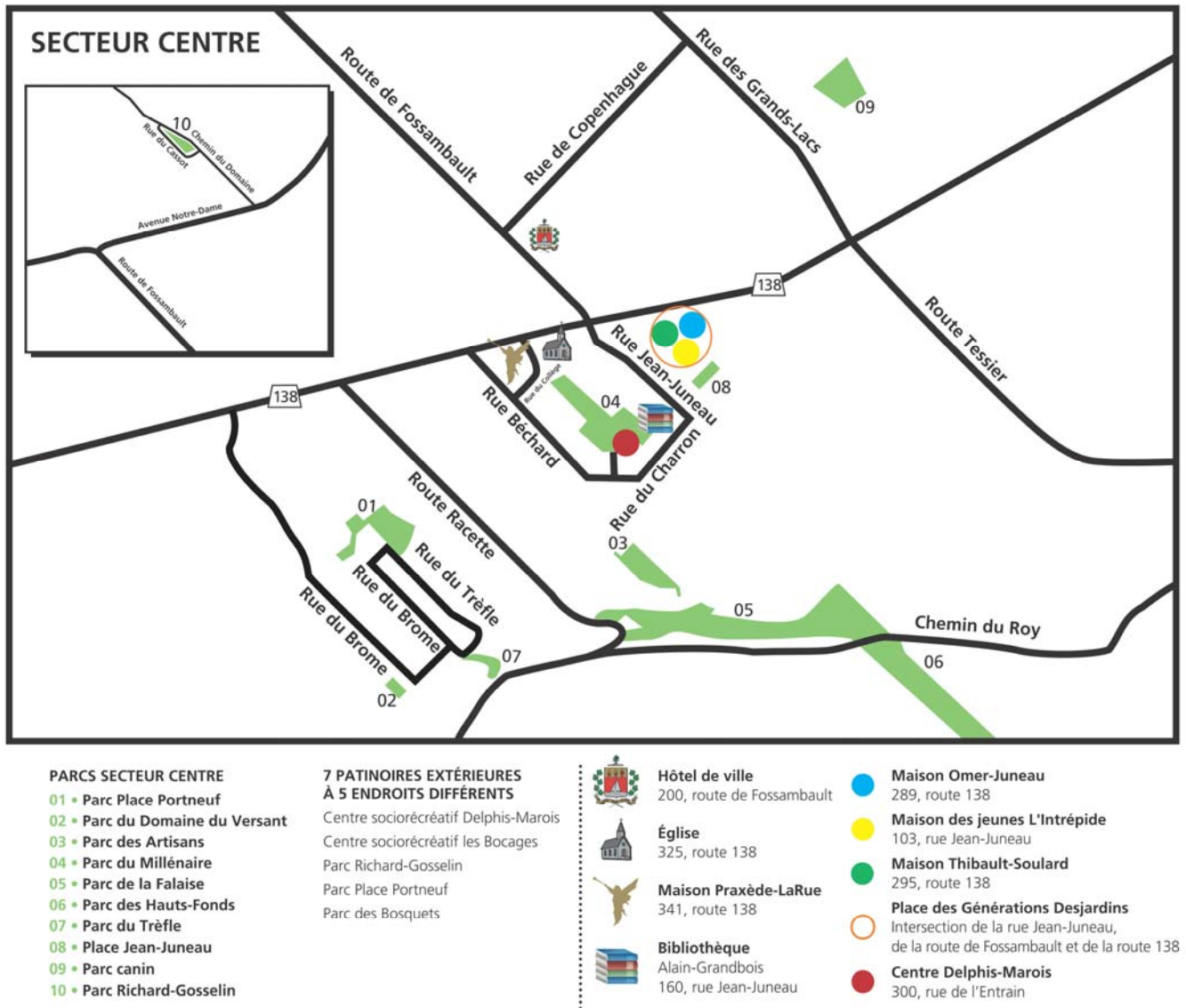
Les habitants de Saint-Augustin ont aussi accès à diverses installations gérés par la ville, dont des sentiers de ski de fond, des sentiers pédestres, et des terrains de

pétanques. La municipalité a aussi des ententes de partenariat avec le Parc d'Héritage Faune et le Campus Notre-Dame de Foy (CNDF). L'ensemble de ces installations contribue à alimenter l'offre d'espaces où il est possible de faire des activités physiques et profiter de la nature.

Figure 23. Plan de ville des parcs et lieux de participation sociale, Saint-Augustin, secteur Les Bocages



Figure 24. Plan de ville des parcs et lieux de participation sociale, Saint-Augustin, secteur Centre

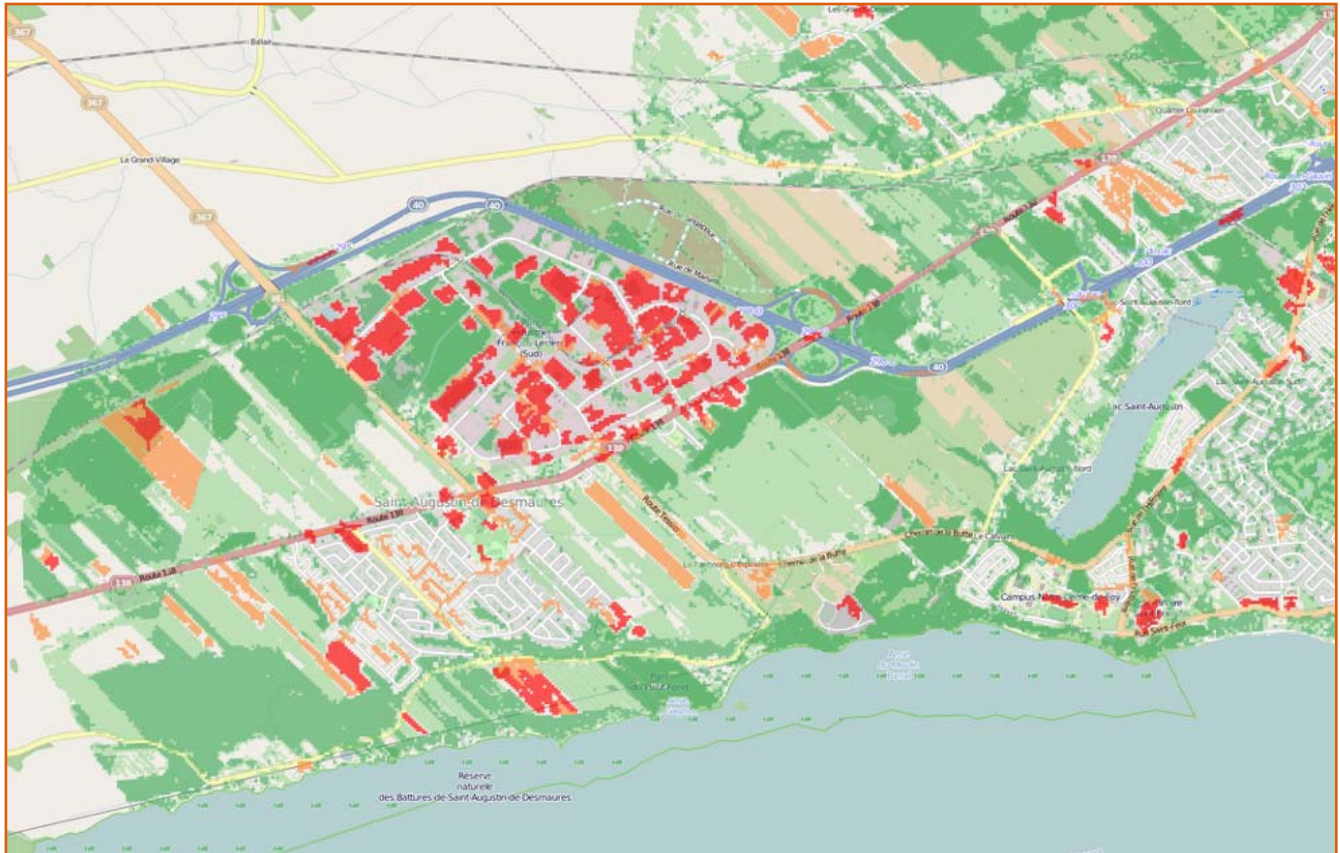


Îlots de chaleur

« Quand il fait chaud, il fait plus chaud dans les villes que dans les campagnes environnantes. L'expression *îlots de chaleur urbains* désigne cette différence de température. » (INSPQ, 2001) L'Institut national de santé publique du Québec indique que la « température dans les villes peut atteindre jusqu'à 12 °C de plus que dans les régions aux alentours. » (INSPQ, 2001) Ces zones plus chaudes affectent tout particulièrement les personnes âgées, puisqu'elles sont « prédisposées à des troubles liés à la chaleur, notamment en raison des changements physiologiques associés au vieillissement. » (Giguère, 2009)

En contribuant à la création de « smog », à la diminution de la qualité de l'air à l'intérieur des habitations, en augmentant les risques de malaises plus ou moins graves, ce phénomène contribue à complexifier la réalité des personnes âgées vivant dans ces secteurs. Et l'impact de ces îlots de chaleur s'amplifie lorsque la distance à parcourir pour accéder à des zones fraîches est grande. La présence d'espaces verts contribue à diminuer le nombre et l'étendue de ces îlots de chaleur.

Figure 25. Carte des îlots de chaleur, Saint-Augustin-de-Desmaures, 2011



Légende : ■ Plus frais; ■ Frais; ■ Chaud; ■ Très Chaud

Source : Institut national de santé publique du Québec (2014). *Îlots de chaleur/fraîcheur urbains et température de surface*. Consulté en ligne le 17 janvier 2014 à <http://www.donnees.gouv.qc.ca/?node=donnees-details&id=2f4294b5-8489-4630-96a1-84da590f02ee> et à <http://geoegl.msp.gouv.qc.ca/golocmsp/?id=temperature>

Sur la Figure 25, la cartographie des îlots de chaleur montre la diversité des espaces de Saint-Augustin-de-Desmaures. D'une part, Saint-Augustin présente de nombreux havres de fraîcheur en bordure du fleuve, du lac Saint-Augustin et sur de grandes portions du territoire entre le fleuve et la route 138. D'autre part, le secteur au centre de la ville de même que le secteur industriel, situé au nord de la route 138 et à l'est de la route de Fossambault, présentent de nombreux îlots où il fait chaud, voire très chaud.

3.2 ESPACES DE PARTICIPATION SOCIALE, COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS

La capacité des personnes « d’agir dans leur milieu et d’accomplir les rôles qu’elles entendent assumer », et donc de participer socialement, constitue le cœur de la définition de la « santé » selon la Loi sur la santé et les services sociaux (LSSS, L.R.Q.,

Dans ce document, la **participation sociale** comprend : des interactions sociales se déroulant en contexte individuel et en contexte de groupe; des activités ou démarches collectives; des activités bénévoles ou de l’aide informelle; et des engagements citoyens ou militants. Autrement dit, lorsqu’une personne participe socialement, elle interagit ou effectue des activités avec d’autres.

chapitre S-4.2, voir le Lexique pour plus de détails).

Dans le but de mieux saisir les possibilités de participation sociale offertes aux personnes âgées de Saint-Augustin-de-Desmaures, les paragraphes suivants tracent le portrait d’espaces de participation sociale, des organismes et des lieux de rassemblement recensés (Tableau 20). La catégorie *Âge d’or* dans

ce tableau comprend les regroupements d’ânés présents sur le territoire, qu’ils soient ou pas affiliés à la FADOQ. Les lieux de culte et les bibliothèques du réseau des bibliothèques de la Capitale-Nationale sont quelques-uns des lieux où se déroulent les activités sociales organisées par la collectivité. Dans le cadre de ce projet, la participation des ânés dans ces associations et lieux n’a pu être documentée. Par contre, identifier ceux qui sont offerts sur le territoire peut servir de piste de réflexion ou de levier pour l’action à l’échelle locale.

Les programmes PIED et VIACTIVE visent à améliorer la santé physique et sociale des ânés. « Le programme PIED (Programme Intégré d’Équilibre Dynamique), animé par un professionnel de la santé est offert gratuitement aux gens de 65 ans et plus qui sont préoccupés par les chutes ou par leur équilibre, » alors que le programme VIACTIVE, créé par Kino-Québec en 1988, s’adresse aux personnes de 50 ans et plus afin de « faire bouger les ânés gratuitement de façon sécuritaire tout en s’amusant. » (FADOQ, 2014)

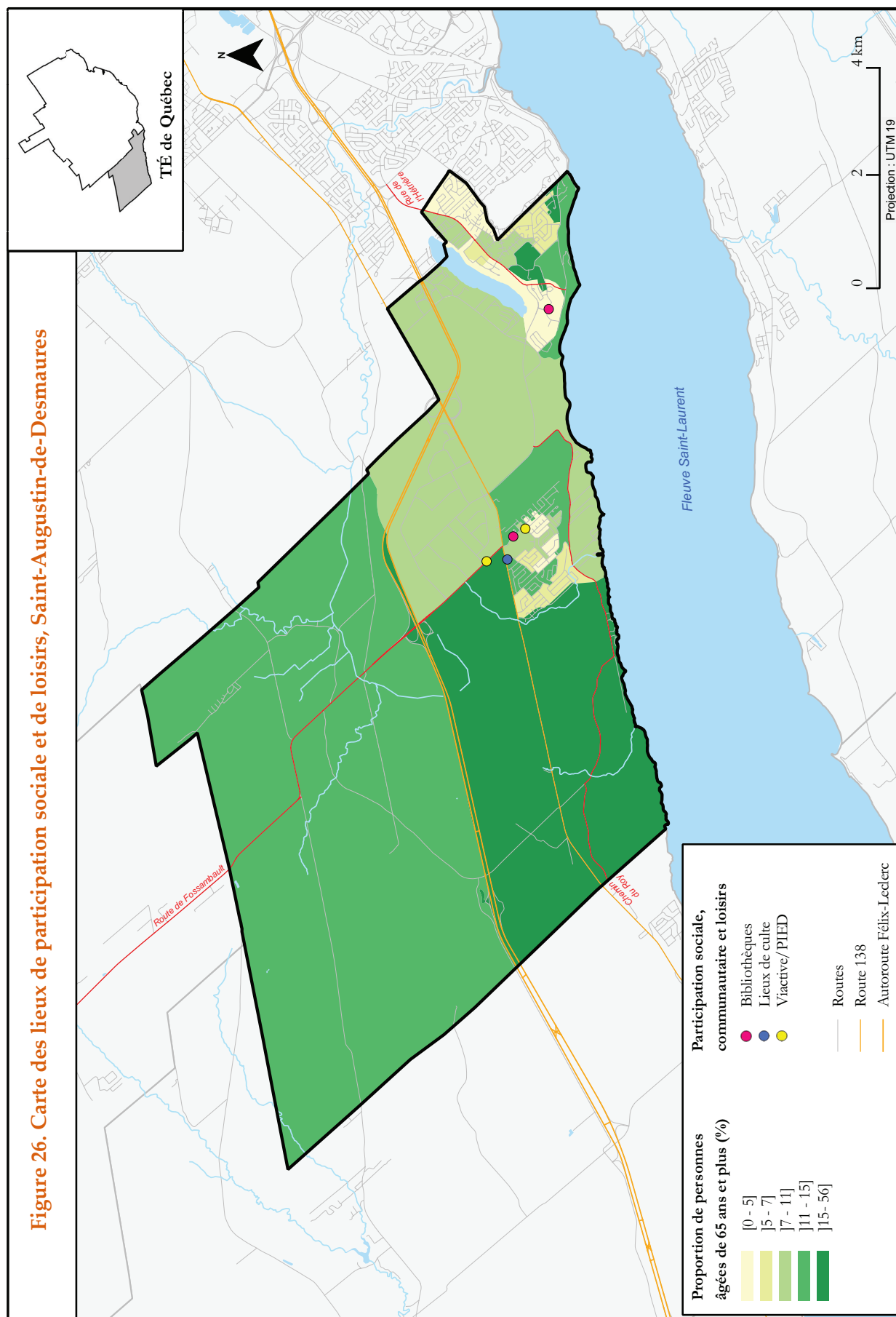
Tableau 20. Inventaire des espaces de participation et de loisirs, Saint-Augustin-de-Desmaures

Lieux de participation	Quantité
Âge d’Or	1
Bibliothèques	2
Lieux de culte	2
Viactive, PIED	2

Source : Compilation effectuée par l’IVPSA, 2013.

Sept lieux de participation ont été répertoriés sur le territoire municipal de Saint-Augustin. Parmi ceux-ci, le Club FADOQ La Moisson d’or, deux bibliothèques et deux églises, soit l’église catholique Saint-Augustin-de-Desmaures et l’Église Baptiste de St-Augustin. La paroisse de l’église Saint-Félix de Valois, à Cap-Rouge, s’étend sur une

Figure 26. Carte des lieux de participation sociale et de loisirs, Saint-Augustin-de-Desmaures



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,
en collaboration avec l'IVPSA, Mars 2014

portion du secteur Les Bocages, et est ainsi fréquentée par des certains Augustins. Les informateurs clés (2013) consultés affirment que les aînés participent beaucoup aux activités des paroisses, telles l'équipe d'animation pastorale, l'assemblée de fabrique, la source d'eau vive (visite et communion à domicile), mariage, pardon et onction des malades, la chorale de l'église, et le Comité de soutien aux personnes en deuil.

Les centres communautaires recensés dans le cadre de ce projet correspondent aux centres de loisirs ayant comme mission « de favoriser le développement holistique de la personne, de soutenir la famille et d'encourager l'implication des citoyens dans leur communauté locale, et ce, au moyen du loisir communautaire, de l'action communautaire et de l'éducation populaire. » (Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs [FQCCL], 2010)

Ainsi, certains lieux agissant en tant que centres communautaires, mais n'étant pas membres de la fédération québécoise, ne figurent pas dans l'inventaire présenté ici. Les bases de données permettant leur recensement n'étaient pas disponibles pour les besoins de ce projet. Cela ne signifie toutefois pas que ces centres ne représentent pas des lieux importants de participation sociale pour la population.

Aucun centre communautaire ne répond à la définition de la FQCCL dans la municipalité. Par contre, la Maison Omer-Juneau, inauguré en 2002, se veut « un milieu de convivialité qui propose une programmation variée, animée par et pour les aînés. » (Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, 2012). Cet espace constitue, selon un participant à la rencontre sectorielle, une excellente porte d'entrée pour les personnes seules qui désirent socialiser.

D'autre part, les clubs sociaux et de loisirs peuvent aussi être mentionnés comme lieu de participation. Ce sont, de fait, des lieux d'interaction et de participation sociale, telles l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), les cercles de fermières, les clubs Lions, les Chevaliers de Colomb, les clubs Kiwanis, Optimistes et les Filles d'Isabelle (Tableau 21). Parmi les sept clubs recensés, trois clubs ont pignon sur rue à Saint-Augustin, soit l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), le cercle de fermières et le club Lions. De plus, les Chevaliers de Colomb de Saint-Augustin participent au chapitre du secteur de Cap-Rouge. La carte des lieux de participation sociale et de loisirs est présentée à la Figure 26.

En plus de ces associations et espaces de participation sociale, quelques lieux ont été identifiés par des informateurs clés. Tout d'abord, la maison Omer-Juneau, qui a été inauguré en 2012, est une maison destinée aux 50 ans et plus et constitue un important lieu de rencontre. Il s'y déroule de nombreuses activités, souvent offertes gratuitement ou à peu de frais et l'achalandage y est généralement important. La Maison Thibault-Soulard (Maison patrimoniale vouée à la culture) et la Maison Praxède-Larue (Maison patrimoniale abritant la société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures)

représentent deux autres lieux de rencontre importants pour les aînés de Saint-Augustin. Ces trois lieux sont situés dans le secteur central de la ville.

La ville possède aussi une salle de spectacle de 600 places qui accueille des représentations diverses et qui attire la clientèle aînée (Informateur clé, 2013). Un projet de complexe sportif multifonctionnel comprenant deux patinoires, une piscine et diverses salles polyvalentes a été mis en place. Le début des travaux sont prévus pour mars 2014 et la mise en service devrait avoir lieu en juin 2015.

Tableau 21. Inventaire des clubs sociaux, Saint-Augustin-de-Desmaures, L'Ancienne-Lorette, et arrondissements de la ville de Québec, 2012

Lieu	AFEAS	Fermières	Lions	Chevaliers de Colomb	Kiwanis	Optimistes	Filles d'Isabelle
L'Ancienne-Lorette	x	x	x	x		x	
Saint-Augustin-de-Desmaures	x	x	x	†			
Arr. Beauport		x	x	x		x	x
Arr. Charlesbourg	x	x	x	x		x	
Arr. La Cité-Limoilou		x	x	x	x	x	
Arr. La Haute-Saint-Charles		x	x	x	x	x	
Arr. Les Rivières		x	x	x		x	
Arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge		x	x	x	x	x	

† Les Chevaliers de Colomb de Saint-Augustin sont inclus dans le chapitre du secteur de Cap-Rouge et n'apparaissent donc pas dans le tableau.

Source : Compilation effectuée par l'IVPSA, 2012.

En plus des organismes mentionnés ci-dessus, il existe une quarantaine d'associations accréditées de la ville dont une dizaine est fréquentée plus particulièrement par la population aînée. Ces associations organisent activités et rencontres auxquelles participent les aînés de la municipalité. L'ACSAD (association culturelle de St-Augustin de Desmaures), l'Association de Jumelage de Cap-Rouge-Saint-Augustin, l'Association des propriétaires résidents du Domaine St-Augustin Inc., le Club Rotary St-Augustin/Cap Rouge, le Comité d'embellissement St-Augustin fleuri, le Groupe vocal La Mi Sol et la Société d'histoire de St-Augustin en sont quelques exemples. De plus, la ville accueille plusieurs clubs liés à des sports spécifiques – telle la marche ou le badminton – et il semble que plusieurs aînés soient membres de ces clubs. De plus, l'Association des Proches Aidants de la Capitale Nationale est un organisme régional qui dessert St-Augustin et auquel participent des aînés de la municipalité.

Plusieurs journaux locaux font le lien avec les habitants de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et transmettent les informations sur les activités et les services disponibles sur le territoire de la ville.

3.3 TRANSPORT COLLECTIF

Le transport collectif régulier (autobus, taxi, taxi-bus) permet aux aînés l'accès aux espaces de participation sociale et augmente leur niveau d'autonomie, tout comme le fait le transport adapté pour les personnes à mobilité réduite. Il importe donc de documenter la présence de ces services dans les différents secteurs géographiques de la région de la Capitale-Nationale, ainsi que leur accessibilité.

« À cause des grandes distances de la ville, c'est le transport en véhicules automobiles qui est le plus souvent utilisé par les aînés. 91% des aînés consultés utilisent souvent la voiture pour leurs déplacements contre 4% qui prennent souvent l'autobus. Il y a 1% des aînés qui utilisent le transport adapté à l'occasion. » (Ville de Saint-Augustin, 2011)

« Comme les services de protection des incendies et de police, le transport en commun sur le territoire augustinois ne relève pas de la juridiction de la Ville de St-Augustin mais il relève plutôt de l'agglomération de Québec. » (Ville de Saint-Augustin, 2013d) Saint-Augustin-de-Desmaures est donc desservie par les services de transport du Réseau de transport de la Capitale (RTC). (Figure 27).

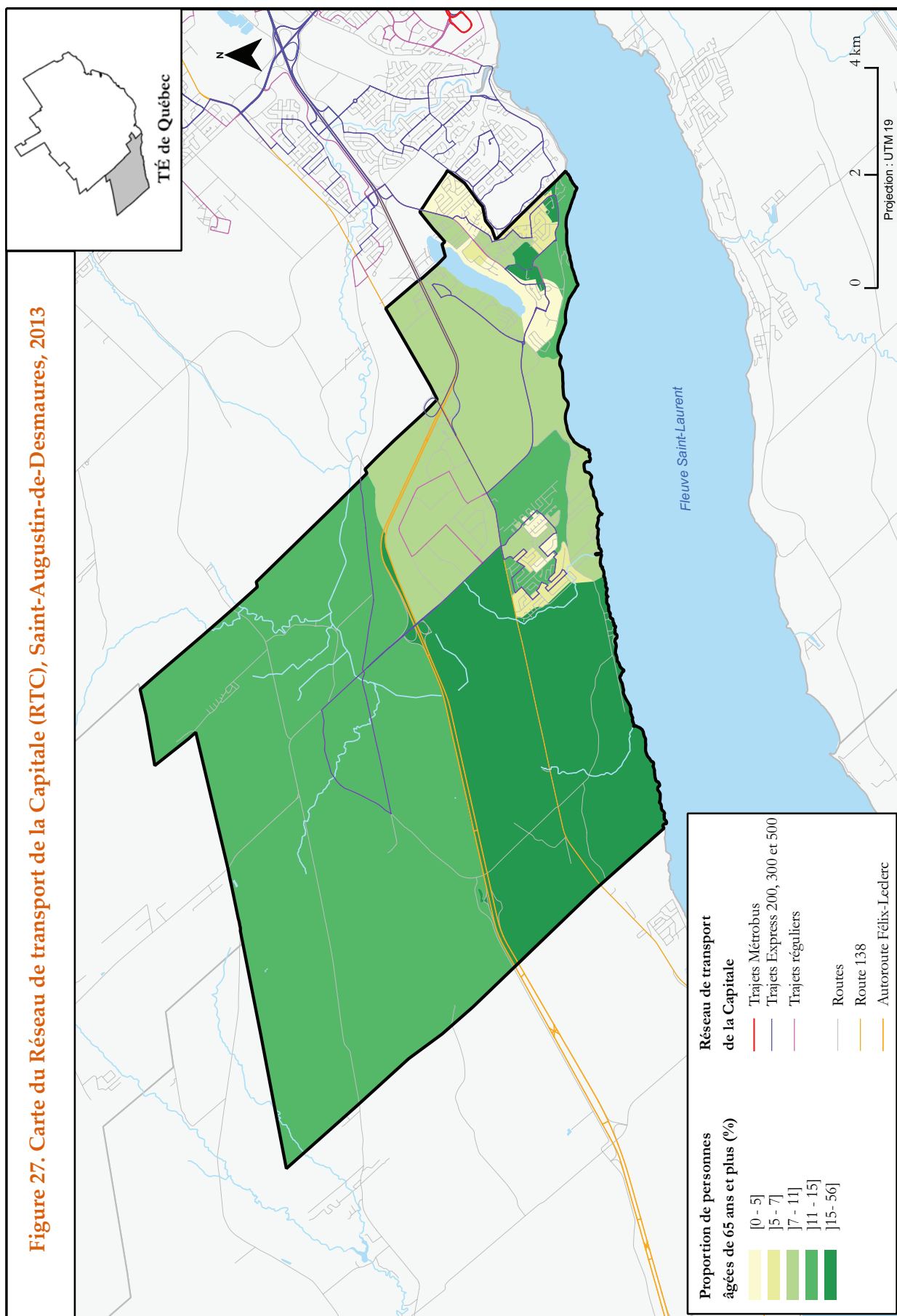
Les trajets réguliers (*leBus*) assurent la liaison entre les quartiers résidentiels et les centres d'activité avec des trajets de fréquence et de durée variables (parcours 15, 92, 94, 95). Ces parcours desservent les principaux boulevards et des artères locales Des trajets *Express* (parcours 205, 214 et 294) cheminent aussi le long des artères principales de la ville. Le *Taxibus* dessert quant à lui le secteur Saint-Ange/Saint-Denis, Lac Saint-Augustin Nord et le secteur ouest de Saint-Augustin.

Le RTC met à la disposition de ses usagers deux stationnements incitatifs (*Parc-O-Bus*) offrant un total de 24 places de stationnement à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Transport collectif adapté

En ce qui a trait au transport collectif adapté, la région est desservie par le Transport adapté (STAC), qui fonctionne « en symbiose avec la mission du RTC » (RTC, 2013), qui offre des services de transport sur réservation à la population de la Capitale-Nationale. Cela comprend Saint-Augustin-de-Desmaures, L'Ancienne-Lorette, Boischatel, Wendake et les six arrondissements de la ville de Québec. Les personnes désirant utiliser ce service doivent répondre aux critères de la politique d'admission du ministère des Transports du Québec, c'est-à-dire: être une personne handicapée (avoir

Figure 27. Carte du Réseau de transport de la Capitale (RTC), Saint-Augustin-de-Desmaures, 2013



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,
en collaboration avec l'IVPSA, Mars 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

une déficience significative et persistante et être limitée dans l'accomplissement des activités normales); et, avoir, sur le plan de la mobilité, des limitations justifiant l'utilisation du service de transport adapté.

3.4 SERVICES DE SOINS DE SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN À DOMICILE

L'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011, publiée en octobre 2013, indique que « la proportion de personnes déclarant au moins un problème de santé de longue durée est plus élevée chez les femmes que chez les hommes et elle croît d'un groupe d'âge à l'autre, pour atteindre 87 % chez les aînés de 75 ans et plus. » (ISQ, 2013, p. 14) Cette donnée contribue à la nécessité d'évaluer l'accès des personnes âgées aux différents services de santé et services sociaux. Cet accès est grandement facilité par la proximité avec le lieu de résidence.

Les services de première ligne sont ceux qui représentent le point de contact de la population avec le réseau de la santé. Ils comprennent les services de santé offerts en GMF, UMF, CLSC (voir *Liste des sigles*, page v et le *Lexique*, sous la rubrique « établissements de santé »), clinique hors GMF, clinique sans rendez-vous et clinique médicale, de même que les deux centres de réadaptation de la région. Dans la Capitale-Nationale, cela comprend aussi une maison des naissances, puisque celle-ci a été classée dans cette catégorie dans la base de données intitulée « MSSS - Référentiel des établissements » qui a été fournie par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Cela exclut les soins spécialisés (par ex. cardiologie) et de longue durée (ex. hôpital, CHSLD). Les services généralement classés dans la catégorie « Autres » sont les cliniques spécialisées (par exemple d'ophtalmologie) et autres cliniques (par exemple physiothérapie, podologie, ergothérapie, etc.). Il doit être noté que la mise à jour des données comprises dans le « Référentiel des établissements » a été faite le 28 août 2012. Ainsi, certains services ayant vu le jour depuis pourraient ne pas être inclus dans le dénombrement présenté. De plus, les centres de réadaptation, compte tenu de leur faible nombre dans la région et afin de ne pas multiplier les catégories pour la représentation graphique, ont aussi été inclus dans cette catégorie.

Afin de simplifier la représentation cartographique, certaines installations et services de soins de santé situés à la même adresse civique ont été regroupés. L'affichage de certains types d'installations a été priorisé par rapport à d'autres. Sont affichés en priorité les centres hospitaliers, puis les services de première ligne, les CHSLD, les pharmacies et les cliniques autres. Lorsqu'un centre hospitalier a aussi une mission CHSLD, il est illustré sur la carte comme centre hospitalier. Les CHSLD ont été positionnés sur la carte des services de santé, afin de montrer leur proximité entre les lieux de vie de la population en général. Un CHSLD peut être considéré comme une ressource pour une personne vieillissante qui désire demeurer près de sa famille.

Tableau 22. Inventaire des services de soins de santé et d'organismes communautaires de soutien à domicile, Saint-Augustin-de-Desmaures

Service	Nombre	Service	Nombre
Centre hospitalier	0	Pharmacie	4
CHSLD	2	Organismes de soutien à domicile	1
Première ligne	2	Autres	0
Points de services CLSC	0		

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, (2012) *MSSS - Référentiel des établissements – Ressources actives – Fichier des installations*. Dernière mise à jour : 2012-08-29; Centre d'information et de référence [CIR] de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches-211, (2013); et, compilation effectuée par l'IVPSA (2013).

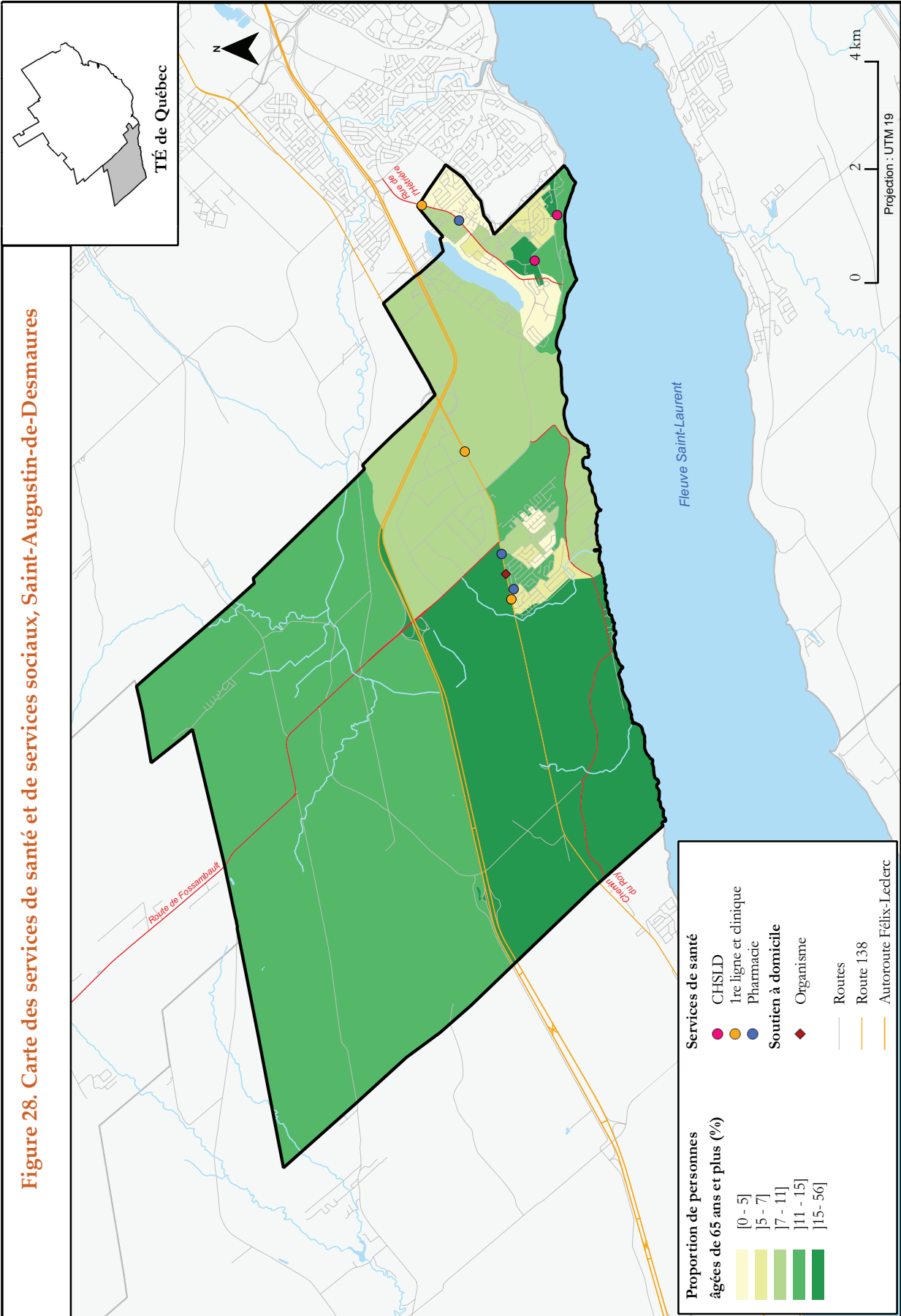
La carte présentée à la Figure 28 montre la répartition des services de santé et services sociaux à Saint-Augustin. Ces services ont été regroupés en cinq catégories (voir Tableau 22). Afin de simplifier la représentation cartographique, certaines installations et services de soins de santé situés à la même adresse civique ont été regroupés.

L'affichage de certains types d'installations a été priorisé par rapport à d'autres. Sont affichés par ordre de priorité : les centres hospitaliers, puis les CHSLD, les services de première ligne, les pharmacies et les cliniques autres. Ainsi, à Saint-Augustin, une pharmacie est localisée à la même adresse qu'une des cliniques. La carte présente donc la clinique médicale.

Selon les données recueillies, les résidents de la ville ont accès à deux CHSLD, deux services de première ligne, quatre pharmacies, de même que cinq autres services de santé. Il n'y a pas de points de services CLSC sur le territoire de la ville, toutefois la population de la municipalité est desservie par le CLSC Cap-Rouge-Saint-Augustin, situé sur le boulevard de La Chaudière. Selon le répertoire 211, l'organisme communautaire *Présence Famille* a également pignon sur rue et offre une panoplie de services de soutien à domicile, dont la popote roulante et l'accompagnement transport. La *Société St-Vincent de Paul* est située au Centre Delphis-Marais. Ses bénévoles œuvrent sur le territoire de la municipalité et contribuent au soutien à domicile des aînés augustins. La liste des services potentiellement offerts par les organismes de soutien à domicile est présentée dans le lexique. (Accès-Santé, 2014) Trois centres de thérapies privés sont aussi accessibles sur le territoire de la municipalité.

Il n'a pas d'ambulances qui stationnent à Saint-Augustin. Le service ambulancier le plus près est à Québec, dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, dans le secteur Sainte-Foy. Les services ambulanciers représentent une des préoccupations majeures qui a fait surface grâce à la participation de la ville au processus Municipalité amie des aînés (MADA) mis en branle il y a quelques années. (Informateur clé, 2013) La municipalité s'est engagée à créer une ville saine et sécuritaire, et dans cet objectif, elle vise à améliorer les services de proximité de même que les services d'urgence. La

Figure 28. Carte des services de santé et de services sociaux, Saint-Augustin-de-Desmaures



mission municipale (voir encadré *Quelques éléments de contexte*, au chapitre 1) est issue d’une concertation du milieu, mais sa réalisation fait face à plusieurs contraintes liées à son contexte géographique. Un informateur clé mentionnait qu’« un objectif, c’est un rêve avec une date limite. » (2013) Et le service ambulancier, « c’est un objectif. »

Il n’y a plus de CLSC, le plus proche est situé dans le secteur Cap-Rouge de l’arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. La ville de Saint-Augustin relève du CSSS de la Vieille-Capitale. L’hôpital le plus près est l’hôpital Laval, à Québec.

3.5 COMMERCES ALIMENTAIRES

« L’accès physique aux aliments fait référence à la disponibilité, à proximité du milieu de vie d’une personne et de sa famille, à une alimentation saine, nutritive et en quantité suffisante. Ce qui signifie que toute la population doit pouvoir se procurer des aliments près de chez elle ou être capable de s’y rendre par un transport privé ou public. » (Lepage et Morrow, 2008)

L’autonomie des personnes dépend aussi de l’accès à des services alimentaires de qualité. Cette section jette un regard sur l’offre de services alimentaires sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures. L’inventaire présenté au Tableau 23 ainsi que dans la carte de la figure 29 sont basés sur les données préliminaires d’une enquête sur l’environnement alimentaire présentement menée par la Direction de la Santé Publique (DSP) de la Capitale-Nationale pour évaluer l’accès aux services alimentaires. Cet accès contribue à la sécurité alimentaire des personnes.

Il est possible que les données présentées concernant l’accès physique aux aliments soient incomplètes, étant donné l’évolution rapide de ce secteur d’activités. Elles donnent cependant une bonne idée de l’offre alimentaire dans ce secteur géographique.

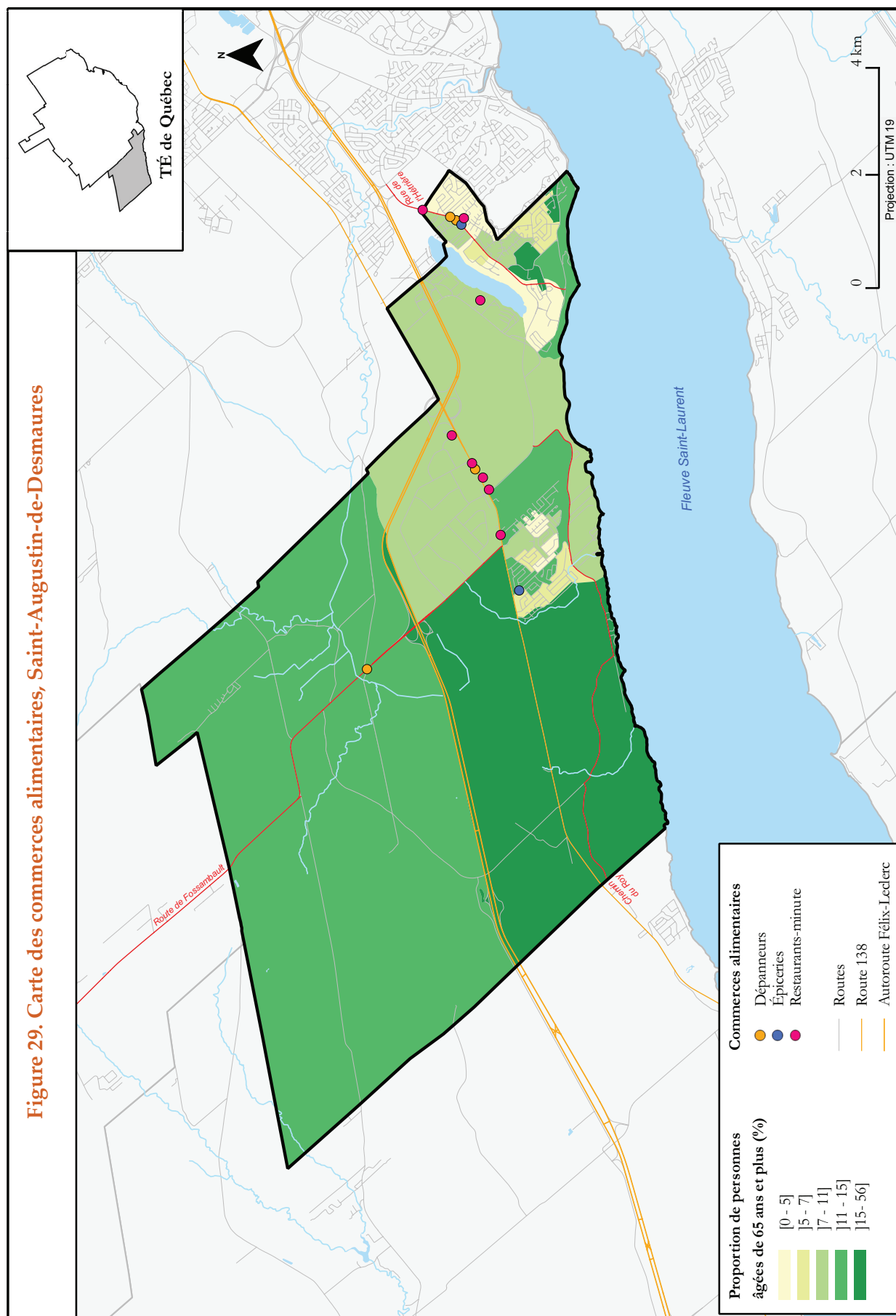
Tableau 23. Inventaire des commerces alimentaires, Saint-Augustin-de-Desmaures

Type de détaillant	Nombre
Dépanneurs	4
Épiceries	2
Restaurants minute	8

Source : Dépanneurs et épiceries : Lepage, Céline et Philippe Guay (à paraître). *Inégalités d’accès géographique aux aliments sains et nutritifs dans les zones de défavorisation de la région de la Capitale-Nationale : le point sur les déserts alimentaires*, D.R.S.P., Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Québec; et pour Restaurants minute : INSPQ (2009), *Indicateur de l’accessibilité aux services, mesure de distance, accessibilité aux restaurants-minute*, tiré des permis de vente du MAPAQ.

Selon les données recueillies, il existe, à Saint-Augustin-de-Desmaures, quatre dépanneurs et deux épiceries, incluant un détaillant de fruits et légumes. Huit (8) restaurants minute complètent l’offre alimentaire sur le territoire de la ville. Lors de la rencontre effectuée avec des informateurs clés de la ville, il a été indiqué qu’il y avait à

Figure 29. Carte des commerces alimentaires, Saint-Augustin-de-Desmaures



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,
en collaboration avec l'IVPSA, Mars 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

Saint-Augustin quatre marchés d'alimentation, une boucherie, un magasin d'aliments spécialisés et deux dépanneurs. À cette offre s'ajoute cinq restaurants minute, huit restaurants, dont trois offrent des services de traiteur ou de plats à emporter ainsi qu'une pizzeria et une pâtisserie.

3.6 AUTRES SERVICES

Cinq centres commerciaux ont élu domicile sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures, dont un centre commercial de quartier, la Place Jean-Juneau, qui regroupe 18 magasins. Trois services bancaires, une Caisse Desjardins, une succursale de la Banque Nationale et une autre de la Banque TD sont aussi en service sur leur territoire. Les trois sont situés en bordure de la route 138.

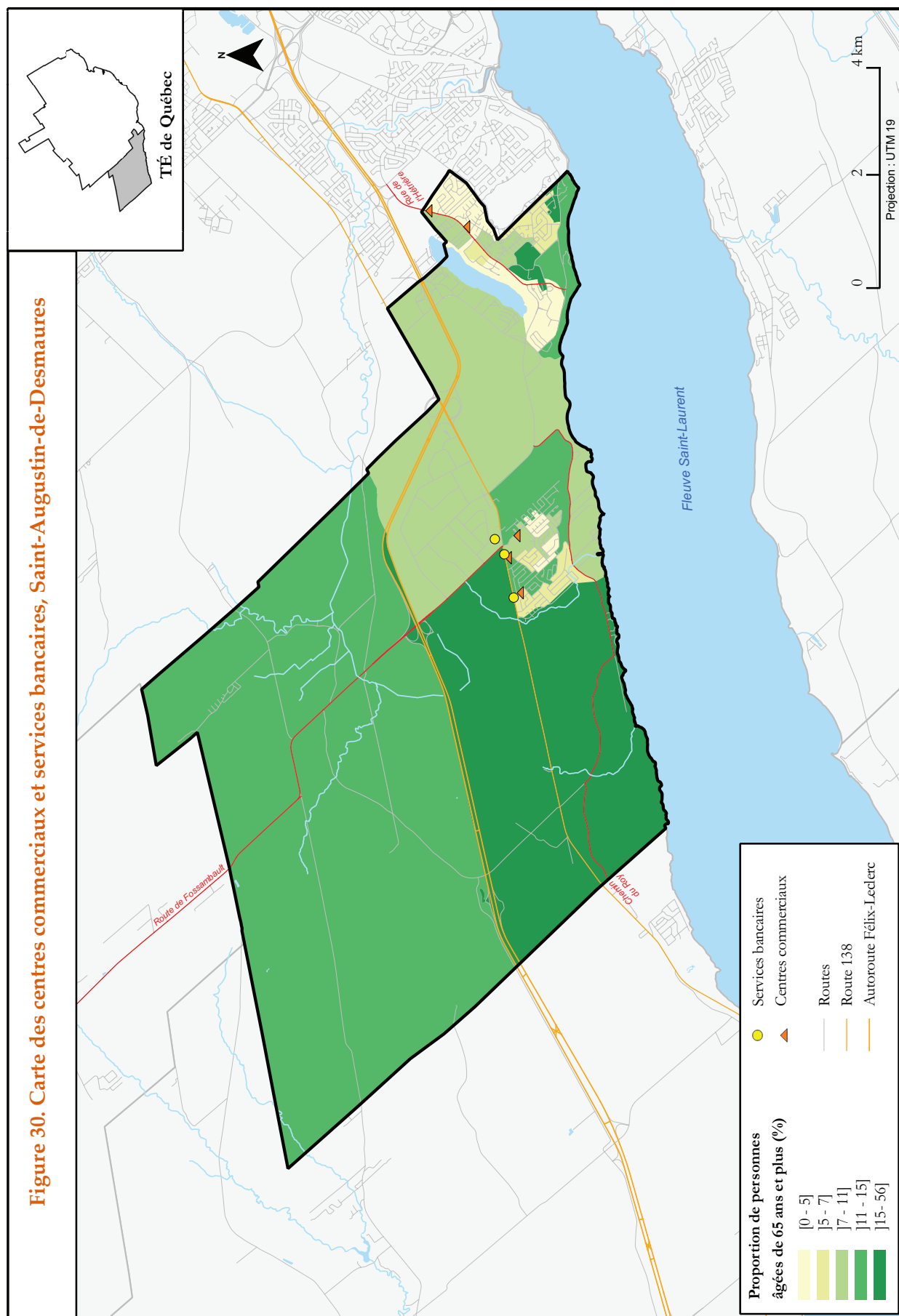
Les catégories de centres commerciaux présentés dans le (Tableau 24) correspondent à celles du service de l'évaluation de la ville de Québec. On y trouve le nombre de centres commerciaux ayant élu domicile à Saint-Augustin-de-Desmaures. La carte présentée à la Figure 30 montre l'emplacement de ces centres commerciaux ainsi que des institutions bancaires du secteur géographique. Tout comme les soins de santé et services sociaux, tous ces services se concentrent dans le noyau de la ville, à l'exception d'un centre commercial situé dans le secteur nord.

Tableau 24. Inventaire des centres commerciaux de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Type de centre commercial	Centre commercial supra-régional <i>200 magasins et plus</i>	Centre commercial régional <i>100 à 199 magasins</i>	Centre commercial local <i>45 à 99 magasins</i>	Centre commercial de quartier <i>15 à 44 magasins</i>	Centre commercial de voisinage <i>14 magasins ou moins</i>	Services bancaires
Saint-Augustin-de-Desmaures	0	0	0	1	4	3

Source : Compilation effectuée par l'IVPSA, 2014.

Figure 30. Carte des centres commerciaux et services bancaires, Saint-Augustin-de-Desmaures



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,
en collaboration avec l'IVPSA, Mars 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

POINTS SAILLANTS – L'ENVIRONNEMENT DE SERVICES

- Le positionnement géographique de Saint-Augustin-de-Desmaures – entre Portneuf et la ville de Québec – crée un double mouvement. D'une part, cela attire les voyageurs de passage, mais cela peut aussi faciliter l'exode des habitants vers Québec. Lorsqu'ils désirent aller chercher les services, les résidents ont « tendance à aller vers l'Est. » (Informateur clé, 2013)
- Les services offerts aux citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures se concentrent dans les deux secteurs les plus densément peuplés de la ville : le secteur centre et le secteur Les Bocages.
- La forte majorité (91 %) des aînés de Saint-Augustin utilisent souvent leur voiture pour se déplacer.
- Le parc riverain connaît un véritable essor depuis quelques années. Il contribue à l'offre d'espaces verts de la municipalité en s'ajoutant à la douzaine de parcs de voisinage, aux six parcs nature ou riverains, de même qu'aux trois parcs municipaux, aux trois de quartier, aux trois places publiques et aux trois belvédères.
- La cartographie des îlots de chaleur montre la diversité des espaces de Saint-Augustin-de-Desmaures. La ville présente de nombreux espaces de fraîcheurs, mais elle doit aussi négocier avec une assez vaste zone de chaleur dans le secteur industriel, au nord-est de l'intersection entre la route de Fossambault et la route 138.
- Les résidents de Saint-Augustin semblent avoir un bon accès à des lieux et groupes de participation sociale. Les installations municipales de loisirs, la maison Omer-Juneau au premier plan, représentent des lieux de rencontre importants pour les aînés de Saint-Augustin.
- Pour ceux qui le désirent, Réseau de transport de la Capitale (RTC) offre aux résidents de Saint-Augustin quatre parcours réguliers, trois parcours Express et le service TaxiBus dans certains secteurs de la ville. Les services de transport collectif adapté (STAC) couvrent aussi l'ensemble de son territoire.
- La ville de Saint-Augustin accueille deux CHSLD, deux services de première ligne, quatre pharmacies, de même que cinq autres services de santé. Un seul organisme communautaire a pignon sur rue sur le territoire, mais plusieurs autres, provenant des arrondissements limitrophes, offrent des services à ses résidents.
- L'offre alimentaire suit la tendance des autres services, puisque Saint-Augustin accueille quatre dépanneurs, deux épiceries et huit restaurants minute sur son territoire. Ces services sont offerts sur l'ensemble du territoire, les restaurants minute se trouvent en plus forte concentration sur la portion de la route 138 entre le secteur Centre et le secteur Est.

POINTS SAILLANTS – L'ENVIRONNEMENT DE SERVICES

- Cinq centres commerciaux sont installés sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures, de même que des services bancaires offerts par une Caisse Desjardins, une succursale de la Banque Nationale et une de la Banque TD. Les centres commerciaux sont principalement des centres de voisinage (4), quoiqu'il y ait aussi un centre commercial de quartier accueillant 18 commerces.

4. CONSTATS ET PISTES DE RÉFLEXION

La prémisse sur laquelle s'appuie cette étude est que l'habitat ne se limite pas au domicile des aînés. Il englobe l'environnement physique et de services dans lequel ils évoluent. L'habitat est également constitué de la possibilité qui est offerte aux aînés d'accéder à leur milieu de vie et de participer socialement. La lecture des données sur la population, sur l'habitation et sur l'environnement de services qui ont été rassemblées dans ce portrait a permis d'élaborer certains constats, enjeux et pistes de réflexion.

Ce chapitre les présente et y ajoute des éléments d'information ou d'analyse issus des rencontres sectorielles. Ces rencontres ont réuni des personnes intéressées par la question de l'habitat des aînés dans chacun des secteurs géographiques étudiés. Le contenu des rapports produits et les constats qui en découlent pourront contribuer à enrichir les réflexions et les discussions que poursuivront les acteurs souhaitant agir sur l'habitat afin d'améliorer les conditions de vie des aînés dans leur milieu.

4.1 LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : AGIR EN TENANT COMPTE DE LA DIVERSITÉ (ÂGES, SEXES, STATUTS SOCIAUX ÉCONOMIQUES, CULTURES)

Modelée par son positionnement géographique et par la présence de l'autoroute 40 qui la traverse de part en part, la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures comprend quatre secteurs distincts. Deux d'entre eux sont plus densément peuplés (au centre et à l'est de la municipalité), alors que l'activité industrielle et agricole domine dans le secteur nord. La densité de la population de la ville est de 211 habitants/km².

- La population totale de Saint-Augustin-de-Desmaures a augmenté de façon importante depuis 1981, et il est prévu que cette croissance se poursuive.
- Saint-Augustin et L'Ancienne-Lorette présentent des pyramides d'âge similaires. Le groupe qui domine la pyramide des âges, dans les deux cas, est celui des 45 à 64 ans, et le groupe de 0-14 ans est nettement plus important que celui des 75 ans et plus.
- Au Québec, 7,1% de la population est âgée de 75 ans et plus. Dans la ville de Québec, ce groupe d'âge représente 8,4 % de la population. À Saint-Augustin, la proportion se situe à 4,7 %.
- À Saint-Augustin, le nombre et la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus ont connu une hausse importante entre 2006 et 2011. Cette proportion est passée de 7,1% à 10,5% au cours de cette période.
- À Saint-Augustin, les hommes composent 44,9 % de la population des personnes âgées de 65 ans et plus. Leur présence se fait plus rare parmi les personnes âgées de 75 ans et plus, 36,3 %.

- Neuf pour cent des hommes âgés de 65 à 74 ans vivent seuls, alors que cette proportion se situe à 23 % pour les femmes du même âge. Ces proportions montent à 21 % chez les hommes et de 30 % chez les femmes âgées de 75 ans et plus.
- Le portrait sur la défavorisation produit par le CSSS de la Vieille-Capitale montre que Saint-Augustin « se classe au premier rang pour sa faible défavorisation sociale si on la compare à tous les quartiers de la ville de Québec ainsi qu'à la ville de L'Ancienne-Lorette. » (CSSS-VC, 2011) De plus, les résultats de la municipalité en ce qui a trait à la composante matérielle sont très favorables.

Des participants à la rencontre sectorielle observent une adéquation entre l'âge des quartiers et leur évolution : les années de développement de la ville, selon les secteurs, correspondent avec l'âge de la population. Par exemple, le « Vieux Saint-Augustin » est habité en grande partie par la population la plus vieillissante. Ils ajoutent aussi que :

- Les habitants de Saint-Augustin ont un fort sentiment d'attachement à leur milieu de vie et à leur ville.
- Il y a des aînés qui habitent la ville depuis de nombreuses années, et d'autres qui arrivent, car leurs propres enfants se sont installés à Saint-Augustin pour fonder leur famille et les « grands-parents » se rapprochent.
- En ce sens, une piste de recherche a été identifiée : quel est leur taux de rétention sur le territoire de la ville? On aimerait mieux comprendre les facteurs qui agissent sur la mobilité des aînés de la ville.

4.2 VIEILLIR ET SE LOGER :

L'ACCÈS AU LOGEMENT, UNE RÉALITÉ À GÉOMÉTRIE VARIABLE

- Alors que la moitié (49,4 %) des personnes de 65 ans et plus du Québec vit dans des maisons individuelles, à Saint-Augustin-de-Desmaures, cette proportion se situe à 76,5 %.
- Dix pour cent des aînés, majoritairement des femmes, vivent dans des immeubles de moins de cinq étages. Cela entraîne une série de questionnements sur l'adaptation des logements au vieillissement de ses habitants.
- Les proportions d'hommes et de femmes vivant dans des maisons individuelles sont semblables (77 % et 74 % respectivement). Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses (13 %) à habiter dans des immeubles de moins de 5 étages que les hommes (8 %).
- La ville de Saint-Augustin accueille trois habitations collectives. Cela représente un peu moins de 1 % de toutes les unités locatives en habitation collective de la Capitale-Nationale.
- Il n'y a pas de coopérative d'habitation à Saint-Augustin.

- Au-delà de 80 % des unités locatives de la municipalité sont offertes par la résidence privée pour aînés (RPA),
- Les taux d'inoccupation des logements locatifs sont faibles dans la région de la Capitale-Nationale, ce qui signifie que les logements sont moins disponibles.
- Le coût des logements privés est légèrement plus élevé dans le TÉ de Québec – dont Saint-Augustin fait partie - que dans l'ensemble du Québec et de la Capitale-Nationale.

A cours de cette étude, lors des rencontres avec des informateurs clés et des participants à la rencontre sectorielle tenue à Saint-Augustin-de-Desmaures certains éléments et préoccupations ont été mentionnés:

- Malgré une croissance importante du parc immobilier au cours des dernières années, il manquerait de logements disponibles aux aînés à plus faible revenu. Il y a peu de logements sociaux.
- La ville est très sécuritaire.
- La population de Saint-Augustin disposerait d'un revenu moyen plus élevé que celui de ses voisins et ainsi, les gens auraient « les moyens » pour effectuer les travaux nécessaires à l'entretien et à l'adaptation de leur logement pour leurs besoins changeants. Par contre, cela n'exclut pas que certaines personnes aient moins de ressources pour effectuer ce genre de travaux.
- Au cours des dernières années, il y aurait eu une progression importante des développements immobiliers pour les aînés. Les projections démographiques indiquant une hausse du nombre de personnes âgées de 70 ans et plus contribuent à l'essor dans ce secteur. Toutefois, puisqu'il s'agit souvent de projets privés, certains informateurs se questionnent sur l'accessibilité économique de ces nouveaux développements.
- Les nouvelles constructions se font aussi sur de plus petits terrains, mais les maisons prennent de la hauteur et se font sur un ou deux étages. On s'interroge sur l'accessibilité du 2e étage s'il y a perte de mobilité ou d'autonomie.
- Les maisons bi-générationnelles sont acceptées (environ 10 sur le territoire).
- Un des facteurs qui influence l'organisation des services de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est le fait qu'elle est intégrée dans l'agglomération de Québec. La ville doit tenir compte du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMQ.

4.3. VIEILLIR ET SE DÉPLACER : DES OBSTACLES À FRANCHIR

- La forte majorité des aînés de Saint-Augustin utilisent souvent leur voiture pour se déplacer.

- Pour ceux qui le désirent, le Réseau de transport de la Capitale (RTC) offre aux résidents de Saint-Augustin quatre parcours réguliers, trois parcours Express et le service TaxiBus dans certains secteurs de la ville.
- Les services de transport collectif adapté (STAC) couvrent aussi l'ensemble de son territoire.
- L'organisme communautaire Présence-Famille offre un service de transport/accompagnement pour les aînés qui ont un rendez-vous médical.

Selon des participants à la rencontre sectorielle, il y aurait une augmentation de la fréquence du transport collectif sur certaines lignes, mais les routes secondaires sont très mal ou non desservies.

- Selon des participants à la rencontre sectorielle, développer un modèle de transport « périphérique » serait pertinent (minibus, petit autobus) – en mobilisant les citoyens plus jeunes qui bénéficieraient aussi de ce service.

4.4. LA PRÉSENCE ET LA PROXIMITÉ DES SERVICES QUI RÉPONDENT AUX DIVERS BESOINS DES AÎNÉS

- Le positionnement géographique de Saint-Augustin-de-Desmaures – entre Portneuf et la ville de Québec – crée un double mouvement. D'une part, cela attire les voyageurs de passage, mais cela peut aussi faciliter l'exode des habitants vers Québec. Lorsqu'ils désirent aller chercher les services, les résidents ont « tendance à aller vers l'est. »
- Les services offerts aux citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures se concentrent dans les deux secteurs les plus densément peuplés de la ville : le secteur centre et le secteur Les Bocages.
- La ville de Saint-Augustin accueille deux CHSLD, deux services de première ligne, quatre pharmacies, de même que cinq autres services de santé. Un seul organisme communautaire de soutien à domicile a pignon sur rue sur le territoire, mais plusieurs autres, provenant des territoires limitrophes, offrent des services à ses résidents.
- Le parc riverain connaît un véritable essor depuis quelques années. Il contribue à l'offre d'espaces verts de la municipalité en s'ajoutant à plusieurs parcs de voisinage, parcs nature, parcs municipaux, places publiques et belvédères.
- La ville comporte aussi une assez vaste zone d'îlots de chaleur dans le secteur industriel, au nord-est de l'intersection entre la route de Fossambault et la route 138.

Des informateurs clés et des participants à la rencontre sectorielle ajoutent ces opinions concernant la présence ou la proximité des services :

- Malgré la présence de plusieurs points de services de santé de première ligne et de CHSLD, il y aurait lieu de se questionner sur l’accessibilité aux services de santé d’urgence et de transport ambulancier.
- L’absence d’un point de service du CLSC a aussi été soulevée comme facteur diminuant la proximité des services.

Lors de la rencontre sectorielle, on suggère également :

- De faire connaître aux aînés les services déjà existants.
- Que les épiceries s’adaptent davantage aux demandes des personnes âgées.
- Que l’organisme communautaire qui offre du transport/accompagnement pour accéder aux services médicaux apporte du soutien pour aller à l’épicerie, à la pharmacie ou visiter des proches. Par contre, cet organisme ne dispose pas des ressources financières et humaines (bénévoles) pour y arriver.

4.5 PLACE À LA PARTICIPATION SOCIALE

- Les résidents de Saint-Augustin semblent avoir un bon accès à des lieux et à des groupes de participation sociale.
- Les installations municipales de loisir, dont la maison Omer-Juneau, représentent des lieux de rencontre importants pour les aînés de Saint-Augustin.
- Présence-Famille est un organisme communautaire qui offre des services de proximité pour les gens vivant des conditions de vie plus difficiles.

L’organisme Saint-Vincent-de-Paul répond également aux besoins des individus plus défavorisés. Toutefois, les participants à la rencontre sectorielle soulignent certains obstacles à la participation sociale des aînés, tels :

- La difficulté de rejoindre les personnes « seules » et « isolées ». Selon eux, la Maison Omer-Juneau peut jouer un rôle et offrir une porte d’entrée pour des personnes seules.
- La difficulté de recruter des bénévoles
- La réalité des proches aidants est aussi abordée et devrait faire l’objet d’une attention particulière

4.6 COLLABORATION ET RESPONSABILITÉS

DES INSTANCES LOCALES, RÉGIONALES OU PROVINCIALES

- Selon un informateur clé, l’organisation des services de la ville doit tenir compte du plan métropolitain d’aménagement et de développement de la CMQ.
- Un participant à la rencontre sectorielle note aussi la qualité des relations entre les citoyens et les autorités de la ville : « C’est facile d’avoir des liens avec la ville ». La grosseur de la ville permet cela, c’est très différent dans les villes plus peuplées.

- Il y aurait une volonté municipale de développer le secteur de l'habitation.
- La préoccupation régionale à cet égard vient conforter le désir de Saint-Augustin d'aller dans ce sens.

CONCLUSION

Les entretiens avec les informateurs clés de même que les rencontres tenues dans le secteur de la **Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures** avec les différents acteurs sollicités ont permis d'affiner, de bonifier et de corriger les informations préalablement recueillies par l'équipe de recherche.

Ainsi, après avoir illustré la situation des aînés sur le territoire en matière de population, d'habitat et d'environnement de services, l'équipe a été en mesure d'effectuer certaines constatations. Grâce ce cheminement, l'état de situation présenté dans le présent document a le mérite d'être le plus juste possible en regard aux limitations méthodologiques, temporelles et matérielles du projet.

L'objectif ultime du projet *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés* est de permettre aux aînés de demeurer et de participer dans leur milieu de vie aussi longtemps qu'ils le désirent. Ainsi, en plus du présent document, quatorze autres portraits sectoriels ont été réalisés. Mis en comparaison, ils ont permis l'élaboration d'une synthèse régionale faisant état de la situation de l'habitat des aînés à la grandeur de la région de la Capitale-Nationale. Ces documents constituent de précieux outils d'analyse et de réflexion. Il n'appartient plus qu'aux acteurs locaux et régionaux de les mettre à profit.

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.	VARIATION DE LA POPULATION TOTALE, CAPITALE-NATIONALE, 2006-2011	5
TABLEAU 2.	NOMBRE ET PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, CAPITALE-NATIONALE, 2011	10
TABLEAU 3.	NOMBRE ET PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, QUÉBEC (TÉ), 2011	11
TABLEAU 4.	PROPORTION (%) PAR GROUPE D'ÂGE, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES, QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC, 2011	12
TABLEAU 5.	VARIATION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS, EN NOMBRE ET EN PROPORTION DE LA POPULATION TOTALE, QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC, 2006 ET 2011	14
TABLEAU 6.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION D'AÎNÉS ET DE L'ÂGE MÉDIAN DE LA POPULATION, ENTRE 2006 ET 2031, CAPITALE-NATIONALE.....	15
TABLEAU 7.	DISTRIBUTION DES 65 ANS ET PLUS, SELON LE SEXE, PAR MUNICIPALITÉ, QUÉBEC (TÉ), EN 2011	19
TABLEAU 8.	PROJECTION DE LA POPULATION ÂGÉE, PAR SEXE, CAPITALE-NATIONALE, 2006-2031	20
TABLEAU 9.	NOMBRE ET PROPORTION D'AÎNÉS VIVANT SEULS EN MÉNAGE PRIVÉ, SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS, 2011	22
TABLEAU 10.	RÉPARTITION DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS EN MÉNAGE COLLECTIF SELON LE TYPE DE LOGEMENT, LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011	26
TABLEAU 11.	RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES PERSONNES SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN MÉNAGE PRIVÉ, CAPITALE-NATIONALE, 2011	28
TABLEAU 12.	RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES PERSONNES SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, POPULATION DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, QUÉBEC (TÉ), 2011	29
TABLEAU 13.	NOMBRE D'HABITATIONS COLLECTIVES DESTINÉES AUX AÎNÉS SELON LES TYPES D'HABITATION, CAPITALE-NATIONALE, 2011	37
TABLEAU 14.	UNITÉS LOCATIVES EN HABITATIONS COLLECTIVES DESTINÉES AUX AÎNÉS SELON LES TYPES D'HABITATION, NOMBRE ET POURCENTAGE, CAPITALE-NATIONALE, 2011	39
TABLEAU 15.	NOMBRE D'HABITATIONS COLLECTIVES POUR AÎNÉS AVEC SERVICES, SELON LE TYPE DE SERVICES, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES.....	40
TABLEAU 16.	TAUX D'EFFORT MÉDIAN (%) DES MÉNAGES PRIVÉS SELON L'ÂGE DU PRINCIPAL SOUTIEN, ET LE MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT, CAPITALE-NATIONALE, 2006.....	46

TABLEAU 17.	LOYER MOYEN POUR UNE PLACE STANDARD EN 2012 ET EN 2013 SELON LE TYPE D'UNITÉ POUR LA RMR DE QUÉBEC.....	47
TABLEAU 18.	COÛT MÉDIAN DES LOGEMENTS PRIVÉS SELON LE MODE D'OCCUPATION, CAPITALE-NATIONALE, 2006	48
TABLEAU 19.	MODE D'OCCUPATION DES LOGEMENTS, MÉNAGES PRIVÉS, QUÉBEC (TÉ), 2011	48
TABLEAU 20.	INVENTAIRE DES ESPACES DE PARTICIPATION ET DE LOISIRS, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANURES.....	58
TABLEAU 21.	INVENTAIRE DES CLUBS SOCIAUX, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANURES, L'ANCIENNE-LORETTE, ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC, 2012.....	61
TABLEAU 22.	INVENTAIRE DES SERVICES DE SOINS DE SANTÉ ET D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN À DOMICILE, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANURES.....	65
TABLEAU 23.	INVENTAIRE DES COMMERCEs ALIMENTAIRES, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANURES.....	67
TABLEAU 24.	INVENTAIRE DES CENTRES COMMERCIAUX DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANURES.....	69
TABLEAU A.	ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, QUÉBEC (TÉ), 1981 ET 2011	106
TABLEAU B.	PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, QUÉBEC (TÉ), 2011 À 2024.....	106
TABLEAU C.	POPULATION EN NOMBRE, PAR GROUPE D'ÂGE, TÉ DE QUÉBEC, 2011	107
TABLEAU D.	NOMBRE ET PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, QUÉBEC (TÉ), 2011	108
TABLEAU E.	NOMBRE ET PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC, 2011	108
TABLEAU F.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS ENTRE 1996 ET 2024, CAPITALE-NATIONALE.....	109
TABLEAU G.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES DE 75 ANS ET PLUS ENTRE 1996 ET 2024, CAPITALE-NATIONALE.....	109
TABLEAU H.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, VILLES DU TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ), 1981 À 2011	110
TABLEAU I.	PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, VILLES DU TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ), 2011 À 2024.....	110
TABLEAU J-1.	PROPORTION DE FEMMES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC	112
TABLEAU J-2.	PROPORTION DE FEMMES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC (SUITE).....	113

TABLEAU K-1.	NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, PAR GROUPE D'ÂGE, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES.....	114
TABLEAU K-2.	NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, PAR GROUPE D'ÂGE, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES.....	114
TABLEAU L-1.	DISTRIBUTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION ET SELON LE SEXE, QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC	115
TABLEAU L-2.	DISTRIBUTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION ET SELON LE SEXE, QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC (SUITE).....	116
TABLEAU M.	INVENTAIRE DES HABITATIONS COLLECTIVES ET RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES.....	117
TABLEAU N.	TAUX D'INOCCUPATION DES LOGEMENTS LOCATIFS, RMR DE QUÉBEC, 2012-2013.....	119
TABLEAU O.	TAUX D'INOCCUPATION DES PLACES STANDARDS EN RPA, RMR DE QUÉBEC, 2012-2013.....	119
TABLEAU P.	LOGEMENTS PRIVÉS POSSÉDÉS ET LOUÉS SELON LES BESOINS DE RÉPARATIONS ESTIMÉS PAR LES LOCATAIRES, CAPITALE-NATIONALE, 2006	120

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1.	SCHÉMA CONCEPTUEL ET OPÉRATIONNEL	XI
FIGURE 2.	CARTE DE LOCALISATION DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE	3
FIGURE 3.	ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, 1981-2024, SAINT-AUGUSTIN-DE- DESMAURES ET L'ANCIENNE-LORETTE.....	6
FIGURE 4.	ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, 1981-2024, VILLE DE QUÉBEC	6
FIGURE 5.	CARTE DE LA DENSITÉ DE POPULATION DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES, 2011	7
FIGURE 6.	CARTE DES VARIATIONS LOCALES DE L'INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE ET MATÉRIELLE, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES, 2006	9
FIGURE 7.	NOMBRE DE PERSONNES PAR GROUPE D'ÂGE, SAINT-AUGUSTIN ET L'ANCIENNE- LORETTE, 2011	13
FIGURE 8.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, AU QUÉBEC ET DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 1996-2024	15
FIGURE 9.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 75 ANS ET PLUS, AU QUÉBEC ET DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE, 1996-2024	16
FIGURE 10.	ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET +, ENTRE 1981 ET 2024, QUÉBEC (TÉ).....	16
FIGURE 11.	CARTE DE LA PROPORTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, SAINT- AUGUSTIN-DE-DESMAURES	18
FIGURE 12.	ÉTAT MATRIMONIAL DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, SAINT- AUGUSTIN-DE-DESMAURES, 2011	21
FIGURE 13.	NOMBRE DE MÉNAGES PRIVÉS COMPOSÉS D'UNE PERSONNE VIVANT SEULE, 65 ANS ET PLUS, PAR SEXE, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES ET L'ANCIENNE- LORETTE, 2011	22
FIGURE 14.	CLASSIFICATION DES TYPES DE CONSTRUCTION, STATISTIQUE CANADA, 2011	27
FIGURE 15.	TYPES DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS VIVANT EN MÉNAGE PRIVÉ, SELON LE SEXE, VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE- DESMAURES ET TÉ DE QUÉBEC.....	30
FIGURE 16.	PROPORTION D'AÎNÉS EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, PAR GROUPE D'ÂGE, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES	31
FIGURE 17.	NOMBRE D'UNITÉS LOCATIVES DANS DES HABITATIONS COLLECTIVES POUR AÎNÉS, PAR TYPE D'HABITATION, SAINT-AUGUSTIN	36
FIGURE 18.	CARTE DE DISTRIBUTION DES HABITATIONS COLLECTIVES POUR AÎNÉS, SAINT- AUGUSTIN-DE-DESMAURES	38

FIGURE 19.	INOCCUPATION (%), LOGEMENTS LOCATIFS, SELON LE NOMBRE DE CHAMBRES, RMR DE QUÉBEC, SAINTE-FOY/ SILLERY/ CAP-ROUGE/ SAINT-AUGUSTIN, 2012-2013.....	42
FIGURE 20.	INOCCUPATION (%) DES PLACES STANDARDS PAR TYPE D'UNITÉ (RPA), RMR DE QUÉBEC, SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE–SAINT-AUGUSTIN, 2012-2013.....	43
FIGURE 21.	BESOINS DE RÉPARATIONS ESTIMÉS PAR LES PROPRIÉTAIRES ET LES LOCATAIRES DE QUÉBEC (TÉ).....	49
FIGURE 22.	CARTE DES ESPACES VERTS, PARCS ET ÉQUIPEMENTS, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES.....	53
FIGURE 23.	PLAN DE VILLE DES PARCS ET LIEUX DE PARTICIPATION SOCIALE, SAINT-AUGUSTIN, SECTEUR LES BOCAGES	55
FIGURE 24.	PLAN DE VILLE DES PARCS ET LIEUX DE PARTICIPATION SOCIALE, SAINT-AUGUSTIN, SECTEUR CENTRE.....	56
FIGURE 25.	CARTE DES ÎLOTS DE CHALEUR, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES, 2011	57
FIGURE 26.	CARTE DES LIEUX DE PARTICIPATION SOCIALE ET DE LOISIRS, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES.....	59
FIGURE 27.	CARTE DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE (RTC), SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES, 2013	63
FIGURE 28.	CARTE DES SERVICES DE SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET DES ORGANISMES DE SOUTIEN À DOMICILE, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES, 2013.....	66
FIGURE 29.	CARTE DES COMMERCE ALIMENTAIRES, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES	68
FIGURE 30.	CARTE DES CENTRE COMMERCIAUX ET SERVICE BANCAIRES, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANES.....	70
FIGURE 31.	CARTE DE LA PROPORTION DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS, RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (03).....	111
FIGURE 32.	CARTE DE LA RMR DE QUÉBEC, SELON LES ZONES DÉFINIES PAR LA SCHL.....	118

LEXIQUE DES TERMES ET EXPRESSIONS

Certains mots et expressions utilisés ont une signification particulière dans un contexte d'analyse démographique, géographique, architecturale ou de description des habitats. Ce lexique présente la définition de mots et d'expressions le plus souvent utilisés.

Acceptabilité. L'acceptabilité d'une habitation a été définie dans le cadre de ce projet comme le **besoin de réparation ou le besoin impérieux en matière de logement**. La SCHL (2013a) définit un *besoin impérieux*, celui d'un ménage dont l'habitation déroge à au moins une des normes établies d'*acceptabilité*, soit la qualité, la taille ou l'*accessibilité économique (affordability)*. Un logement est considéré de *qualité convenable* si ses occupants jugent qu'il ne nécessite pas de réparations majeures. Un logement est de *taille convenable* s'il compte suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage, compte tenu de sa taille et de sa composition. Finalement, un logement est considéré *comme abordable* si le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt. D'autre part, un *ménage* est considéré en situation de *besoins impérieux* en matière de logement si 30 % de son revenu total avant impôt ne suffisent pas à payer le loyer médian des logements, situés dans sa localité, considérés acceptables selon les caractéristiques ci-haut définies.

AccèsLogis Québec (ALQ). AccèsLogis est un programme d'aide financière qui encourage le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées. Il vise à favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires pour les ménages à revenu faible ou modeste, ou encore pour des clientèles qui ont des besoins particuliers en habitation. (SHQ, 2013b) (Voir <http://flhlmq.com/livre/acc%C3%A8s-logis-et-logement-abordable>)

Accessibilité économique. L'*accessibilité économique* correspond à la concordance entre le prix des services et la capacité de payer des consommateurs.

Accessibilité géographique. L'*accessibilité géographique* est représentée par la distance que doivent franchir les individus pour se déplacer jusqu'au lieu de service ou de l'installation. L'*accessibilité* est fonction du nombre et de la localisation dudit service.

Aire de diffusion. Petite région composée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 personnes. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion. « Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire canadien. » (Statistique Canada, 2013)

Chambre avec soins assidus. Voir Place standard

Coopérative d'habitation. Constituée en vertu de la *Loi sur les Coopératives (L.R.Q., chapitre C-67.2)*, une coopérative d'habitation a pour objectif principal de faciliter l'accès à la propriété ou l'usage d'une maison ou d'un logement à ses membres. Elle est considérée comme une coopérative de consommateurs parce qu'elle permet à un ménage de répondre à un besoin de nature personnelle, comme la location d'un logement ou l'achat d'une maison ou d'une unité de

logement en copropriété (*Loi sur les coopératives, L.R.Q., chapitre C-67.2, art. 220*). La Coopérative d'habitation et l'OBNL d'habitation sont de proches parentes.

Défavorisation matérielle (Indice de). Trois indicateurs ont été utilisés par le CSSS pour déterminer le niveau de défavorisation matérielle : la proportion de personnes sans certificat ou diplôme d'études secondaires (% de la population sans DES); le rapport emploi-population (% de la population en emploi); et le revenu moyen des personnes (revenu moyen personnel \$).

Défavorisation sociale (Indice de). Trois indicateurs ont été utilisés par le CSSS pour déterminer le niveau de défavorisation sociale: la proportion de personnes vivant seules (% personnes vivant seules); la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves (% personnes s-d-v); et, la proportion de familles monoparentales (% de familles monoparentales).

Densité de population. La densité de population représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges. Sur les cartes de densité, plus la couleur est foncée, plus il y a de personnes dans ce secteur du territoire. L'unité géographique utilisée pour créer la carte de densité est l'*aire de diffusion*.

Dépanneurs. Il n'existe pas de définition officielle du terme dépanneur au Québec. « Selon une classification canadienne, c'est un petit commerce de proximité qui vend une gamme limitée de produits courants : lait, pain, jus, boissons sucrées, aliments à grignoter, boissons alcoolisées, produits du tabac, journaux, revues et billets de loterie. Certains vendent aussi un choix limité de conserves, de produits laitiers et de produits de nettoyage. » (Portail Veille Action, 2013)

Disponibilité. La disponibilité est un pré requis à l'accessibilité en ce qu'une ressource ne peut être accessible si elle n'existe pas sur un territoire donné. Elle réfère également à l'inoccupation d'une ressource ou encore à l'état d'un bien qui peut être utilisé.

Épiceries. Dans le contexte de cette étude, les établissements classés dans la catégorie « épiceries » comprennent à la fois des épiciers-détaillants, des épiceries fines et des détaillants de fruits et légumes.

Établissements de santé. « La mission circonscrit le champ d'action sociosanitaire d'un établissement ou d'une installation. Un établissement peut avoir plus d'une mission. Ces missions, définies dans la loi, sont au nombre de cinq.» (MSSS, 2014)

1. « Le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) qui a pour mission d'offrir, de façon permanente ou temporaire, un milieu de vie substitut, des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance, ainsi que des services de réadaptation, psychosociaux, infirmiers, pharmaceutiques et médicaux aux adultes qui, en raison de leur perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale, ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel malgré le support de leur entourage;
2. « Le Centre local de services communautaires (CLSC) a pour mission d'offrir, en première ligne, à la population du territoire qu'ils desservent, des services de santé et des services sociaux courants, de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion. Cette catégorie regroupe les CLSC eux-mêmes, les points de services de CLSC et les centres de santé (CLSC assumant une mission additionnelle);

3. « Le *Centre de réadaptation (CR)* a pour mission d'offrir des services d'adaptation, ainsi que de réadaptation et d'intégration sociale, à des personnes qui, en raison de leurs déficiences physiques ou intellectuelles, de leur difficultés d'ordre comportemental, psychosocial ou familial, ou à cause de leur alcoolisme ou autre toxicomanie, requièrent de tels services, de même que des services d'accompagnement et de support à leur entourage;
4. « Le *Centre hospitalier*, quant à lui, a pour mission d'offrir des services diagnostiques et des soins médicaux généraux et spécialisés, dans les secteurs de la santé physique (CHSGS) ou de la santé mentale (soins psychiatriques: CHPSY). » (MSSS, 2014)

Établissements de soins infirmiers (Statistique Canada) « Les établissements de soins infirmiers sont des établissements de soins de longue durée où des personnes âgées reçoivent des services de soins de santé allant de l'aide périodique à des soins infirmiers réguliers. Ces établissements offrent une surveillance permanente de l'état de santé et l'accès à des soins infirmiers 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les résidents ne sont pas autonomes pour la plupart des activités de la vie quotidienne. » (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*, 2013)

HLM (Habitation à loyer modique). Les HLM sont les unités d'habitation des offices d'habitation. Ce sont des logements publics gérés par les municipalités.

Îlot de diffusion. Territoire équivalant à un pâté de maisons dont les côtés sont délimités par des rues formant des intersections. Ces territoires couvrent l'ensemble du Canada.

Informateur clé. Personne qui a participé à une discussion de groupe afin de valider et de bonifier les données contenues dans la première ébauche de ce document.

Logement abordable Québec (LAQ). « Les habitations du programme Logement abordable Québec (LAQ) sont destinées à une clientèle à revenu modéré [sic]; ces logements sont offerts en priorité aux locataires de HLM et aux ménages inscrits sur les listes d'attente pour un HLM. Ces logements abordables peuvent compter de une à quatre chambres à coucher et sont offerts à un coût inférieur à celui du marché. » (OMHM, 2013) (Voir <http://filhmq.com/livre/acc%C3%A8s-logis-et-logement-abordable>)

Logement collectif. Établissement commercial, institutionnel ou communautaire que le recenseur peut identifier comme tel grâce à une enseigne ou en s'adressant à la personne qui en a la charge, à un résident, à un voisin, etc. Sont inclus dans cette catégorie les pensions et maisons de chambres, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. Il peut s'agir d'un logement occupé par des résidents habituels, ou uniquement par des résidents étrangers, ou par des personnes présentes temporairement. (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

Logement privé. Un ensemble distinct de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupent ou pourraient occuper une personne ou un groupe de personnes. De plus, un logement privé doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie et doit fournir un espace clos permettant de s'abriter des intempéries, comme en atteste la présence de murs d'enceinte et d'un toit ainsi que de portes et fenêtres offrant une protection contre le vent, la pluie et la neige.

Logement social. Logement dont le loyer est subventionné afin de permettre à des personnes à faible revenu d'accéder à un logement adéquat.

Logements privés occupés par des résidents habituels : « Un ensemble distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant directement sur l'extérieur ou sur un corridor un hall un vestibule ou un escalier commun menant à l'extérieur occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. » (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

Loi sur les services de santé et les services sociaux : « Objet de la loi et droits des usagers » :
Le régime de services de santé et de services sociaux institué par la présente loi a pour but le maintien et l'amélioration de la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie. » (*Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q. chapitre S-4.2*)

Loyer médian. Le loyer médian est établi à partir des données du rapport statistiques sur le marché locatif publié en octobre de chaque année par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Il correspond au coût de loyer qui sépare les logements de façon telle que 50 % des logements coûtent moins cher et 50 % coûtent plus, selon la taille du logement.

Ménage. Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada. Il peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement) avec ou sans autres personnes, de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents le 10 mai 2011 (par exemple, qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Chaque personne est membre d'un seul et unique ménage. À moins d'indications contraires, toutes les données contenues dans les rapports sur les ménages se rapportent aux ménages privés seulement.

Ménage privé. Personne ou groupe de personnes occupant un même logement. (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

Ménage collectif. Personne ou groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada. Seulement les données sur les ménages collectifs qui comptent des résidents habituels sont présentées. (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

Office municipal d'habitation (OH ou OMH). Organisme public chargé de la politique municipale d'habitation, de construction et de location de logement social, de restauration de logements, de location ou de vente ainsi que la mise en place des équipements jugés nécessaires.

Organisme à but non lucratif (OBNL) d'habitation. Constitué en vertu de la partie 3 de la *Loi sur les Compagnies (L.R.Q., chapitre C-38)*, un OBNL d'habitation a pour vocation d'offrir des unités résidentielles soit à des ménages à faibles revenus ou modestes, soit à des personnes ayant des besoins particuliers en habitation. Ces organismes peuvent aussi être appelés organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation.

Organisme de soutien à domicile. Organisme généralement à but non lucratif (OBNL) offrant un ou plusieurs des services suivants : accompagnement en fin de vie, adaptation de domicile, aide aux courses, conseils et aide à la recherche d'un milieu de vie adapté, entretien et réparation, entretien ménager, évaluation des besoins, livraison de repas chaud (popote roulante), préparation de repas à domicile, prévention des chutes, réadaptation physique, répit-gardiennage, services médicaux, soins de santé et hygiène, soins en fin de vie, soins infirmiers, téléphone d'amitié, téléphone de sécurité, télésurveillance, transport adapté, transport et accompagnement, visite d'amitié. (Accès-Santé, 2014)

Parcs, espaces verts et équipements. Les parcs, espaces verts et équipements décrits dans ce document comprennent les lieux aménagés définis dans les Codes d'utilisation du bien-fonds (CUBF) :

Équipements récréatifs. *Terrain de jeux* : Ce terrain a été conçu pour le jeu et la récréation et est codifié séparément seulement lorsqu'on y trouve une activité indépendante d'une autre;

Terrain de sport : Ce terrain comprend un terrain de jeux, des pistes pour les compétitions et les sports; il peut y avoir des gradins; il est codifié séparément lorsqu'il est indépendant d'une autre activité.

Espaces verts : *Parc à caractère récréatif et ornemental* : Ce parc est aménagé pour les loisirs en raison de la beauté du site; on peut y trouver des plages, des jeux pour enfants, des monuments et des statues; *Parc pour la récréation en général* : Ce parc peut comprendre les activités suivantes sans être restreint à l'une d'elles : pique-nique, plage, piste de bicyclettes, sport, camping et autres activités récréatives. (MAMROT, 2013)

Place standard. Une **place standard** est une place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour) ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus. Par opposition, une **chambre avec soins assidus** est une chambre offrant au moins une heure et demie de soins par jour. (SCHL, 2013b)

Résidence privée pour aînés (RPA). « Est une résidence privée pour aînés tout ou partie d'un immeuble d'habitation collective occupé ou destiné à être occupé principalement par des personnes âgées de 65 ans et plus et où sont offerts par l'exploitant de la résidence, outre la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes, définies par règlement: services de repas, services d'assistance personnelle, soins infirmiers, services d'aide domestique, services de sécurité ou services de loisirs. Le coût de ces services peut être inclus dans le loyer ou être payé suivant un autre mode. » (Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., chapitre S-4.2)

Résidences pour personnes âgées (Statistique Canada). « Établissements qui offrent des services de soutien (comme la préparation des repas, le ménage, la gestion des médicaments, l'aide au bain) et de la supervision aux personnes âgées capables d'accomplir seules la plupart des activités quotidiennes. » (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

Restaurants minute. « Restaurant bon marché où l'on se fait servir très rapidement des aliments que l'on peut consommer sur place ou emporter. » (Office québécois de la langue française, *Grand dictionnaire terminologique*)

Secteur de recensement. Les *secteurs de recensement* (SR) sont des petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement de 2 500 à 8 000 habitants. « Ils sont créés à l'intérieur de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau comptait 50 000 habitants ou plus lors du recensement précédent. » (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*, 2013)

Supplément au loyer. Le programme de Supplément au loyer permet à des ménages et à des personnes à faible revenu d'habiter des logements du marché locatif privé ou appartenant à des coopératives d'habitation et à des organismes à but non lucratif (OBNL), tout en payant un loyer semblable à celui payé dans un logement de type Habitation à loyer modique (HLM). Le supplément au loyer sert à combler la différence entre le loyer convenu avec le propriétaire et la contribution du ménage (25 % de son revenu). (Portail Québec, 2013)

Taux d'effort des ménages. Part du revenu du ménage servant à défrayer le coût du logement.

Taux d'inoccupation. Pourcentage de tous les logements (appartements et maisons de location) inoccupés ou à louer. Un logement est considéré comme inoccupé s'il est inhabité et immédiatement disponible pour la location.

Taux de propriété. Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.

Territoire équivalent (TÉ). Les territoires équivalents aux MRC sont des regroupements géographiques qui ont été établis à des fins statistiques pour assurer une couverture territoriale complète du Québec là où il n'y a pas de MRC (Commission de toponymie du Québec, 2012). Le TÉ de Québec regroupe les villes de Québec, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures, ainsi que la municipalité de paroisse de Notre-Dame-des-Anges. Wendake est compris dans le territoire équivalent de Québec, par contre les données de recensement pour ce territoire ne sont pas incluses.

Types de construction résidentielle. Statistique Canada définit plusieurs types de construction résidentielle : maisons individuelles non attenantes, maisons jumelées, maisons en rangée, appartements ou plain pied dans un duplex, appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus, appartements dans un immeuble de moins de cinq étages, autres maisons individuelles attenantes, habitations mobiles, autres logements mobiles.

Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus. Un logement dans une tour d'habitation qui a cinq étages ou plus.

Types de construction résidentielle (suite)

Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages. Un logement joint à d'autres logements ou à d'autres locaux commerciaux ou non résidentiels, dans un immeuble de moins de cinq étages.

Appartement ou plain pied dans un duplex. Un de deux logements superposés qui peut être ou ne pas être attaché aux autres logements ou immeubles.

Autre logement. Cette catégorie est le résultat de l'addition de plusieurs types de construction, elle inclut les logements mobiles, maisons jumelées, maisons en rangées,

appartements ou duplex, appartements dans un immeuble de moins de cinq étages et autres maisons individuelles attenantes.

Autre maison individuelle attenante. Logement individuel qui est joint à une autre construction et qui ne se classe dans aucune des autres catégories, comme un logement individuel réuni à une construction non résidentielle (p. ex., un magasin ou une église) ou occasionnellement à une autre construction résidentielle (p. ex., un immeuble d'appartements). À ne pas confondre avec autre logement qui est l'addition de plusieurs types de construction.

Logement mobile. Comprend les maisons mobiles et les autres logements mobiles tels que les bateaux maison et les wagons de chemin de fer.

Maison en rangée. Un logement dans une rangée d'au moins trois logements réunis côte à côte (ou parfois réunis par un des côtés d'un logement et l'arrière d'un autre logement), comme une maison en bande ou une maison-jardin, mais sans aucun autre logement au-dessus ou en dessous. Des maisons en bande jointes à une tour d'habitation sont également considérées comme des maisons en rangée.

Maison individuelle non attenante. Logement non joint à autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Un logement individuel non joint à aucun autre logement ou construction. Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.

Maison jumelée. Un de deux logements réunis côte à côte (ou de l'arrière à l'arrière) par un mur commun, mais non joint à aucun autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Un logement jumelé n'a aucun logement au-dessus ou en dessous et les deux unités réunies sont entourées d'espaces libres.

Unité locative. L'expression « unité locative » est utilisée par diverses sources de données pour décrire l'unité qui sert de base pour la conclusion d'un contrat de location. Il peut s'agir d'un appartement, d'un logement, d'un studio ou d'une chambre. Les données incluses dans ce document ne considèrent pas les lieux non habités (garage, lieux de commerces, etc.).

La préparation de ce document a nécessité la participation d'un grand nombre de personnes et la compilation de nombreuses informations provenant de différentes sources. Ce chapitre apporte certaines précisions méthodologiques.

Processus de la recherche

Le projet *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés : constats et perspectives* vise à : 1. documenter la situation de l'habitat et des milieux de vie des aînés de la région de la Capitale-Nationale; 2. mobiliser les acteurs sociaux concernés par cette question afin de favoriser le soutien à domicile des aînés et leur participation à leur milieu. Pour ce faire, un groupe de partenaires (voir Présentation du projet, page viii) s'est engagé dans un processus participatif de recherche visant à développer une meilleure connaissance qui soit appliquée aux diversités régionales. Des représentants des partenaires ont participé au processus de recherche.

Une collecte des données a été réalisée portant sur les dimensions à l'étude dans diverses sources afin de documenter la situation de la région de la Capitale-Nationale (région sociosanitaire 03). La région a été partagée en 15 secteurs géographiques : les 6 MRC, les 6 arrondissements de la ville de Québec, la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, la ville de L'Ancienne-Lorette et Wendake. Un cahier a été réalisé présentant les informations recueillies pour chacun des 15 secteurs.

Chaque cahier a ensuite été présenté à des informateurs clés (68 personnes) de chacun des territoires afin de le compléter et de s'assurer de la justesse du portrait tracé. Chaque cahier a ensuite été révisé pour tenir compte des commentaires des informateurs clés puis présenté lors de rencontres sectorielles permettant d'une part d'élaborer les constats et les pistes de réflexion pour chacun des secteurs géographiques et, d'autre part, de diffuser les résultats à un groupe de personnes impliquées dans les questions d'habitation des aînés. Les personnes présentes aux rencontres sectorielles provenaient d'une variété de secteurs d'activités : municipal, habitation, CSSS, organismes communautaires, FADOQ, etc. Au total, 223 personnes ont été rencontrées.

La tenue d'un forum régional, au mois d'octobre 2014, permet finalement la diffusion des résultats à l'ensemble des acteurs de la région et la mobilisation d'acteurs sociaux et de décideurs intéressés par la question.

Identification et traitement des données

En consultation avec des spécialistes des divers domaines recensés (habitation, géographie, statistique, etc.), plusieurs bases de données ont été consultées pour

recueillir les informations de démographie et d'habitation les plus récentes disponibles au moment de la cueillette, faite entre août 2012 et janvier 2014.

Voici quelques précisions concernant certaines sources de données consultées :

- Plusieurs évaluations contenues dans les données fournies par la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL) se basent sur le recensement de 2006. Dans le cas des besoins de réparation ou besoins impérieux, il s'agissait des données de 2006. Dans tous les cas, les données les plus récentes au moment de la préparation de ce document ont été utilisées.
- Dans les publications utilisées par cette étude et issues de la SCHL, un centre rural est un centre de moins de 10 000 habitants.

Les données rendues disponibles par Statistique Canada pour les différents recensements doivent faire l'objet de trois précisions.

1. Tout d'abord, les changements découlant de la décision de Statistique Canada d'abolir le questionnaire long lors du recensement de 2011 ont obligé l'équipe de recherche à utiliser, pour certains tableaux, les données de 2006. En effet, comme le soulignait l'Institut de la Statistique du Québec « le caractère volontaire de l'ENM [Enquête nationale auprès des ménages] a généré une variabilité beaucoup plus grande des taux de réponse. Cela a provoqué une réduction significative de la fiabilité des données pour les niveaux géographiques fins ou encore concernant de plus petits groupes de population. » (ISQ, 2010)
2. D'autre part, « afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis, les chiffres indiqués dans les tableaux ont fait l'objet d'un arrondissement aléatoire qui supprime toute possibilité d'associer des données statistiques à une personne facilement reconnaissable. Selon cette méthode, tous les chiffres, y compris les totaux et les marges, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de "5" et, dans certains cas, de "10". » (Statistique Canada, 2011a)

Ces calculs effectués par Statistique Canada font en sorte qu'il peut y avoir des différences entre une source de données et une autre. Ainsi, le nombre de personnes habitant dans un type de construction en particulier peut être inscrit 2 305 dans une source, 2 310 dans une seconde et 2 300 dans une troisième.

Puisque plusieurs sources de données ont été consultées pour l'élaboration des différents tableaux compris dans ce cahier, il est donc possible qu'il y ait discordance. Dans le cadre de ce projet, le choix des données a été fait en fonction de leur représentativité et de leur disponibilité pour l'ensemble des différents secteurs géographiques analysés. Aussi, la priorité a été donnée au respect de la

source consultée, afin d'assurer la comparabilité entre les différents secteurs de la Capitale-Nationale.

3. Il faut aussi noter que dans certains produits de données, Statistique Canada présente des totaux qui diffèrent légèrement de la somme des parties en raison des arrondissements effectués. Lorsque possible, dans tous les cas où un calcul de proportion est présenté, le dénominateur a été calculé à partir des données les plus fines, c'est-à-dire les données pour l'unité géographique la plus petite.
4. Finalement, dans leur *Guide de référence pour type de construction résidentielle et logements collectifs, Recensement de 2011* (Statistique Canada, 2011), l'organisme indique, concernant leur traitement des **Logements collectifs**, que « le traitement différent dans la façon dont les immeubles individuels d'un logement collectif sont comptés (c.-à-d. dénombrés séparément comme des logements collectifs distincts ou comme un seul logement collectif) entraîne des tendances qui pourraient donner de fausses impressions de croissance ou de diminution dans une catégorie. Les chiffres des logements collectifs pour certaines catégories pourraient refléter le dénombrement d'immeubles individuels. [...] Il est important que les utilisateurs soient avisés que les types de logements collectifs du recensement ne correspondent pas toujours aux classifications utilisées dans les données administratives ou dans les autres sources. Dans le recensement, certains logements collectifs sont classés en fonction des types et des niveaux de services offerts, plutôt que par leur nom ou leur statut officiel d'un point de vue des entreprises. En outre, les données du recensement ne sont pas recueillies pour les résidents étrangers et/ou les personnes présentes temporairement vivant dans les logements collectifs, alors que ces résidents peuvent être inclus dans les sources de données administratives. » (Statistique Canada 2011, p. 10-11)

Précision sur les expressions et données utilisées

Les **superficies** sont données en « terre ferme », c'est-à-dire qu'elles n'incluent pas les plans d'eau intérieurs (rivières, lacs, etc.).

Dans la section sur le **coût moyen des loyers** pour les places standards, les données concernant les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus) ne sont pas incluses dans les calculs.

En ce qui a trait au **taux d'inoccupation**, « Les places hors marché avec soins assidus sont exclues du calcul du loyer moyen, mais incluses dans le calcul du taux d'inoccupation. » (SHQ, 2013b)

Dans les figures et tableaux présentant des **perspectives démographiques**, le projet a utilisé les données du « scénario A » de l'Institut de la statistique du Québec. Ce scénario regroupe « les hypothèses les plus plausibles à l'examen des tendances récentes, et un scénario d'analyse, le Z - Migration interne zéro, qui présente ce que serait l'évolution des MRC en l'absence de migration interne au Québec. » (ISQ, 2013)

Dans le chapitre sur les services de santé et les services communautaires, les différents services disponibles ont été divisés en cinq catégories, dont celle de « première ligne ». Cette catégorie comprend les services de santé offerts en GMF, UMF, CLSC, clinique hors GMF, clinique sans rendez-vous et clinique médicale. Cela comprend aussi une maison des naissances, puisque celle-ci a été classée dans cette catégorie dans la base de données intitulée « MSSS - Référentiel des établissements » qui a été fournie par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Cela exclut les soins spécialisés (par ex. cardiologie) et de longue durée (ex. hôpital, CHSLD). Les services généralement classés dans la catégorie « Autres » sont les cliniques spécialisées (par exemple d'ophtalmologie) et autres cliniques (par exemple physiothérapie, podologie, ergothérapie, etc.). Il doit être noté que la mise à jour des données comprises dans le « Référentiel des établissements » a été faite le 28 août 2012. Ainsi, certains services ayant vu le jour depuis pourraient ne pas être inclus dans le dénombrement présenté. Il doit être mentionné que les centres de réadaptation, compte tenu de leur faible nombre dans la région et afin de ne pas multiplier les catégories pour la représentation graphique, ont été inclus dans cette catégorie.

Présentation des données

L'ordre alphabétique (des MRC et des municipalités) respecte les règles de classement de la Commission de toponymie du Québec (2013), c'est-à-dire selon l'ordre alphabétique obtenu s'il n'y avait pas de trait d'union ou d'apostrophe. Cette règle est accessible en ligne à <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/normes-procedures/regles-ecriture/nom-commencant-saint-sainte-saintes-saints.html>.

Précision territoriale concernant Wendake.

Le territoire de Wendake est inclus dans le territoire équivalent (TÉ) de Québec, mais les données concernant la population de Wendake sont absentes des compilations effectuées par Statistique Canada. Les données sur cette région géographique incluses dans ce document ont été fournies par le conseil de la Nation huronne-wendat.

Cartographie

Dans le cadre de ce projet, les cartes ont été préparées en utilisant les données des aires de diffusions (AD) regroupées en municipalité/ arrondissements (régions). Les

frontières de chaque secteur géographique sont basées sur les subdivisions de recensement (SDR) de Statistique Canada, telles qu'elles étaient définies en 2011.

La proportion de personnes âgées de ces AD a été calculée et a servi de trame de fond pour l'ensemble des cartes de distribution de services. Au départ, il a fallu choisir un mode de représentation de cette information. Plusieurs options s'offraient à nous.

La première option était celle d'obtenir une classification générale pour l'ensemble de la région, ce qui aurait permis d'identifier rapidement les secteurs plus âgés. Ce mode de fonctionnement rend toutefois les comparaisons intra-secteurs difficiles à réaliser.

La deuxième option était d'établir une classification secteur par secteur. Les comparaisons intra-secteurs auraient alors été facilitées, mais cela se serait fait au détriment des comparaisons globales et inter-secteurs.

Dans le but de répondre aux questions de recherche, une solution de compromis a été choisie. Une classification globale a d'abord été établie pour la carte de l'ensemble de la région. Par la suite, chaque secteur a été classé selon une analyse visuelle de la distribution de la proportion des aînés dans les aires de diffusion du secteur. Trois ensembles de secteurs géographiques ont ainsi été obtenus. Bien que relativement arbitraires, ces rassemblements permettent d'établir certaines comparaisons intra-secteurs et inter-secteurs selon le type de milieu (urbain/rural) représenté par les cartes.

Concernant les arrondissements de la Ville de Québec, certaines données provenant de Statistique Canada (les types de construction et les personnes seules de 65 ans et plus, par exemple) ont été calculées à partir des données fournies pour chacune des aires de diffusion (AD). Étant donné que les limites des AD ne correspondent pas aux limites des arrondissements, nous avons attribué chacune des aires à l'arrondissement auquel appartenait leur centroïde, c'est-à-dire le point représentant le centre géométrique de l'aire de diffusion. Par la suite, les données des AD de chacun des arrondissements ont été compilées.

Pour des fins de représentations cartographiques, les limites des quartiers et des arrondissements de la Ville de Québec qui sont en contact avec les limites des municipalités qui les entourent ont été légèrement modifiées afin de suivre les limites des subdivisions de recensement (SDR) de Statistique Canada. Ces modifications mineures n'affectent en rien la répartition des aires de diffusion (AD) entre les quartiers ou les arrondissements.

Corrélation entre les frontières

Il doit être mentionné que le territoire couvert, la Capitale-Nationale, est divisé différemment par les différentes instances consultées lors de la cueillette de données. Ainsi, les frontières de territoire des CLSC, des CSSS, des municipalités ou des

arrondissements présentent parfois des différences. Dans certains cas, le territoire d'une instance se termine deux rues plus à l'ouest que le territoire d'une autre instance (par exemple, le territoire d'un CLSC et de l'arrondissement de la ville de Québec). Cela implique qu'il est possible qu'un service de santé, par exemple, ait été associé à un arrondissement, alors qu'il est sous la responsabilité du territoire de CLSC de l'arrondissement voisin.

Accessibilité physique

Bien qu'étant conscients de l'importance que revêt l'accessibilité physique, nous n'avons pas été en mesure de l'ajouter aux dimensions de l'accès (voir Schéma conceptuel et opérationnel). Cette forme d'accessibilité représente la possibilité qu'ont les individus ayant une incapacité physique d'accéder à un lieu (magasin, trottoir, maison).

Dans le cadre de cette étude, la recension des lieux physiquement accessibles n'a pas été intégrée au processus de recherche. Il s'agit d'une démarche complexe que nous n'avons pas pu nous permettre compte tenu de tous les autres aspects à couvrir. Toutefois, dans un rapport publié en 2013, l'ISQ précise que : « plus de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus ont une incapacité. Cette proportion augmente avec l'âge; passé le cap des 85 ans, cette condition touche la grande majorité des aînés, soit plus de huit personnes sur dix. Les proportions d'aînés ayant une incapacité modérée ou une incapacité grave augmentent d'un groupe d'âge à l'autre, pour atteindre à l'âge de 85 ans et plus 27 % et 32 %, respectivement. Au-delà de 85 ans, c'est donc près de six personnes sur dix qui ont une incapacité modérée ou grave. » (ISQ, 2013 : 47) On comprend donc que la présence de rampes d'accès ou de signaux sonores, par exemple, constitue des éléments importants de l'accessibilité d'un lieu. La ville de Québec a également mis en place un plan d'action 2012-2015 pour l'accessibilité universelle.

Habitations collectives

Quatre types d'habitations collectives ont été recensés dans le cadre de ce projet. L'équipe de recherche a fait appel aux sources disponibles les plus fiables pour établir le dénombrement, qui a par la suite été validé auprès d'informateurs clés. La source principale du dénombrement des résidences privées a été le site du Registre des résidences privées pour aînés (wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/K10/K10accueil.asp), qui a été consulté de 2012 à 2013. La dernière validation a été compilée en décembre 2013.

Dans la classification de ces habitations, il est à noter qu'au Québec, il y a des OBNL de même que des coopératives qui ont reçu une certification du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et qui sont donc considérés par le MSSS comme des résidences privées pour aînés (RPA). Dans ce document, ces habitations collectives ont été classées dans leur catégorie d'origine, tant pour préparer les données

cartographiques que pour l'élaboration des tableaux. Dans la région de la Capitale-Nationale, aucune coopérative ne se trouve dans cette situation.

Le dénombrement des habitations collectives comprend l'ensemble des coopératives d'habitation, et ce peu importe leur clientèle cible – personnes seules, âgées de 50 et plus, famille, etc. En effet, afin de présenter le portrait le plus complet de la situation de l'habitation dans la région pour les aînés et considérant que ces personnes peuvent loger dans l'une ou l'autre de ces habitations, la décision a été prise de ne pas se limiter aux coopératives ciblant les aînés.

BIBLIOGRAPHIE

- Accès-Santé (2014). *Soutien à domicile*. Portail du réseau de la santé et des services sociaux de la région de la Capitale-Nationale. 2014. Consulté le 26 mai 2014 à [http://santecapitalenationale.gouv.qc.ca/acces-sante/trouver-un-service/ressource-par-services/?tx_strepertoireressources_pi2\[category\]=20](http://santecapitalenationale.gouv.qc.ca/acces-sante/trouver-un-service/ressource-par-services/?tx_strepertoireressources_pi2[category]=20)
- Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (2013). *Portail du réseau*. Consulté à <http://www.rrsss03.gouv.qc.ca/RS-Etablissements.html#CLSC-CHSLD/> et à http://www.rrsss03.gouv.qc.ca/RS-Cliniques_med.html#6
- Centre d'information et de référence [CIR] de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches – 211 (2013). « Soutien à domicile pour aînés ».
- Centre de santé et des services sociaux de Portneuf [CSSS de Portneuf] (2011). *Portrait de défavorisation matérielle et sociale du territoire du CSSS de Portneuf*. Consulté à <http://csssdeportneuf.qc.ca/down/631.pdf>.
- Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale [CSSS-VC] (2013). *Le territoire du CSSS de la Vieille-Capitale et sa population*. Consulté le 19 janvier 2014 à <http://www.csssvc.qc.ca/organisation/territoire.php>
- Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale [CSSS-VC] (2011, juillet). *Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale*. Consulté le 19 janvier 2014 à www.csssvc.qc.ca/telechargement.php?id=874
- Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale [CSSS-VC] (2013). *Le territoire du CSSS de la Vieille-Capitale et sa population*. Consulté le 19 janvier 2014 à <http://www.csssvc.qc.ca/organisation/territoire.php>
- Commission de toponymie du Québec (2012). *Territoires équivalents à une MRC*. Consulté le 12 juillet 2013 à <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie-municipale/municipalites-regionales-compte-mrc/te.aspx>
- Communauté métropolitaine de Québec [CMQ] (2011). *Mode d'occupation des logements dans les municipalités du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec de 1981 à 2006*, compilé par la CMQ. Source : Statistique Canada, *Profils du recensement, 1981 à 2006*, compilation CO-0997, selon le découpage géographique au 1^{er} janvier 2006.
- Confédération québécoise des coopératives d'habitation [CQCH] (2013). *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2012*, Confédération québécoise des coopératives d'habitation.
- Dagenais, H. (2006). *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec*. Société d'habitation du Québec, Québec. 106 p.
- Ducharme, M.-N. (2007). *Enquête auprès des OSBL d'habitation*, Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH).

- Dutil, Y. (2009). Le logement et les ménages âgés de 65 ans et plus dans les régions administratives du Québec, *Le Bulletin d'information de la Société d'habitations du Québec*, 3(2).
- Giguère, M. (2009) *Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains*. Institut national de santé publique du Québec. 77 p.
- Institut de la statistique du Québec [ISQ] (2009a). *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031*. Consulté le 10 août 2012 à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html>
- Institut de la statistique du Québec [ISQ] (2009b). *Perspectives de population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge, 2009-2024*. Consulté le 10 août 2012 à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html>
- Institut de la statistique du Québec [ISQ] (2010). *Projection de la population des municipalités 2009-2024*. ISQ, 2010. Consulté à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html#municipalite>.
- Institut de la statistique du Québec [ISQ] (2013). Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011. « Méthodologie et description de la population visée. Volume I ». Consulté le 21 février 2014 à www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/services/incapacites/limitations-maladies-chroniques-metho.pdf
- Institut de recherche et d'informations socio-économiques [IRIS] (2006) *Note socio-économique : La pénurie de logement*. 4 p.
- Institut national de santé publique du Québec [INSPQ] (2001). *Îlots de chaleur*. Consulté le 11 février 2014 à <http://www.monclimatmasante.qc.ca/public/%C3%AEilots-de-chaleur.aspx>.
- Institut national de santé publique du Québec [INSPQ] (2009). *Indicateur de l'accessibilité aux services, mesure de distance, accessibilité au restaurants-minute*, tiré des permis de vente du MAPAQ, 2009. <http://www.inspq.qc.ca/environnement-bati/distance-restaurants-minute>
- Institut national de santé publique du Québec [INSPQ] (2012 – non publié). Liste des parcs et espaces verts basée sur l'évaluation foncière de 2007 effectuée par le MAMROT et transmise à l'IVPSA par l'INSPQ en 2012, non publié.
- Institut national de santé publique du Québec [INSPQ] (2014). « Îlots de chaleur/fraîcheur urbains et température de surface » Consulté en ligne le 17 janvier 2014 à <http://www.donnees.gouv.qc.ca/?node=/donnees-details&id=2f4294b5-8489-4630-96a1-84da590f02ee>
- Lepage, Céline et Céline Morrow (2008). *Évaluation d'implantation et de pertinence du plan d'action en sécurité alimentaire pour la région de la Capitale-Nationale 2004-2007*. Direction de la santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Consulté le 9 avril 2014 à http://www.dspq.qc.ca/publications/Rapport_evaluation_pertinence_plan_SA.pdf.

Lepage, Céline et Philippe Guay (à paraître). *Inégalités d'accès géographique aux aliments sains et nutritifs dans les zones de défavorisation de la région de la Capitale-Nationale : le point sur les déserts alimentaires*, Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Québec.

Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais. (L.R.Q., chapitre 56) Consulté le 28 février 2014 à <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2000C56F.PDF>.

Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais. (L.R.Q., chapitre 56) Consulté le 28 février 2014 à <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2000C56F.PDF>.

Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38). Consulté en ligne le 23 août 2013. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_38/C38.html

Loi sur les coopératives (L.R.Q., chapitre C-67.2). Consulté en ligne le 23 août 2013. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_67_2/C67_2.html

Loi sur les services de santé et les services sociaux [LSSS] (L.R.Q., chapitre S-4.2). Consulté le 24 février 2014 à http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_4_2/S4_2.html

Loi sur les services de santé et les services sociaux [LSSS] (L.R.Q., chapitre S-4.2, a. 346.0.1, 346.0.3, 346.0.6, 346.0.7, 346.0.20 et 346.0.20.1), Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence *privée pour aînés*. Consulté le 24 février 2014 à <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=58998.PDF>

Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS] (2013). *Registre des résidences privées pour aînés*. Consulté le 5 mai 2013 à <http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/K10/K10accueil.asp>

Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS] (2014). *Lexiques*. Consulté en ligne à <http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/M02/M02Lexique.asp>

Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], Institut national de santé publique du Québec [INSPQ] et l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux [AQESSS] (2009). *Variations locales de l'indice de défavorisation*. Consulté à http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=655.

Ministère de la Santé et des Services sociaux et Société d'habitation du Québec [MSSS-SHQ] (2007). *Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social*. Consulté en ligne, le 30

octobre 2013.

www.rohq.qc.ca/public/pdf/Publications_reservees_aux_membres/Clientele/Cadre_ref_SCLS.pdf.

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire [MAMROT] (2013) *Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds*, Régions et Occupation du territoire, Gouvernement du Québec. Consulté le 11 décembre 2013.
http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/evaluation_fonciere/manuel_evaluation_fonciere/CUBF_MEFQ.xlt.

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire [MAMROT] (2013a). *Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds*, Régions et Occupation du territoire, Gouvernement du Québec. Consulté le 11 décembre 2013.
http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/evaluation_fonciere/manuel_evaluation_fonciere/CUBF_MEFQ.xlt.

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire [MAMROT] (2013b). Les superficies des entités inscrites au Répertoire des municipalités. Consulté en ligne le 5 mai 2014 à http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/repertoire/repertoire_superficie_2013.pdf.

Office municipal d'habitation de Montréal [OMHM] (2013). *Logement abordable Québec (LAQ)*. Consulté le 6 février 2014 à <http://www.omhm.qc.ca/logement-abordable-quebec-laq>.

Penchansky, R. et William Thomas, J. (1981). The Concept of Access: Definition and Relations to Consumer Satisfaction, *Medical Care*, 19 (2), p.127-140.

Portail Québec (2013). *Supplément au loyer*. Page consultée le 8 octobre 2013.
<http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/vivre-en-logement/Pages/supplement-loyer.aspx>

Portail Veille Action, Le (2013). *Les dépanneurs et l'offre alimentaire santé*. Veille Action. Consulté le 9 avril 2014 à <http://veilleaction.org/les-fiches-pratiques/saine-alimentation/les-depanneurs-et-offre-alimentaire-sante.html>.

Raymond, É., Gagné, D., Sévigny, A. et Tourigny, A. (2008). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement, et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 111 p.

Raymond, É., Sévigny, A. et Tourigny, A. (2012). *Participation sociale des aînés : la parole aux aînés et aux intervenants*, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement, et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 53 p.

- Regroupement des offices d'habitation du Québec [ROHQ] (2013). *ROHQ Stats*. Consulté le 12 décembre 2013 à <http://www.rohq.qc.ca/nos-publications/rohq-stats/>
- Regroupement des offices d'habitation du Québec [ROHQ]. (2012). *Statistiques*, 4 p.
- Réseau de transport de la Capitale [RTC] (2013). « À propos : Qu'est-ce que le STAC? » Consulté en ligne (11 décembre 2013) : <http://rtcquebec.ca/Default.aspx?tabid=115&language=fr-CA>.
- Robert, René (2008). Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2007. Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH).
- Roy, Claudine (2006). Conditions d'habitation des ménages québécois vivant en milieu rural. Société d'habitation du Québec, SHQ. Consulté le 28 février 2014 à <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021146.pdf>.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement [SCHL] (2012a) *Glossaire*. Consulté en ligne, le 23 août 2013. http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/inso/info/raanplen/raan/2012/upload/Glossaire_ACC.pdf.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement [SCHL] (2012b). *Rapport sur le marché locatif : RMR de Québec*, Société canadienne d'hypothèque et de logement, p. 25.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement [SCHL] (2013a). *Définitions, le logement au Canada*, page consultée le 25 janvier 2013 à http://cmhc.beyond2020.com/HiCODefinitions_FR.html#_Besoins_impérieux_de_logement.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement [SCHL]. (2013b). *Rapport sur les résidences pour personnes âgées – Québec — Édition 2013*. Consulté en ligne le 10 octobre 2013 à http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/65989/65989_2013_A01.pdf?lang=fr.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement [SCHL] (2013c). *Rapport sur le marché locatif. RMR de Québec, automne 2013*. Consulté le 14 avril 2014 à http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/64429/64429_2013_A01.pdf.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement [SCHL]. (2013b). *Rapport sur les résidences pour personnes âgées – Québec — Édition 2013*. Consulté en ligne le 10 octobre 2013 à http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/65989/65989_2013_A01.pdf?lang=fr.
- Société d'habitation du Québec [SHQ] (2013b). *Lexique de la SHQ*. Consulté le 11 février 2014 à http://www.habitation.gouv.qc.ca/minformer/lexique.html#letter_O
- Société d'habitation du Québec [SHQ]. (2009). Besoins impérieux en matière de logement : un regard sur la situation dans les RMR du Québec. *Le Bulletin d'information de la SHQ*, 3(3).
- Société d'habitation du Québec [SHQ]. (2010a). *Profils statistiques du Québec et ses régions - Édition 2011*. Consulté le 15 mai 2013 à http://www.habitation.gouv.qc.ca/documents_et_references/profils_statistiques_du_quebec_et_ses_regions_edition_2011/capitale_nationale.html.
- Société d'habitation du Québec [SHQ]. (2010b). *Taux d'effort médian des ménages privés propriétaires selon l'âge du principal soutien, 2006*. Consulté à

- http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils_r%C3%A9gionaux_2011/03/Tableaux_03-50.pdf, à [.../Tableaux_03-51.pdf](http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils_r%C3%A9gionaux_2011/03/Tableaux_03-51.pdf) et à [.../Tableaux_03-52.pdf](http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils_r%C3%A9gionaux_2011/03/Tableaux_03-52.pdf).
- Société d'habitation du Québec [SHQ]. (2010c). *Coût médian des logements privés selon le mode d'occupation, 2006, RA Capitale-Nationale*. Statistique Canada, Recensement 2006, compilation spéciale pour le compte de la SHQ (C0-1049), tableau no. 15. Consulté à http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils_r%C3%A9gionaux_2011/03/Tableaux_03-30.pdf.
- Société d'habitation du Québec [SHQ]. (2013a). *Présentation d'AccèsLogis*. Consultée le 7 octobre 2013 à http://www.habitation.gouv.qc.ca/espace_partenaires/groupes_de_ressources_techniques/groupe_de_ressources_techniques/programmes/acceslogis_quebec/developpement_dun_projet/presentation_dacceslogis.html
- Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures (2010). *Historique de Saint-Augustin-de-Desmaures*. Publié dans la revue *Continuité*, no. 124, printemps 2010. Consulté à <http://histoirestaugustin.com/index.php/histoire/historique-de-saint-augustin-de-desmaures/>.
- Statistique Canada (2006). *Recensement 2006*. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/index-fra.cfm>
- Statistique Canada (2011a). *Recensement 2011*. Produits de données nos. 98-311-xcb2011006, 98-311-XCB2011026, 98-311-XCB2011026, 98-312-xcb2011006, 98-313-XCB2011024, 98-313-XCB2011029.
- Statistique Canada (2011b). *Guide de référence pour type de construction résidentielle et logements collectifs, Recensement de 2011*. No 98-313-XWF2011001 au catalogue de Statistique Canada. Consulté le 20 octobre 2013 à <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/guides/98-313-x/98-313-x2011001-fra.cfm>.
- Statistique Canada (2011c). *Profils du recensement, 1981 à 2011, Population - Données intégrales (100 %)*, compilation CO-0997, selon le découpage géographique au 1^{er} janvier 2011. Compilation réalisée par la Communauté métropolitaine de Québec.
- Statistique Canada (2012). *Recensements 2001 et 2006*, compilation spéciale pour le compte de la SHQ (CO-0612), tableau no 5 et (C0-1049), tableau no 15, 27, 35; calculs de la SHQ.
- Statistique Canada (2013). *Dictionnaire du recensement*. Dictionnaire du recensement, produit no 98-301-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario. Consulté le 10 janvier 2013 à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm>
- Vida, Stephen (2011). *Les espaces verts urbains et la santé*. Institut national de santé publique du Québec. Consulté, le 20 décembre 2013 à http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1274_EspacesVertsUrbainsSante.pdf
- Ville de Québec (2013). *Données socio-démographiques de la Ville de Québec et de ses arrondissements. Profil de la population au lieu de résidence - synthèse*. (Basé sur : Statistique Canada, Enquête Nationale auprès des Ménages (ENM) 2011, compilation spéciale).

- Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (2011). *Analyse des besoins révélant les réponses au sondage MADA réalisé en juillet 2011 (consultation de 221 personnes âgées du territoire de Saint-Augustin, soit près de 5% des aînés).*
- Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (2013a). *Valeurs*. Consulté le 2 mai 2014 à <http://www.ville.st-augustin.qc.ca/ville/valeurs>.
- Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (2013b). *Historique*. Consulté le 5 mai 2014 à <http://www.ville.st-augustin.qc.ca/ville/historique>.
- Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (2013c). *Districts électoraux 2009-2013*. Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Consulté à http://www.ville.st-augustin.qc.ca/elus-administration/elections_2013.
- Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (2013d, *non publié*). Documents et inventaires transmis à l'équipe de recherche par la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, lors de la visite de leur territoire, au moins d'août 2013.

ANNEXE I. TABLEAUX DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ), 1996 À 2024

Tableau A. Évolution de la population totale, Québec (TÉ), 1981 et 2011

Source des données et année	Données de recensement						
	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2011
Le Québec	6 438 395	6 532 460	6 895 970	7 138 790	7 237 475	7 546 130	7 903 000
Ville de Québec	434 465	440 600	451 070	473 569	476 330	491 142	516 625
Ville de L'Ancienne-Lorette	12 935	13 745	15 240	15 895	15 929	16 516	16 745
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	7 400	9 010	12 680	14 771	15 727	17 281	18 145

Source : Statistique Canada, *Profils du recensement, 1981 à 2011*, Population - Données intégrales (100 %), compilation CO-0997, selon le découpage géographique au 1^{er} janvier 2011. Compilation réalisée par la Communauté métropolitaine de Québec.

Tableau B. Perspectives d'évolution de la population totale, Québec (TÉ), 2011 à 2024

Source des données et année	Données de recensement 2011	Projections ISQ de 2009		
		2014	2019	2024
Le Québec	7 903 000	8 063 015	8 317 705	8 541 825
Ville de L'Ancienne-Lorette	16 745	16 895	17 055	17 240
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	18 145	18 630	19 300	20 135
Ville de Québec	516 625	523 690	535 425	544 650
Wendake*	1 445	2 020	2 215	2 420

Source : Institut de la Statistique du Québec (2010), *Perspectives de population des municipalités 2009-2024*, données publiées le 2 novembre 2010. Compilation réalisée par la Communauté métropolitaine de Québec, ISQ, *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet des années 1996 à 2013 et données de 2012 du CNHW*.

ANNEXE 2. RÉPARTITION DE LA POPULATION, PAR GROUPE D'ÂGE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC

Tableau C. Population en nombre, par groupe d'âge, TÉ de Québec, 2011

Lieu	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et +	65 ans et +
Le Québec	7 902 990	1 258 620	981 165	2 041 140	2 364 380	694 965	562 720	1 257 685
Québec (TÉ)	551 920	73 555	70 305	142 200	166 685	53 245	45 930	99 175
Ville de L'Ancienne-Lorette	16 740	2 550	2 135	3 695	5 445	1 785	1 130	2 915
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	18 135	3 445	2 600	4 020	6 170	1 055	845	1 900
Notre-Dame-des-Anges	395	–	–	0	25	30	340	370
Ville de Québec	516 630	67 555	65 565	134 480	155 040	50 375	43 615	93 990
Arr. Beauport	77 895	11 270	9 680	18 150	25 525	7 360	5 910	13 270
Arr. Charlesbourg	78 755	10 960	8 920	19 680	23 710	8 755	6 730	15 485
Arr. La Cité–Limoilou	106 915	9 240	11 920	32 770	31 270	10 295	11 420	21 715
Arr. La Haute-Saint-Charles	79 930	15 020	9 995	23 495	22 900	5 585	2 935	8 520
Arr. Les Rivières	69 080	9 240	8 110	18 575	20 585	6 955	5 615	12 570
Arr. Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	104 050	11 825	16 940	21 820	31 040	11 420	11 005	22 425

Source : Statistique Canada (2011a), *Recensement de 2011*, produit no 98-312-xcb2011006.

ANNEXE 3. NOMBRE ET PROPORTION DES PERSONNES ÂGÉES, TÉ DE QUÉBEC ET VILLE DE QUÉBEC

Tableau D. Nombre et proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, Québec (TÉ), 2011

Lieu	Population totale (N)	Population de 65 ans + (N)	Pourcentage (%) d'âinés par rapport à la population totale	Pourcentage (%) d'âinés par rapport à la population aînée du TÉ de Québec
Le Québec	7 903 001	1 257 685	15,9 %	–
Québec (TÉ)	551 902	99 175	18,0 %	100 %
Ville de L'Ancienne-Lorette	16 745	2 915	17,4 %	2,9 %
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	18 141	1 900	10,5 %	1,9 %
Notre-Dame-des-Anges	394	370	93,9 %	0,4 %
Ville de Québec	516 622	93 990	18,2 %	94,8 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2011, Produit de données no. 98-312-xcb2011006.

Tableau E. Nombre et proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, arrondissements de la ville de Québec, 2011

Lieu	Population totale (N)	Population de 65 ans + (N)	Pourcentage (%) d'âinés par rapport à la population totale	Pourcentage (%) d'âinés par rapport à la population aînée de la Ville de Québec
Ville de Québec	516 622	93 990	18,2 %	100 %
Arr. Beauport	77 895	13 270	17,0 %	13,4 %
Arr. Charlesbourg	78 755	15 485	19,7 %	15,6 %
Arr. La Cité–Limoilou	106 915	21 715	20,3 %	21,9 %
Arr. La Haute-Saint-Charles	79 930	8 520	10,7 %	8,6 %
Arr. Les Rivières	69 080	12 570	18,2 %	12,7 %
Arr. Ste-Foy–Sillery–Cap-Rouge	104 050	22 425	21,6 %	22,6 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2011, Produit de données no. 98-312-xcb2011006.

ANNEXE 4. ÉVOLUTION DE LA PROPORTION D'AÎNÉS (65+ ET 75+)

Tableau F. Évolution de la proportion de personnes de 65 ans et plus entre 1996 et 2024, Capitale-Nationale

Source des données et année	Données de recensement (Statistique Canada) % de personnes âgées de 65 ans et plus				Perspectives de population (ISQ) % de personnes âgées de 65 ans et plus		
	1996	2001	2006	2011	2014	2019	2024
Le Québec	12,1 %	13,3 %	14,3 %	15,9 %	17,2 %	19,6 %	22,3 %
MRC de Charlevoix	15,3 %	17,1 %	19,6 %	23,2 %	25,8 %	30,5 %	35,7 %
MRC de Charlevoix-Est	13,9 %	15,7 %	17,8 %	20,7 %	23,2 %	27,6 %	32,6 %
MRC de L'Île-d'Orléans	12,8 %	13,6 %	16,8 %	21,4 %	24,0 %	27,9 %	31,2 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	13,4 %	14,6 %	15,6 %	16,7 %	18,1 %	20,7 %	23,9 %
MRC de La Jacques-Cartier	5,7 %	6,6 %	7,5 %	7,6 %	10,0 %	12,0 %	14,1 %
MRC de Portneuf	14,3 %	16,0 %	17,2 %	18,7 %	21,0 %	24,3 %	27,9 %
Québec (TÉ)	12,6 %	14,3 %	15,8 %	18,0 %	19,4 %	22,5 %	25,7 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2011, Produit no. 98-311-XCB2011026 et ISQ, (2009a).
Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031.

Tableau G. Évolution de la proportion de personnes de 75 ans et plus entre 1996 et 2024, Capitale-Nationale

Source des données et année	Données de recensement (Statistique Canada) % de personnes âgées de 75 ans et plus				Perspectives de population (ISQ) % de personnes âgées de 75 ans et plus		
	1996	2001	2006	2011	2014	2019	2024
Le Québec	4,8 %	5,7 %	6,6 %	7,1 %	7,4 %	8,5 %	10,1 %
MRC de Charlevoix	7,0 %	7,4 %	9,1 %	10,1 %	11,1 %	13,2 %	16,5 %
MRC de Charlevoix-Est	5,4 %	6,6 %	8,0 %	9,1 %	9,6 %	11,5 %	14,3 %
MRC de L'Île-d'Orléans	5,3 %	5,2 %	6,8 %	7,5 %	8,4 %	10,9 %	14,1 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	5,3 %	6,3 %	7,0 %	7,0 %	7,3 %	8,4 %	10,3 %
MRC de La Jacques-Cartier	1,7 %	2,1 %	2,5 %	2,3 %	3,1 %	8,1 %	5,0 %
MRC de Portneuf	5,7 %	6,8 %	7,9 %	8,2 %	8,9 %	10,2 %	12,2 %
Québec (TÉ)	5,2 %	6,4 %	7,5 %	8,3 %	8,5 %	10,0 %	12,2 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2011, Produit no. 98-311-XCB2011026 et ISQ, (2009a).
Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031.

Tableau H. Évolution de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, villes du territoire équivalent de Québec (TÉ), 1981 à 2011

Source des données et année	Données de recensement						
	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2011
Ville de Québec	8,9%	10,3%	11,8%	13,0%	14,7%	16,2%	18,2%
Ville de L'Ancienne-Lorette	4,3%	4,9%	5,7%	7,2%	9,2%	11,3%	17,4%
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	5,3%	5,1%	5,6%	5,2%	6,0%	7,1%	10,5%

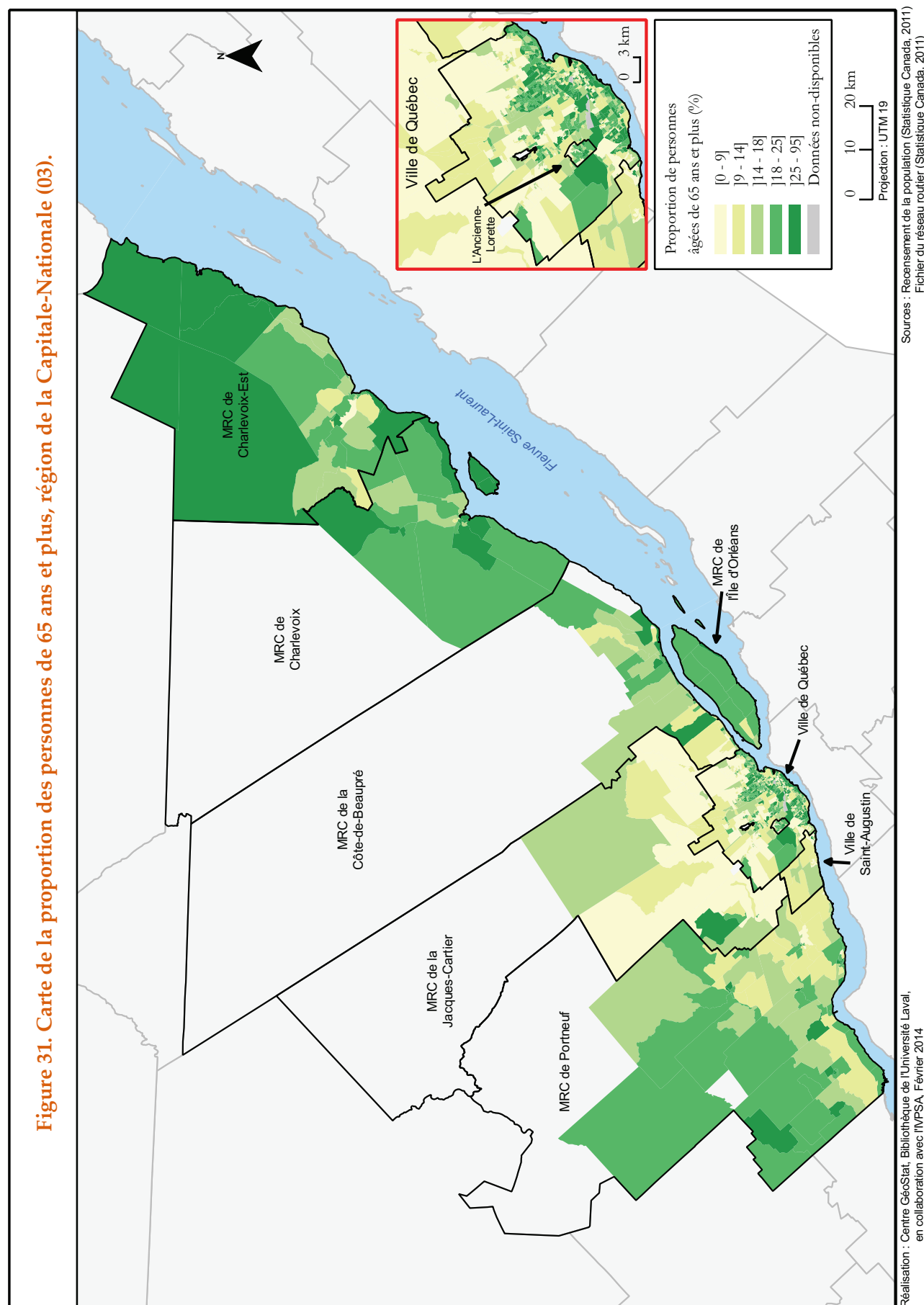
Source : Statistique Canada, *Profils du recensement, 1981 à 2011*, Population - Données intégrales (100 %), compilation CO-0997, selon le découpage géographique au 1^{er} janvier 2011. Compilation réalisée par la Communauté métropolitaine de Québec.

Tableau I. Perspectives d'évolution de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, villes du territoire équivalent de Québec (TÉ), 2011 à 2024

Source des données et année	Données de recensement 2011	Projections ISQ de 2009		
		2014	2019	2024
Ville de L'Ancienne-Lorette	17,4%	17,1%	19,7%	23,1%
Ville de Québec	18,2%	19,7%	22,6%	25,8%
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	10,5%	10,5%	12,7%	15,6%
Wendake	13,8%	12,1%	16,5%	23,3%

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2009b). *Perspectives de population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge, 2009-2024*. Consulté le 10 août 2012 à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html> Compilation réalisée par la Communauté métropolitaine de Québec, ISQ, *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet des années 1996 à 2013 et données de 2012 du CNHW*.

ANNEXE 5. CARTE DE LA PROPORTION DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS, RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (03).



ANNEXE 6. PROPORTION DE FEMMES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC

Tableau J-1. Proportion de femmes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction résidentielle, territoire équivalent de Québec (TÉ) et arrondissements de la ville de Québec

Lieu	Tout type de construction (total)		Maison individuelle		Appart. dans immeuble de 5 étages ou +		Logement. Mobile	
	N total	% femmes	N total	% femmes	N total	% femmes	N total	% femmes
Ville de L'Ancienne-Lorette	2 710	55,4	1 670	49,4	0	—	10	50,0
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	1 375	49,1	1 055	47,4	45	33,3	10	50,0
Ville de Québec	83 445	57,7	28 720	50,4	13 555	65,6	340	48,5
Arr. Beauport	11 080	55,7	7 290	33,4	1 250	39,6	35	42,9
Arr. Charlesbourg	14 280	56,3	10 255	33,5	2 310	38,5	105	28,6
Arr. La Cité—Limoilou	18 895	62,0	1 600	35,9	9 780	39,8	10	0,0
Arr. La Haute-Saint-Charles	7 870	52,4	7 405	32,8	70	42,9	180	33,3
Arr. Les Rivières	11 380	57,8	4 640	33,7	1 030	37,4	0	—
Arr. Sainte-Foy—Sillery—Cap-Rouge	19 895	58,0	12 000	33,7	8 045	39,9	190	31,6

Source : Statistique Canada (2011a). Recensement de 2011, calculs IVPSA.

Tableau J-2. Proportion de femmes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction résidentielle, territoire équivalent de Québec (TÉ) et arrondissements de la ville de Québec (suite)

Lieu	Jumelé		Maison en rangée		Duplex		Appart. immeuble moins de 5 étages		Autre maison attenante	
	N total	% femmes	N total	% femmes	N total	% femmes	N total	% femmes	N total	% femmes
Ville de L'Ancienne-Lorette	140	60,7	15	0,0	185	59,5	675	69,6	15	33,3
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	80	50,0	5	100,0	50	50,0	145	58,6	5	0,0
Ville de Québec	3 050	53,1	1 490	56,0	6 100	56,4	29 775	62,1	380	55,3
Arr. Beauport	570	36,0	70	35,7	2 265	36,0	5 670	37,9	80	37,5
Arr. Charlesbourg	795	35,9	260	36,5	1 360	35,7	7 215	39,0	30	50,0
Arr. La Cité–Limoilou	190	34,2	240	39,6	2 775	36,9	15 785	37,8	310	32,3
Arr. La Haute-Saint-Charles	765	34,0	245	38,8	990	35,4	2 305	39,1	10	50,0
Arr. Les Rivières	1 105	34,4	780	36,5	1 240	34,7	9 115	38,6	50	30,0
Arr. Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	1 280	35,2	720	34,7	875	35,4	8 185	38,8	115	39,1

Source : Statistique Canada (2011a). Recensement de 2011, calculs IVPSA.

ANNEXE 7. RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Tableau K-1. Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction résidentielle, par groupe d'âge, Saint-Augustin-de-Desmaures

Groupe d'âge	Tous types (total)	Maison individuelle	Jumelé	Maison en rangée	Duplex	Appart. dans immeuble de moins de 5 étages	Appart. dans immeuble de 5 étages ou +	Logement Mobile	Autre maison attenante
65 à 69 ans	645	520	30	5	20	40	25	0	0
70 à 74 ans	340	250	30	0	15	25	15	5	0
75 à 79 ans	195	135	5	0	15	30	5	0	0
80 à 84 ans	115	80	5	0	5	20	0	0	0
85 ans et +	80	55	0	0	0	20	0	0	5
65 ans et +	1 375	1 040	70	5	55	135	45	5	5
75 ans et +	390	270	10	0	20	70	5	0	5

Source : Statistique Canada (2011a). Recensement de 2011, calculs IVPSA.

Tableau K-2. Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction résidentielle, par groupe d'âge, Saint-Augustin-de-Desmaures

Groupe d'âge	Total type de construction	Maison individuelle	Appart. dans immeuble de 5 étages ou +	Autre type de logement
65 à 69 ans	645	520	25	95
70 à 74 ans	340	250	15	75
75 à 79 ans	195	135	5	50
80 à 84 ans	115	80	0	30
85 ans et plus	80	55	0	25
65 ans et plus	1 375	1 040	45	275
75 ans et plus	390	270	5	105

Source : Statistique Canada (2011a). Recensement de 2011, calculs IVPSA.

N.B. : La colonne « Autre type de logement » représente le total des logements mobiles, maisons jumelées, maisons en rangées, appartements ou duplex, appartements dans un immeuble de moins de cinq étages et autres maisons individuelles attenantes. Le total inscrit dans la première colonne correspond au total des personnes comptabilisées par Statistique Canada pour l'ensemble des types de construction. Toutefois, afin d'assurer la confidentialité, ces chiffres ont été arrondis par Statistique Canada (à 0 ou à 5). Le total présenté ne correspond donc pas nécessairement à la somme de la ligne qu'il représente.

ANNEXE 8. DISTRIBUTION DES TYPES D'HABITATION, SELON LE SEXE, TERRITOIRE ÉQUIVALENT DE QUÉBEC (TÉ) ET ARRONDISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC

Les tableaux de cette annexe montrent la proportion de femmes (F) et d'hommes (H) âgés de 65 ans et plus selon le type d'habitation, pour les villes composant le territoire équivalent de Québec (TÉ) ainsi que chacun des arrondissements de la ville de Québec. Les deux premières colonnes du premier tableau donnent le nombre de femmes et d'hommes pour l'ensemble des habitations du secteur géographique.

Tableau L-1. Distribution des personnes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction et selon le sexe, Québec (TÉ) et arrondissements de la ville de Québec

Lieu	Total (N)		Maison individuelle (%)		Appart. dans immeuble de 5 étages ou plus (%)		Logement mobile (%)	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Ville de L'Ancienne-Lorette	1 500	1 210	55,0	69,8	0,0	0,0	0,3	0,4
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	675	720	74,1	77,1	2,2	4,2	0,7	0,7
Ville de Québec	48 110	35 300	30,1	40,3	18,5	13,2	0,3	0,5
Arr. Beauport	6 170	11 060	39,5	43,9	8,0	6,8	0,2	0,2
Arr. Charlesbourg	8 045	14 285	42,7	47,7	11,1	9,9	0,4	0,5
Arr. La Cité-Limoilou	11 715	18 975	4,9	5,4	33,3	31,0	0,0	0,1
Arr. La Haute-Saint-Charles	4 125	7 845	58,8	63,5	0,7	0,5	1,5	1,5
Arr. Les Rivières	6 580	11 380	23,8	27,0	5,9	5,7	0,0	0,0
Arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	11 545	19 865	35,0	40,1	27,8	24,3	0,5	0,7

Source : Statistique Canada (2011a). *Recensement de 2011*, calculs IVPSA.

Tableau L-2. Distribution des personnes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction et selon le sexe, Québec (TÉ) et arrondissements de la ville de Québec (suite)

Lieu	Jumelé		Maison en rangée		Duplex		Appart, dans immeuble moins de 5 étages		Autre maison attenante	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Ville de L'Ancienne-Lorette	5,7	4,6	0,0	1,2	7,3	6,2	31,3	16,9	0,3	0,8
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	5,9	5,6	0,7	0,0	3,7	3,5	12,6	8,3	0,0	0,7
Ville de Québec	3,4	4,1	1,7	1,9	7,2	7,5	38,4	32,0	0,4	0,5
Arr. Beauport	3,3	3,3	0,4	0,4	13,2	13,1	34,9	31,8	0,5	0,5
Arr. Charlesbourg	3,5	3,6	1,2	1,2	6,0	6,1	34,9	30,8	0,2	0,1
Arr. La Cité–Limoilou	0,6	0,7	0,8	0,8	8,8	9,2	50,9	51,8	0,9	1,1
Arr. La Haute-Saint-Charles	6,3	6,4	2,3	1,9	8,5	8,2	21,8	17,9	0,1	0,1
Arr. Les Rivières	5,8	6,4	4,3	4,4	6,5	7,1	53,5	49,2	0,2	0,3
Arr. Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	3,9	4,2	2,2	2,4	2,7	2,8	27,5	25,2	0,4	0,4

Source : Statistique Canada (2011a). *Recensement de 2011*, calculs IVPSA.

ANNEXE 9. LISTE DES HABITATIONS COLLECTIVES POUR ÂÎNÉS, PUBLIQUES ET PRIVÉES, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

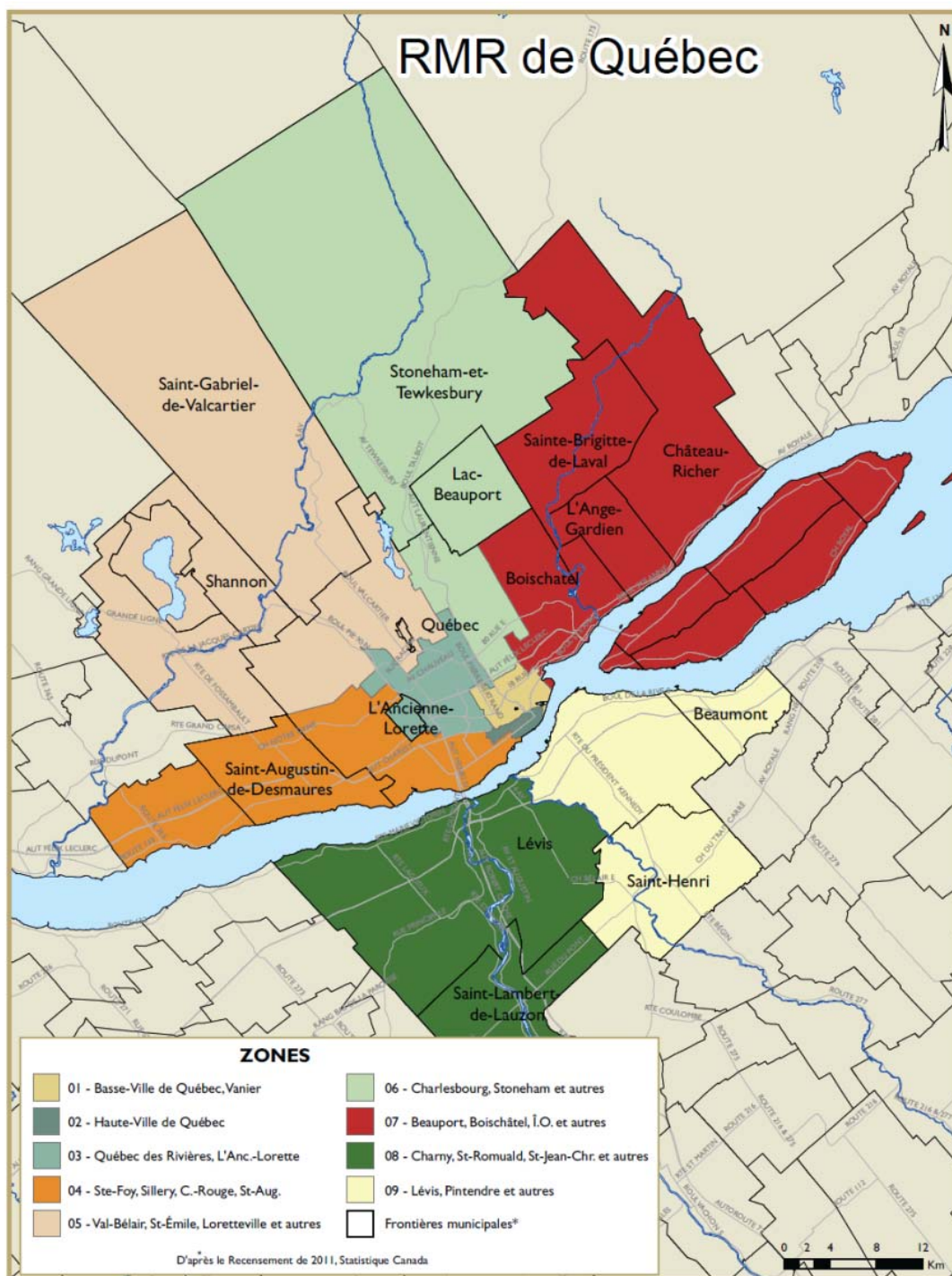
Tableau M. Inventaire des habitations collectives et résidences privées pour aînés, Saint-Augustin-de-Desmaures

Nom de l'habitation collective ou privée	Type d'habitation	Unités	Certification
Manoir du Verger (Le)	Résidence privée (RPA)	143	Oui
Résidence Manoir du Moulin	OBNL	17	Non
Villa du Bonheur	HLM	15	n/a
Total d'unités et de résidences	HLM = 1 OBNL = 1 RPA = 1	175 unités locatives	1 résidence certifiée

Source : Données compilées par l'IVPSA (2013).

ANNEXE 10. CARTE DE LA RMR DE QUÉBEC

Figure 32. Carte de la RMR de Québec, selon les zones définies par la SCHL



Source : SCHL. *Rapport sur le marché Locatif*, automne 2012, p.6

ANNEXE II. INOCCUPATION DES LOGEMENTS, SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Tableau N. Taux d'inoccupation des logements locatifs, RMR de Québec, 2012-2013

Zone (découpage de la SCHL)	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres et plus		Tous les logements	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
RMR de Québec	2,6	2,6	1,9	2,4	1,8	2,5	2,3	1,3	2,0	2,3
Basse-Ville de Québec, Vanier	3,0	2,5	1,7	3,7	2,1	2,3	nd	0,6	2,1	2,5
Beauport, Boischatel, Île-d'Orléans et autres	nd	4,9	2,4	1,5	2,0	2,7	nd	nd	2,3	2,5
Charlesbourg, Stoneham et autres	nd	3,5	2,4	1,6	1,0	2,7	0,9	1,4	1,4	2,3
Charny, St-Romuald, St-Jean-Chr.	0,0	nd	nd	0,3	1,4	1,7	nd	nd	1,7	1,6
Haute-Ville de Québec	3,0	1,8	3,2	2,1	2,0	2,2	nd	0,8	2,6	1,9
Lévis, Plintendre, etc.	0,0	0,0	1,3	1,6	2,5	1,8	nd	nd	2,0	1,7
Québec des Rivières et L'Ancienne-Lorette	0,9	nd	2,1	2,7	1,8	3,1	1,3	2,0	1,8	2,9
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge-Saint-Augustin	2,0	3,2	1,1	2,1	2,3	3,1	2,9	1,2	2,0	2,5
Val-Bélair, Saint-Émile, Loretteville et autres	0,0	nd	1,3	4,4	1,0	1,4	nd	0,7	1,2	1,9

nd: donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

Source : SCHL (2013c). Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres. *Rapport sur le marché locatif*, automne 2013.

Tableau O. Taux d'inoccupation des places standards en RPA, RMR de Québec, 2012-2013

Zone (découpage de la SCHL)	Chambres individuelles		Chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres		Tous les logements	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Basse-Ville de Québec, Vanier	3,6	5,2	n/a	n/a	0,0	n/a	4,2	6,9	3,6	4,1	3,7	5,9
Beauport, Boischatel, L'Île d'Orléans et autres	7,0	13,0	n/a	n/a	4,4	6,5	4,3	5,8	0,6	3,5	5,0	8,5
Charlesbourg, Lac Beauport, Stoneham-et-Tewkesbury	5,1	5,2	n/a	n/a	n/a	n/a	2,8	7,4	2,7	1,7	3,5	5,3
Haute-Ville de Québec	11,1	13,9	n/a	n/a	6,0	9,2	4,1	9,0	3,3	5,9	6,1	9,8
Québec des Rivières et L'Ancienne-Lorette	5,9	10,6	n/a	n/a	10,8	n/a	4,5	2,9	8,1	1,0	6,6	4,8
RMR de Québec	6,6	8,4	n/a	n/a	5,7	7,3	4,0	5,7	5,5	3,1	5,2	6,3
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge-Saint-Augustin-de-Desmaures	5,8	7,7	n/a	n/a	4,5	8,7	4,5	4,3	4,9	4,6	4,7	5,4
Val-Bélair, St-Émile, Loretteville et autres	15,4	11,2	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	9,4	5,9

nd: donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

Source : SCHL (2013b). *Rapport sur les résidences pour personnes âgées*, automne 2013.

ANNEXE 12. BESOINS EN RÉPARATIONS DES LOGEMENTS PRIVÉS POSSÉDÉS ET LOUÉS

Tableau P. Logements privés possédés et loués selon les besoins de réparations estimés par les locataires, Capitale-Nationale, 2006

Lieu	Ensemble de tous les logements privés		Entretien régulier		Réparations mineures		Réparations majeures	
	Nombre possédés	Nombre loués	Possédés	Loués	Possédés	Loués	Possédés	Loués
Le Québec	1 917 735	1 267 945	64,3 %	65,2 %	28,8 %	25,9 %	6,9 %	8,9 %
Capitale-Nationale (région)	172 890	123 255	67,4 %	67,3 %	26,8 %	25,1 %	5,9 %	7,5 %
MRC de Charlevoix	4 100	1 320	65,7 %	73,1 %	24,4 %	22,3 %	9,8 %	4,2 %
MRC de Charlevoix-Est	4 955	1 830	61,5 %	65,3 %	29,9 %	23,8 %	8,8 %	11,2 %
MRC de La Côte-de-Beaupré	7 520	1 865	67,9 %	69,2 %	24,8 %	23,3 %	7,3 %	7,5 %
MRC de La Jacques-Cartier	9 660	1 570	65,9 %	51,3 %	26,4 %	35,0 %	7,6 %	13,7 %
MRC de L'Île-d'Orléans	2 400	460	63,1 %	67,4 %	31,7 %	27,2 %	5,4 %	4,3 %
MRC de Portneuf	15 245	4 425	63,1 %	64,9 %	29,0 %	27,5 %	7,8 %	7,7 %
Québec (TE)	129 005	111 785	68,3 %	67,6 %	26,5 %	25,0 %	5,2 %	7,4 %

Source : Statistique Canada, recensement de 2006, compilation spéciale pour la SHQ, calculs de la SHQ.